U d'/of OTTAWA
39003001445161

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/cinqannesdema00drey

Extrait d'un article de
"France-Soir"
n° 1120
des 7-8 Mars 1948

Vesperini a ramassé, rue Aubry-le-Boucher, clochard parmi les « clodoches », quasi privé de raison, l'ex-président de la Cour de cassation de 1894, le fameux Quesnay de Beaurepaire, commandeur de la Légion d'honneur, un des magistrats qui ont fait condamner le capitaine Dreyfus !

Vesperini était un Secrétaire de Commissariat très populaire parmi les Clochards.

CINQ ANNÉES DE MA VIE

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :

500 exemplaires in-8°, imposition spéciale, sur vélin.
Et 50 exemplaires in-8°, imposition spéciale
sur papier du Japon, numérotés à la presse.

Cet ouvrage a été composé et imprimé en français et en anglais dans les Etats-Unis d'Amérique, où le texte français et la composition anglaise sont protégés par le " Copyright ".
Copyright 1901 par A. F. Jaccaci.

ALFRED DREYFUS

CINQ ANNÉES DE MA VIE

1894-1899

PARIS
BIBLIOTHÈQUE-CHARPENTIER
FASQUELLE ÉDITEURS
11, RUE DE GRENELLE, 11

Tous droits réservés.

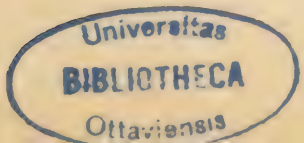

Je raconte uniquement dans ces pages ma vie pendant les cinq années où j'ai été retranché du monde des vivants.

Les événements qui se sont déroulés autour du procès de 1894 et dans les années suivantes, en France, me sont restés inconnus jusqu'au procès de Rennes.

A. D.

A MES ENFANTS

CINQ ANNÉES DE MA VIE

I

Je suis né à Mulhouse, en Alsace, le 9 octobre 1859. Mon enfance s'écoula doucement sous l'influence bienfaisante de ma mère et de mes sœurs, d'un père profondément dévoué à ses enfants, sous la touchante protection de frères plus âgés.

Ma première impression triste, dont le souvenir douloureux ne s'est jamais effacé de ma mémoire, a été la guerre de 1870. La paix conclue, mon père opta pour la nationalité française; nous dûmes quitter l'Alsace. Je me rendis à Paris pour poursuivre mes études.

Je fus reçu en 1878 à l'École Polytechnique, d'où je sortis en 1880 pour entrer comme sous-lieutenant élève d'artillerie à l'École d'application de Fontainebleau. Le 1er octobre 1882 j'étais nommé lieutenant au 31e régiment d'artillerie en garnison au Mans. A la fin de l'année 1883, j'étais classé aux batteries à cheval de la 1re division de cavalerie indépendante à Paris.

Le 12 septembre 1889, je fus nommé capitaine au 21e régiment d'artillerie, détaché comme adjoint à l'École centrale de pyrotechnie militaire à Bourges. Dans le courant de l'hiver, je me fiançai à Mlle Lucie Hadamard, qui est devenue ma compagne dévouée et héroïque.

Durant mes fiançailles, je préparai mes examens à l'École supérieure de guerre où je fus reçu le 20 avril 1890; le lendemain 21 avril, je me mariai. Je sortis de l'École supérieure de guerre en 1892 avec la mention très bien et le brevet d'état-major. Mon numéro de classement à la sortie de l'École de guerre me valut d'être appelé comme stagiaire à l'état-major de l'armée. J'y entrai le 1er janvier 1893.

La carrière m'était ouverte brillante et facile; l'avenir se montrait sous de beaux auspices. Après les journées de travail, je trouvais le repos

et le charme de la vie familiale. Curieux de toutes les manifestations de l'esprit humain, je me complaisais aux longues lectures durant les chères soirées passées auprès de ma femme. Nous étions parfaitement heureux, un premier enfant égayait notre intérieur ; je n'avais pas de soucis matériels, la même affection profonde m'unissait aux membres de ma famille et de la famille de ma femme.

Tout dans la vie semblait me sourire.

II

L'année 1893 se passa sans incidents. Ma fille Jeanne vint éclairer mon intérieur d'un nouveau rayon de joie.

L'année 1894 devait être la dernière de mon séjour à l'état-major de l'armée. Je fus désigné pour faire, durant le dernier trimestre de cette année, le stage réglementaire dans un régiment d'infanterie, stationné à Paris.

Je commençai ce stage le 1er octobre ; le samedi 13 octobre 1894, je reçus une note de service m'invitant à me rendre le lundi suivant à neuf heures du matin au ministère de la guerre pour l'inspection générale ; il y était expressément indiqué d'être en « tenue bourgeoise ». L'heure me parut bien matinale pour l'inspection générale qui, d'ordinaire, se passait le soir ; l'indication de la tenue bourgeoise

m'étonna également. Mais après avoir fait ces remarques à la lecture de la note de service, je les oubliai vite, n'y attachant aucune importance.

Le dimanche soir, nous dinâmes comme d'habitude, ma femme et moi, chez mes beaux-parents, d'où nous partîmes forts gais, heureux comme toujours de ces soirées passées en famille, dans un milieu affectueux.

Le lundi matin je pris congé des miens. Mon fils Pierre, alors âgé de trois ans et demi, qui s'était accoutumé à me conduire jusqu'à la porte quand je sortais, m'accompagna ce matin-là comme d'habitude. Ce fut un de mes plus vifs souvenirs dans mon infortune ; bien souvent, dans mes nuits de douleur et de désespoir, j'ai revécu cette minute où j'avais serré dans mes bras pour la dernière fois mon enfant ; j'y puisais une nouvelle dose de force et de volonté.

La matinée était belle et fraîche ; le soleil s'élevait à l'horizon, chassant le brouillard léger et ténu ; tout annonçait une superbe journée. Comme j'étais arrivé un peu à l'avance au ministère, je me promenai quelques minutes devant la façade ; puis je montai aux bureaux. Dès mon entrée, je fus reçu par le commandant Picquart, qui semblait m'attendre et qui m'introduisit aussitôt dans

son cabinet. Je fus surpris de ne trouver aucun de mes camarades, les officiers étant toujours convoqués par groupes à l'inspection générale. Après quelques minutes de conversation banale, le commandant Picquart me conduisit dans le cabinet du chef d'état-major général. Mon étonnement fut grand en y pénétrant ; au lieu de me trouver en présence du chef d'état-major général, je fus reçu par le commandant du Paty de Clam en uniforme. Trois personnes en civil, qui m'étaient complètement inconnues, s'y trouvaient également. Ces trois personnes étaient M. Cochefert, chef de la sûreté, son secrétaire et l'archiviste Gribelin.

Le commandant du Paty vint à moi et me dit d'une voix étranglée : « Le général va venir. En l'attendant, comme j'ai une lettre à écrire et que j'ai mal au doigt, voulez-vous l'écrire pour moi? » Si étrange que fut cette demande, faite dans de pareilles conditions, j'y accédai aussitôt. Je m'assis à une petite table toute préparée, le commandant du Paty assis à côté et tout près de moi, suivant ma main de l'œil. Après m'avoir fait remplir d'abord une feuille d'inspection, il me dicta une lettre dont certains passages rappelaient la lettre accusatrice que je connus par la suite et qui prit le nom de « Bordereau ». Au cours de la dictée,

le commandant m'interpella vivement, me disant : « Vous tremblez. » (Je ne tremblais pas. Au Conseil de guerre de 1894, il expliqua cette brusque interpellation en disant qu'il s'était aperçu que je ne tremblais pas durant la dictée, que dès lors il avait pensé avoir affaire à un simulateur et avait cherché à ébranler mon assurance.) Cette remarque véhémente me surprit singulièrement, ainsi que l'attitude hostile du commandant du Paty. Mais comme tout soupçon était fort loin de mon esprit, je crus qu'il trouvait que j'écrivais mal. J'avais froid aux doigts, car la température était très fraîche au dehors, et je n'étais que depuis quelques minutes dans une salle chauffée. Aussi lui répondis-je : « J'ai froid aux doigts. »

Comme je continuais à écrire sans présenter aucun trouble, le commandant du Paty tenta une nouvelle interpellation et me dit violemment : « Faites attention, c'est grave ! » Quelle que fût ma surprise de ce procédé aussi grossier qu'insolite, je ne dis rien et m'appliquai simplement à mieux écrire. Dès lors, le commandant du Paty, ainsi qu'il l'expliqua au Conseil de guerre de 1894, considéra que j'avais tout mon sang-froid et qu'il était inutile de poursuivre plus loin l'expérience. La scène de la dictée avait été préparée dans tous

ses détails ; elle n'avait pas répondu aux espérances qui l'avaient inspirée.

Aussitôt la dictée terminée, le commandant du Paty se leva et, posant la main sur moi, s'écria d'une voix tonnante : « Au nom de la loi, je vous arrête; vous êtes accusé du crime de haute trahison. » La foudre tombant à mes pieds n'eut pas produit en moi une commotion plus violente; je prononçai des paroles sans suite, protestant contre une accusation aussi infâme que rien dans ma vie ne permettait de justifier.

Puis, M. Cochefert et son secrétaire s'élancèrent sur moi et me fouillèrent. Je n'opposai pas la moindre résistance et leur criai : « Prenez mes clefs, ouvrez tout chez moi, je suis innocent! » J'ajoutai : « Montrez-moi au moins les preuves de l'infamie que vous prétendez que j'ai commise. » Les charges sont accablantes, me répondit-on, sans vouloir préciser ces charges.

Je fus ensuite conduit à la prison du Cherche-Midi par le commandant Henry, accompagné d'un agent de la sûreté. Durant ce trajet, le commandant Henry, qui était d'ailleurs parfaitement au courant de ce qui venait de se passer, car il avait assisté, caché derrière un rideau, à toute la scène, me demanda de quoi j'étais accusé. Ma réponse fut

l'objet d'un rapport du commandant Henry, rapport dont le mensonge éclata par les interrogatoires mêmes que je venais de subir et que je devais subir encore pendant plusieurs jours.

A mon arrivée dans la prison, je fus incarcéré dans une cellule, dont la fenêtre donnait sur la cour des condamnés. Je fus mis au secret le plus absolu; toute communication avec les miens me fut interdite. Je n'eus à ma disposition ni papier, ni plume, ni encre, ni crayon. Les premiers jours, je fus mis au régime des condamnés; puis cette mesure illégale fût annulée.

Les hommes qui apportaient ma nourriture, étaient toujours accompagnés du sergent de garde et de l'agent principal, qui seul possédait la clef de ma cellule. Il était interdit de m'adresser la parole.

Quand je me vis dans cette sombre cellule, sous l'impression atroce de la scène que je venais de subir et de l'accusation monstrueuse portée contre moi, quand je pensai à tous ceux que je venais de quitter il y a quelques heures à peine, dans la joie et le bonheur, je tombai dans un état de surexcitation terrible, je hurlai de douleur.

Je marchais dans ma cellule, heurtant ma tête aux murs. Le commandant des prisons vint me

voir, accompagné de l'agent principal, et me calma pour quelques instants.

Je suis heureux de pouvoir rendre ici mon reconnaissant hommage au commandant Forzinetti directeur des prisons militaires, qui sut allier les devoirs stricts du soldat aux sentiments les plus élevés d'humanité.

Durant les dix-sept jours qui suivirent, je subis de nombreux interrogatoires du commandant du Paty, faisant fonctions d'officier de police judiciaire. Il arrivait toujours le soir, fort tard, accompagné de son greffier, l'archiviste Gribelin; il me dictait des bouts de phrases pris dans la lettre incriminée, faisait passer rapidement sous mes yeux, à la lumière, des mots ou des fractions de mots pris dans la même lettre, en me demandant si je reconnaissais ou non mon écriture. En dehors de ce qui a été consigné dans les interrogatoires, il faisait toutes sortes d'allusions voilées à des faits auxquels je ne comprenais rien, puis se retirait théâtralement, laissant mon cerveau en face d'énigmes indéchiffrables. J'ignorais toujours quelle était la base de l'accusation; malgré mes demandes pressantes, je ne pouvais obtenir aucun éclaircissement sur l'accusation monstrueuse portée contre moi. Je me débattais dans le vide.

Si mon cerveau n'a pas sombré dans ces journées et dans ces nuits interminables, ce ne fut pas la faute du commandant du Paty. Je ne possédais ni papier ni encre permettant de fixer mes idées; à toutes les minutes je retournais dans ma tête les lambeaux de phrases que je lui arrachais et qui ne faisaient que me dérouter davantage. Mais quelles que fussent mes tortures, ma conscience veillait et me dictait infailliblement mon devoir. « Si tu meurs, me disait-elle, on te croira coupable; quoi qu'il arrive, il faut que tu vives pour crier ton innocence à la face du monde. »

Le quinzième jour enfin après mon arrestation, le commandant du Paty me montra une photographie de la lettre accusatrice, appelée depuis le Bordereau.

Cette lettre, je ne l'avais pas écrite, je n'en étais pas l'auteur.

III

Après la clôture de l'instruction du commandant du Paty, l'ordre d'ouvrir une instruction régulière fut donné par le général Mercier, ministre de la Guerre. Ma conduite cependant était irréprochable ; rien dans ma vie, dans mes actes, dans mes relations ne pouvait prêter à une méprise quelconque.

Le 3 novembre, le général Saussier, gouverneur de Paris, signa l'ordre d'informer.

L'information fut confiée au commandant d'Ormescheville, rapporteur près le 1er Conseil de guerre de Paris ; il ne put relever aucune charge précise. Son rapport est un tissu d'allusions et d'insinuations mensongères ; il en a été déjà fait bonne justice au Conseil de guerre de 1894 ; à la dernière audience, le commissaire du Gouverne-

ment termina son réquisitoire en reconnaissant que tout avait disparu, sauf le bordereau. La Préfecture de police, ayant fait des investigations sur ma vie privée, avait remis un rapport officiel absolument favorable ; l'agent Guénée, attaché au service des renseignements du ministère de la Guerre, produisit, d'autre part, un rapport anonyme ; ce n'étaient que racontars calomnieux. Ce dernier rapport fut seul produit au procès de 1894 ; le rapport officiel de la Préfecture de police, qui avait été remis à Henry, disparut. Les magistrats de la Cour suprême en retrouvèrent la minute dans les dossiers de la Préfecture et firent connaître la vérité en 1899.

Après sept semaines d'instruction, durant lesquelles je suis resté comme précédemment au secret le plus absolu, le commissaire du Gouvernement, commandant Brisset, conclut, le 3 décembre 1894, à la mise en accusation, « les présomptions étant suffisamment établies ». Ces présomptions étaient fondées sur les rapports contradictoires des experts en écriture. Deux experts, M. Gobert, expert près la Banque de France et M. Pelletier, concluaient en ma faveur ; deux experts, MM. Teyssonnières et Charavay, concluaient contre moi, tout en constatant de nombreuses dis-

semblances entre l'écriture du bordereau et la mienne. M. Bertillon, qui n'était pas expert, avait conclu contre moi par de prétendues raisons scientifiques. On sait qu'au procès de Rennes, en 1899, M. Charavay a solennellement reconnu son erreur.

Le 4 décembre 1894, le général Saussier, gouverneur militaire de Paris, signa l'ordre de mise en jugement.

Je fus mis alors en communication avec Me Demange, dont l'admirable dévouement m'a soutenu à travers toutes mes épreuves.

On me refusait toujours le droit de voir ma femme. Le 5 décembre, je reçus enfin l'autorisation de lui écrire à lettre ouverte.

Mardi, 5 décembre 1894.

Ma chère Lucie,

Enfin je puis t'écrire un mot, on vient de me signifier ma mise en jugement pour le 19 de ce mois. On me refuse le droit de te voir.

Je ne veux pas te décrire tout ce que j'ai souffert, il n'y a pas au monde de termes assez saisissants pour cela.

Te rappelles-tu quand je te disais combien nous étions heureux ? Tout nous souriait dans la vie. Puis tout à coup un coup de foudre épouvantable, dont mon cerveau est encore ébranlé. Moi, accusé du crime le plus monstrueux qu'un soldat puisse commettre ! Encore aujourd'hui je me crois l'objet d'un cauchemar épouvantable.

La vérité finira bien par se faire jour. Ma conscience est calme et tranquille, elle ne me reproche rien. J'ai toujours fait mon devoir, jamais je n'ai fléchi la tête. J'ai été accablé, atterré dans ma prison sombre, en tête à tête avec mon cerveau ; j'ai eu des moments de folie farouche, j'ai même divagué, mais ma conscience veillait. Elle me disait : « Haut la tête et regarde le monde en face. Fort de ta conscience marche droit et relève-toi. C'est une épreuve épouvantable, mais il faut la subir. »

Je ne t'écris pas plus longuement, car je veux que cette lettre parte ce soir.

Je t'embrasse mille fois comme je t'aime, comme je t'adore.

Mille baisers aux enfants. Je n'ose t'en parler plus longuement, les pleurs me viennent aux yeux en pensant à eux.

ALFRED.

La veille de l'ouverture des débats j'écrivis à ma femme la lettre suivante ; elle exprime toute

la confiance que j'avais dans la loyauté et la conscience des juges.

J'arrive enfin au terme de mes souffrances, au terme de mon martyre. Demain je paraîtrai devant mes juges, le front haut, l'âme tranquille.

L'épreuve que je viens de subir, épreuve terrible s'il en fut, a épuré mon âme. Je te reviendrai meilleur que je n'ai été. Je veux te consacrer, à toi, à mes enfants, à nos chères familles, tout ce qui me reste à vivre.

Comme je te l'ai dit, j'ai passé par des crises épouvantables. J'ai eu de vrais moments de folie furieuse à la pensée d'être accusé d'un crime aussi monstrueux.

Je suis prêt à paraître devant des soldats, comme un soldat qui n'a rien à se reprocher. Ils verront sur ma figure, ils liront dans mon âme, ils acquerront la conviction de mon innocence comme tous ceux qui me connaissent.

Dévoué à mon pays auquel j'ai consacré toutes mes forces, toute mon intelligence, je n'ai rien à craindre. Dors donc tranquille, ma chérie, et ne te fais aucun souci. Pense seulement à la joie que nous éprouverons à nous trouver bientôt dans les bras l'un de l'autre, à oublier bien vite ces jours tristes et sombres...

ALFRED.

Le 19 décembre 1894 commencèrent les débats du procès qui eut lieu à huis clos, malgré les énergiques protestations de mon avocat ; je désirais ardemment la publicité des audiences afin que mon innocence éclatât au grand jour.

Lorsque je fus introduit dans la salle d'audience, accompagné par un lieutenant de la garde républicaine, je ne vis rien, je n'entendis rien. J'ignorais tout ce qui se passait autour de moi ; j'avais l'esprit complètement absorbé par l'affreux cauchemar qui pesait sur moi depuis de si longues semaines, par l'accusation monstrueuse de trahison dont j'allais démontrer l'inanité, le néant.

Je distinguai seulement, au fond, sur l'estrade, les juges du Conseil de guerre, des officiers comme moi, des camarades devant lesquels j'allais enfin pouvoir faire éclater mon innocence. Quand je fus assis devant mon défenseur, Me Demange, je regardai mes juges. Ils étaient impassibles.

Derrière eux, les juges suppléants, le commandant Picquart, délégué du Ministre de la Guerre, M. Lépine, Préfet de police. En face de moi, le commandant Brisset, commissaire du Gouvernement et le greffier Valecalle.

Les premiers incidents, la bataille que Demange

livra pour obtenir du Conseil la publicité des débats, les violentes interruptions du Président du Conseil de guerre, l'évacuation de la salle, tout cela ne détourna pas mon esprit du but vers lequel il était tendu. J'avais hâte d'être face à face avec mes accusateurs. J'avais hâte de détruire les misérables arguments d'une infâme accusation, de défendre mon honneur.

J'entendis la déposition erronée et haineuse du commandant du Paty de Clam, la déposition mensongère du commandant Henry, au sujet de la conversation que nous échangeâmes dans le trajet du Ministère de la Guerre à la prison du Cherche-Midi, le jour de mon arrestation. Je les réfutai l'une et l'autre, énergiquement, avec calme. Mais quand ce dernier revint une seconde fois à la barre, lorsqu'il dit tenir d'une personne honorable qu'un officier du 2e bureau trahissait, je me levai indigné et je demandai avec violence la comparution de la personne dont il invoquait les propos. Alors, avec une attitude théâtrale, et en se frappant la poitrine, il ajouta : « Quand un officier a un secret dans sa tête, il ne le confie pas même à son képi. » Puis se tournant vers moi : « Et le traître, le voilà ! » Malgré mes violentes protestations, je ne pus obtenir que ces paroles fussent éclair-

cies; je ne pus donc en montrer la fausseté.

J'entendis les rapports contradictoires des experts; deux déposèrent en ma faveur, deux déposèrent contre moi, tout en constatant de nombreuses dissemblances entre l'écriture du bordereau et la mienne. Je n'attachai aucune importance à la déposition de Bertillon, car elle me parut l'œuvre d'un fou.

Toutes les allégations accessoires furent réfutées dans ces audiences. Aucun mobile ne put être invoqué pour expliquer un crime aussi abominable.

Dans la quatrième et dernière audience, le commissaire du Gouvernement abandonna tous les griefs accessoires pour ne retenir comme pièce à charge que le bordereau ; il s'empara de cette pièce et la brandit en s'écriant :

« Il ne reste plus que le bordereau, mais cela suffit. Que les juges prennent leurs loupes. »

Me Demange, dans son éloquente plaidoirie, réfuta les rapports des experts, en démontra toutes les contradictions et termina en demandant comment on avait pu échafauder une pareille accusation sans produire aucun mobile.

L'acquittement me parut certain.

Je fus condamné.

J'appris, quatre ans et demi plus tard, que la

bonne foi des juges avait été surprise autant par la déposition d'Henry que par la communication en chambre du Conseil de pièces secrètes et inconnues de la défense, pièces dont les unes m'étaient inapplicables, les autres fausses.

La communication en chambre du Conseil de ces pièces fut ordonnée par le général Mercier.

IV

Mon désespoir fut immense; la nuit qui suivit ma condamnation fut une des plus tragiques de ma tragique existence. Je roulais dans ma tête les projets les plus extravagants; j'étais las de tant d'atrocités, révolté de tant d'iniquités. Mais le souvenir de ma femme, de mes enfants m'empêcha de prendre une décision suprême et je me résolus à attendre.

Le lendemain, j'écrivis la lettre suivante :

23 décembre 1894.

Ma chérie,

Je souffre beaucoup, mais je te plains encore plus que moi. Je sais combien tu m'aimes; ton cœur doit

saigner. De mon côté, mon adorée, ma pensée a toujours été vers toi, nuit et jour.

Être innocent, avoir eu une vie sans tache et se voir condamné pour le crime le plus monstrueux qu'un soldat puisse commettre, quoi de plus épouvantable! Il me semble parfois que je suis le jouet d'un horrible cauchemar.

C'est pour toi seule que j'ai résisté jusqu'aujourd'hui; c'est pour toi seule, mon adorée, que j'ai supporté ce long martyre. Mes forces me permettront-elles d'aller jusqu'au bout? Je n'en sais rien. Il n'y a que toi qui puisses me donner du courage; c'est dans ton amour que j'espère le puiser...

J'ai signé mon pourvoi en revision.

Je n'ose te parler des enfants, leur souvenir m'arrache le cœur. Parle-m'en; qu'ils soient ta consolation.

Mon amertume est telle, mon cœur si ulcéré, que je me serais déjà débarrassé de cette triste vie, si ton souvenir ne m'arrêtait, si la crainte d'augmenter encore ton chagrin ne retenait mon bras.

Avoir entendu tout ce qu'on m'a dit, quand on sait en son âme et conscience n'avoir jamais failli, n'avoir même jamais commis la plus légère imprudence, c'est la torture morale la plus épouvantable.

J'essaierai donc de vivre pour toi, mais j'ai besoin de ton aide.

Ce qu'il faut surtout, quoi qu'il advienne de moi, c'est chercher la vérité, c'est remuer ciel et terre pour la découvrir, c'est y engloutir, s'il le faut, notre for-

tune, afin de réhabiliter mon nom traîné dans la boue. Il faut à tout prix laver cette tache imméritée.

Je n'ai pas le courage de t'écrire plus longuement. Embrasse tes chers parents, nos enfants, tout le monde pour moi.

ALFRED.

Tâche d'obtenir la permission de me voir. Il me semble qu'on ne peut te la refuser maintenant.

Le 23 décembre, dans la même journée, ma femme m'écrivait :

23 décembre 1894.

Quel malheur, quelle torture, quelle ignominie! Nous en sommes tous terrifiés, anéantis. Je sais comme tu es courageux, je t'admire. Tu es un malheureux martyr. Je t'en supplie, supporte encore vaillamment ces nouvelles tortures. Notre vie, notre fortune à tous sera sacrifiée à la recherche des coupables. Nous les trouverons, il le faut. Tu seras réhabilité.

Nous avons passé près de cinq années de bonheur absolu, vivons sur ce souvenir; un jour justice se fera et nous serons encore heureux, les enfants t'adoreront. Nous ferons de ton fils un homme tel que toi, je ne

pourrai pas lui choisir de plus bel exemple. J'espère bien que je serai autorisée à te voir. En tout cas, sois certain d'une chose, c'est que je te suivrai si loin qu'on t'enverra. Je ne sais si la loi m'autorise à t'accompagner, mais elle ne peut m'empêcher de te rejoindre et je le ferai.

Encore une fois, courage, il faut que tu vives pour nos enfants, pour moi.

23 décembre, soir.

Je viens d'avoir, dans mon immense chagrin, la joie d'avoir de tes nouvelles, d'entendre parler Me Demange dans des termes si chauds, si cordiaux, que mon pauvre cœur en a été réconforté.

Tu sais si je t'aime, si je t'adore, mon bien cher mari ; notre immense malheur, l'horrible infamie dont nous sommes l'objet ne font que resserrer encore les liens de mon affection.

Partout où tu iras, où l'on t'enverra, je te suivrai ; à deux nous supporterons plus facilement l'expatriement, nous vivrons l'un pour l'autre... ; nous élèverons nos enfants, nous leur donnerons une âme bien trempée contre les vicissitudes de la vie.

Je ne puis me passer de toi, tu es ma consolation ; la seule lueur de bonheur qui me reste est de finir mes jours à tes côtés. Tu as été un martyr, et tu as encore horriblement à souffrir. La peine qui va t'être infligée

est odieuse. Promets-moi que tu la supporteras courageusement.

Tu es fort de ton innocence ; imagine-toi que c'est un autre que toi-même que l'on déshonore, accepte le châtiment immérité, fais-le pour moi, pour ta femme qui t'adore. Donne-lui ce témoignage d'affection, fais-le pour tes enfants ; ils t'en seront reconnaissants un jour. Ils t'embrassent bien et demandent beaucoup leur papa, ces pauvres petits.

LUCIE.

J'avais signé, sans espoir, mon pourvoi en revision devant le tribunal de revision militaire. La revision, en effet, ne pouvait être invoquée devant ce tribunal que pour vice de forme; j'ignorais alors que la condamnation avait été illégalement prononcée.

Les journées s'écoulèrent dans une attente angoissante; j'étais ballotté entre mon devoir et l'horreur que m'inspirait un supplice aussi infâme qu'immérité. Ma femme, qui n'avait pas encore pu obtenir l'autorisation de me voir, m'écrivit de longues lettres pour me soutenir et m'encourager à supporter le supplice de la dégradation.

24 décembre 1894.

Je souffre au delà de tout ce qu'on peut imaginer des horribles tortures que tu supportes; ma pensée ne te quitte pas une seconde. Je te vois seul dans ta triste prison en proie aux plus sombres réflexions, je compare nos années de bonheur, les douces journées que nous avons passées ensemble à l'heure actuelle. Comme nous étions heureux, comme tu as été bon et dévoué pour moi, avec quel entier dévouement tu m'as soignée quand j'étais malade, quel père tu étais pour nos pauvres chéris. Tout cela passe et repasse dans mon esprit; je suis malheureuse de ne pas t'avoir près de moi, de me sentir seule. Mon cher adoré, il faut, il faut absolument que nous nous retrouvions ensemble, que nous vivions l'un pour l'autre, car nous ne pouvons plus exister l'un sans l'autre. Il faut que tu te résignes à tout, que tu supportes les terribles épreuves qui t'attendent, que tu sois fort et fier dans le malheur...

25 décembre.

Je pleure, je pleure et je recommence à pleurer. Tes lettres seules viennent me consoler dans mon extrême douleur, seules elles me soutiennent et me réconfortent. Vis pour moi, je t'en conjure, mon cher ami;

rassemble tes forces, lutte, luttons ensemble jusqu'à la découverte du coupable. Que deviendrai-je sans toi? je n'aurai plus rien qui me rattacherait au monde, je mourrais de chagrin si je n'avais l'espoir de me retrouver auprès de toi et de passer encore d'heureuses années à tes côtés...

Nos enfants sont ravissants. Ton pauvre petit Pierre demande tant après toi, je ne puis lui répondre que par des larmes. Ce matin encore il me demandait si tu rentrerais ce soir. Je m'ennuie beaucoup, beaucoup après mon papa, m'a-t-il dit. Jeanne change énormément; elle cause bien, fait des phrases et embellit beaucoup. Du courage, tu les retrouveras un jour; nos rêves, nos projets renaîtront et nous pourrons les accomplir.

26 décembre 1894.

J'ai été porter moi-même tes effets au greffe de la prison; je suis entrée dans cette triste maison où tu subis cet horrible martyre. Pour un moment j'ai eu la sensation que je me rapprochais de toi; j'aurais voulu briser ces froides murailles qui nous séparaient et venir t'embrasser. Malheureusement il est des choses pour lesquelles la volonté est impuissante, des cas où toutes les forces physiques et morales ne suffisent pas pour vaincre. J'attends très impatiemment le moment où on nous permettra de nous jeter enfin dans les bras l'un de l'autre...

Je te demande un immense sacrifice, celui de vivre pour moi, pour nos enfants, de lutter jusqu'à la réhabilitation... Je mourrais de chagrin si tu n'étais plus, je n'aurais pas la force de soutenir une lutte pour laquelle toi seul au monde peux me fortifier.

27 décembre 1894.

Je ne puis me lasser de t'écrire, de venir te causer, ce sont mes seuls bons moments; je ne sais faire que cela et pleurer. Tes lettres me font tant de bien, merci. Continue à me gâter. Je donnerai aux enfants des jouets de ta part; ils n'ont pas besoin de cela pour penser à toi. Tu étais si bon pour eux que ces petits ne t'oublient pas. Pierre demande beaucoup après toi et le matin ils viennent tous deux dans ma chambre admirer ta photographie... Pauvre ami, comme tu dois souffrir de ne pas les voir. Mais garde ton beau courage ; un jour viendra où nous serons tous réunis, tous heureux, où tu pourras les caresser, les adorer.

Je t'en supplie, ne t'occupe pas de ce que pense la foule. Tu sais combien les opinions tournent... Qu'il te suffise de savoir que tous tes amis, tous ceux qui te connaissent sont pour toi ; les gens intelligents cherchent à débrouiller le mystère.

21 décembre 1894.

Je vois que tu as repris courage et tu m'en as redonné... Supporte vaillamment cette triste cérémonie, relève la tête et crie ton innocence, ton martyre à la face de tes exécuteurs.

Cet horrible supplice passé, je mettrai tout mon amour, toute ma tendresse, toute ma reconnaissance à t'aider à supporter le reste. Lorsqu'on a sa conscience pour soi, la conviction qu'on a fait son devoir toujours et de tout temps, l'espérance dans l'avenir, on peut tout supporter...

LUCIE.

Le 31 décembre 1894, j'appris que le pourvoi en revision avait été repoussé.

Le soir même, le commandant du Paty de Clam se présenta à la prison. Il venait me demander si je n'avais pas commis quelque acte d'imprudence, quelque acte d'amorçage. Je ne lui répondis qu'en protestant toujours aussi énergiquement de mon innocence.

Aussitôt après son départ, j'écrivis la lettre suivante au Ministre de la Guerre :

Monsieur le Ministre,

J'ai reçu, par votre ordre, la visite du commandant du Paty de Clam, auquel j'ai déclaré encore que j'étais innocent et que je n'avais même jamais commis la moindre imprudence. Je suis condamné, je n'ai aucune grâce à demander. Mais au nom de mon honneur, qui je l'espère me sera rendu un jour, j'ai le devoir de vous prier de vouloir bien continuer vos recherches. Moi parti, qu'on cherche toujours, c'est la seule grâce que je sollicite.

J'écrivis ensuite à Maître Demange pour lui rendre compte de cette visite.

J'avais précédemment informé ma femme du rejet du pourvoi.

31 décembre 1894.

Ma chère Lucie,

Le pourvoi est rejeté, comme il fallait s'y attendre. On vient de me le signifier; demande de suite la permission de me voir.

Le supplice cruel et horrible approche, je vais l'affronter avec la dignité d'une conscience pure et tranquille. Te dire que je ne souffrirai pas, ce serait mentir, mais je n'aurai pas de défaillance...

ALFRED.

Ma femme me répondit :

1er janvier 1895.

J'ai envoyé hier après-midi à la Place porter ma demande et on a vainement attendu la réponse... Pourvu que mon autorisation de te voir m'arrive demain! Car enfin quelle raison pourraient-ils invoquer encore maintenant si ce n'est celle de la cruauté, de la barbarie? Pauvre, pauvre ami... Que je voudrais donc t'embrasser, te consoler, te réconforter. Non,

vois-tu, mon cœur saigne à la pensée des tortures que tu as à subir.

Avoir une belle âme comme la tienne, des sentiments aussi élevés, une bonté inaltérable, un patriotisme exalté, et se voir torturé avec cette cruauté, cet acharnement, et payer, toi innocent, pour un autre qui se dérobe lâchement derrière son infamie. Il n'est pas dmissible, s'il existe une justice, que ce traître ne se dévoile pas, que la vérité ne se fasse pas jour.

LUCIE.

Enfin, ma femme fut autorisée à me voir. L'entrevue eut lieu dans le parloir de la prison. C'est une pièce grise, séparée au milieu par deux grilles parallèles, treillagées ; ma femme était d'un côté de l'une des grilles, moi de l'autre côté de la deuxième grille.

C'est dans ces conditions pénibles qu'il me fut permis de voir ma femme, après tant de semaines douloureuses. Je ne pus même pas l'embrasser, la serrer dans mes bras ; nous dûmes causer à distance. Cependant ma joie fut grande de revoir ce cher visage ; je cherchai à y lire et à y voir quelles traces y avaient laissées la souffrance et la douleur.

Après son départ, je lui écrivis :

Mercredi, 5 heures.

Ma chérie.

Je veux encore t'écrire ces quelques mots pour que tu les trouves demain matin à ton réveil.

Notre conversation, même à travers les barreaux de la prison, m'a fait du bien. Je tremblais sur mes jambes en descendant, mais je me suis raidi pour ne pas tomber par terre d'émotion. A l'heure qu'il est, ma main n'est pas encore bien assurée : cette entrevue m'a violemment secoué. Si je n'ai pas insisté pour que tu restes plus longtemps, c'est que j'étais à bout de forces; j'avais besoin d'aller me cacher pour pleurer un peu. Ne crois pas pour cela que mon âme soit moins vaillante ni moins forte, mais le corps est un peu affaibli par trois mois de prison...

Ce qui m'a fait le plus de bien, c'est de te sentir si courageuse et si vaillante, si pleine d'affection pour moi. Continue, ma chère femme, imposons le respect au monde par notre attitude et notre courage. Quant à moi, tu as dû sentir que j'étais décidé à tout ; je veux mon honneur et je l'aurai ; aucun obstacle ne m'arrêtera.

Remercie bien tout le monde, remercie de ma part Me Demange de tout ce qu'il a fait pour un innocent.

Dis-lui toute la gratitude que j'ai pour lui, j'ai été incapable de l'exprimer moi-même. Dis-lui que je compte sur lui dans cette lutte pour mon honneur.

ALFRED.

La première entrevue avait eu lieu dans le parloir de la prison. Elle avait revêtu par les circonstances un caractère si tragique que le commandant Forzinetti demanda et obtint l'autorisation de me laisser voir ma femme dans son cabinet, lui étant présent.

Ma femme vint me voir une seconde fois; c'est alors que je lui fis la promesse de vivre et d'affronter courageusement la douleur de la lugubre cérémonie qui m'attendait. A la suite de sa visite, je lui écrivis :

« Je suis plus calme, ta vue m'a fait du bien. Le plaisir de t'embrasser pleinement et entièrement m'a fait un bien immense.

« Je ne pouvais attendre ce moment. Merci de la joie que tu m'as donnée.

« Comme je t'aime, ma bonne chérie ! Enfin espérons

que tout cela aura une fin. Il faut que je conserve toute mon énergie. »

Je vis aussi quelques instants mon frère Mathieu, dont je connaissais l'admirable dévouement.

Le jeudi 3 janvier 1895, j'appris que le supplice était pour le surlendemain.

Jeudi matin.

On m'apprend que l'humiliation suprême est pour après-demain. Je m'y attendais, j'y étais préparé, le coup a cependant été violent. Je résisterai, je te l'ai promis. Je puiserai les forces qui me sont encore nécessaires dans ton amour, dans l'affection de vous tous, dans le souvenir de mes enfants chéris, dans l'espoir suprême que la vérité se fera jour. Mais il faut que je sente votre affection à tous rayonner autour de moi, il faut que je vous sente lutter avec moi. Continuez donc vos recherches sans trêve ni repos...

ALFRED.

V

La dégradation eut lieu le samedi 5 janvier ; je subis cet horrible supplice sans faiblesse.

Avant la lugubre cérémonie, j'attendis une heure dans la salle de l'adjudant de garnison à l'École militaire. Durant ces longues minutes, je tendis toutes les forces de mon être ; les souvenirs des atroces mois que je venais de passer revinrent à ma mémoire et, en phrases entrecoupées, je rappelai la dernière visite que me fit le commandant du Paty de Clam dans ma prison. Je protestai contre l'infâme accusation portée contre moi ; je rappelai que j'avais encore écrit au ministre pour lui dire que j'étais innocent. C'est en travestissant ces paroles que le capitaine Lebrun-Renault, avec une rare inconscience, créa ou laissa créer cette légende des aveux dont je n'appris l'existence

qu'en janvier 1899. S'il m'en eût été parlé avant mon départ de France, qui n'eut lieu qu'en février 1895, c'est-à-dire plus de sept semaines après la dégradation, j'aurais cherché à tuer cette légende dans l'œuf.

Je fus conduit ensuite, entre quatre hommes et un gradé, au centre de la place.

Neuf heures sonnèrent ; le général Darras, commandant la parade d'exécution, fit porter les armes.

Je souffrais le martyre, je me raidissais pour concentrer toutes mes forces, j'évoquais pour me soutenir le souvenir de ma femme, de mes enfants.

Aussitôt après la lecture du jugement, je m'écriai, m'adressant aux troupes :

« Soldats, on dégrade un innocent ; soldats, on déshonore un innocent.

« Vive la France, vive l'armée ! »

Un adjudant de la garde républicaine s'approcha de moi. Rapidement, il arracha boutons, bandes de pantalon, insignes de grade du képi et des manches, puis il brisa mon sabre. Je vis tomber à mes pieds tous ces lambeaux d'honneur. Alors, dans cette secousse effroyable de tout mon être, mais le corps droit, la tête haute, je clamai tou-

jours et encore mon cri à ces soldats, à ce peuple assemblé : « Je suis innocent ! »

La cérémonie continua. Je dus faire le tour du carré. J'entendis les hurlements d'une foule abusée, je sentis le frisson qui devait la faire vibrer, puisqu'on lui présentait un homme condamné pour trahison, et j'essayai de faire passer dans cette foule un autre frisson, celui de mon innocence.

Le tour du carré s'acheva ; le supplice était terminé, je le croyais du moins.

L'agonie de cette longue journée ne faisait que commencer.

On me lia les poings et une voiture cellulaire me conduisit au Dépôt, en passant par le pont de l'Alma. En arrivant à l'extrémité du pont, je vis par la lucarne de la voiture les fenêtres de l'appartement où venaient de s'écouler de si douces années, où je laissais tout mon bonheur. L'angoisse fut atroce.

Au Dépôt, je fus, dans mon costume déchiré et en loques, traîné de salle en salle, fouillé, photographié, mensuré. Enfin, vers midi, je fus conduit à la prison de la Santé et enfermé dans une cellule.

Ma femme fut autorisée à me voir deux fois par semaine, dans le cabinet du directeur de la prison.

Celui-ci se montra d'ailleurs parfaitement correct durant tout mon séjour.

Ma femme et moi, nous continuâmes à échanger de nombreuses lettres.

Prison de la Santé, samec 5 janvier 1895.

Ma chérie,

Te dire ce que j'ai souffert aujourd'hui, je ne le veux pas, ton chagrin est déjà assez grand pour que je ne vienne pas encore l'augmenter.

En te promettant de vivre, en te promettant de résister jusqu'à la réhabilitation de mon nom, je t'ai fait le plus grand sacrifice qu'un homme de cœur, qu'un honnête homme auquel on vient d'arracher son honneur, puisse faire. Pourvu, mon Dieu, que mes forces physiques ne m'abandonnent pas! Le moral tient, ma conscience qui ne me reproche rien me soutient, mais je commence à être à bout de patience et de force...

Je te raconterai plus tard, quand nous serons de nouveau heureux, ce que j'ai souffert aujourd'hui, combien de fois, au milieu de ces nombreuses pérégrinations parmi de vrais coupables, mon cœur a saigné. Je me demandais ce que je faisais là, pourquoi j'étais là... il me semblait que j'étais le jouet d'une hallucination; mais hélas, mes vêtements déchirés, souillés, me rap-

pelaient brutalement à la réalité, les regards de mépris qu'on me jetait me disaient trop clairement pourquoi j'étais là.

Hélas, pourquoi ne peut-on pas ouvrir avec un scalpel le cœur des gens et y lire ! Tous les braves gens qui me voyaient passer y auraient lu, gravé en lettres d'or : « Cet homme est un homme d'honneur. » Mais comme je les comprends ! A leur place je n'aurais pas non plus pu contenir mon mépris à la vue d'un officier qu'on leur dit être un traître. Mais hélas, c'est là ce qu'il y a de tragique, c'est que le traître, ce n'est pas moi !...

5 janvier 1895. Samedi, 7 heures soir.

Je viens d'avoir un moment de détente terrible, des pleurs entremêlés de sanglots, tout le corps secoué par la fièvre. C'est la réaction des horribles tortures de la journée, elle devait fatalement arriver ; mais, hélas, au lieu de pouvoir sangloter dans tes bras, au lieu de pouvoir m'appuyer sur toi, mes sanglots ont résonné dans le vide de ma prison.

C'est fini, haut les cœurs ! Je concentre toute mon énergie. Fort de ma conscience pure et sans tache, je me dois à ma famille, je me dois à mon nom. Je n'ai pas le droit de déserter tant qu'il me restera un souffle de vie ; je lutterai avec l'espoir prochain de voir la lumière se faire. Donc, poursuivez vos recherches...

ALFRED.

De ma femme :

Samedi soir, 5 janvier 1895.

Quelle horrible matinée! Quels atroces moments! Non! je ne puis y penser, cela me fait trop souffrir. Toi, mon pauvre ami, un homme d'honneur, toi qui adores la France, toi qui as une âme si belle, des sentiments aussi élevés, subir la peine la plus infamante qu'on puisse infliger, c'est abominable!

Tu m'avais promis d'être courageux, tu as tenu parole, je t'en remercie. Ta dignité, ta belle attitude, ont frappé bien des cœurs et lorsque l'heure de la réhabilitation arrivera, le souvenir des souffrances que tu as endurées dans ces horribles moments sera gravé dans la mémoire des hommes.

J'aurais tant voulu être auprès de toi, te donner des forces, te réconforter, j'avais tant espéré te voir, mon pauvre ami, et mon cœur saigne à l'idée que mon autorisation ne m'est pas encore parvenue et que je devrai peut-être attendre encore pour avoir l'immense bonheur de t'embrasser...

Nos chéris sont bien gentils; ils sont si gais, si heureux. C'est une consolation dans notre immense malheur de les avoir si jeunes, si inconscients de la vie. Pierre parle de toi et avec tant de cœur, que je ne puis m'empêcher de pleurer.

LUCIE

De la prison de la Santé :

Dimanche 6 janvier 1895, 5 heures.

Pardon, mon adorée, si dans mes lettres d'hier j'ai exhalé ma douleur, étalé ma torture. Il fallait bien que je la confie à quelqu'un ! Quel cœur est plus préparé que le tien à recevoir le trop-plein du mien ? C'est ton amour qui m'a donné le courage de vivre ; il faut que je le sente vibrer près du mien.

Courage donc ! Ne pense pas trop à moi, tu as d'autres devoirs à remplir. Tu te dois à nos enfants, à notre nom qu'il faut réhabiliter. Pense donc à toutes les nobles missions qui t'incombent ; elles sont lourdes, mais je te sais capable de les entreprendre à condition de ne pas te laisser abattre, à condition de conserver tes forces.

Il faut donc lutter contre toi-même, rassembler toute ton énergie et ne penser qu'à tes devoirs...

ALFRED.

De ma femme :

Dimanche 6 janvier 1895.

Je suis bien tourmentée de ne pas avoir encore reçu de tes nouvelles. Je suis anxieuse de savoir comment

tu as supporté ces horribles moments... On m'apporte tes deux lettres, c'est un soulagement pour moi, merci de me gâter ainsi, je reconnais là ton bon cœur. Je ne puis te dire combien cela me navre, quels déchirements je ressens à la pensée de tes souffrances. Quelle vie, mon Dieu, quel martyre ! Je m'attendais à ce que tu aies un moment de détente terrible, une crise; je suis sûre que cela t'a fait du bien de pleurer. Pauvre ami, nons étions si heureux, si tranquilles, nous ne vivions que pour nous, que pour faire le bonheur de nos parents, de nos enfants, de notre famille. Si seulement je pouvais être auprès de toi, partager tes douleurs, tes souffrances, rester dans ta cellule, vivre de la même vie que toi, je serais presque heureuse. J'aurais au moins l'immense bonheur de te soulager un peu, de te consoler avec mon immense affection, de t'entourer de tous les soins qu'une femme qui t'adore pourrait te donner. Mais je t'en supplie, garde ton courage, ne te laisse pas abattre...

Lundi 7 janvier 1895.

Ma première occupation, aussitôt levée, est de venir causer un peu avec toi, de tâcher de t'envoyer un petit rayon de chaleur dans ta triste cellule. Je souffre tellement, tellement de te sentir si malheureux, de ne pouvoir soulager ta douleur, que tout ce qui m'entoure, tout ce qui se passe autour de moi, en un mot tout ce qui n'est pas toi, me laisse indifférente.

Je ne pense qu'à toi, je ne veux vivre que pour toi et dans l'espoir de te retrouver bientôt. Dis moi, je t'en prie, tout ce que tu ressens, dans quel état physique tu es ? J'ai des angoisses, des inquiétudes terribles que ta santé ne te trahisse. Ah ! si je pouvais te voir, si je pouvais rester auprès de toi, te faire oublier un peu ton malheur. Que ne donnerais-je pour cela !

7 janvier soir.

Que pourrais-je te dire, si ce n'est que je ne pense qu'à toi, que je ne parle que de toi, que toute mon âme, tout mon esprit sont tendus vers toi ? Je te demande, je te supplie d'avoir du courage, de ne pas te laisser abattre, de ne pas te laisser ronger par le chagrin et de lutter pour que tes forces physiques ne t'abandonnent pas. Il faut que nous arrivions à te réhabiliter ; nous faisons tout et nous ferons tout pour cela. Qu'est-ce que notre fortune à côté de l'honneur d'un homme, d'enfants, de deux familles ; je serai heureuse d'avoir consacré tout notre avoir à cette noble tâche...

Nous avons tous la conviction qu'il n'est pas d'erreur qui ne se reconnaisse un jour, que le coupable se trouvera et que nos efforts seront couronnés de succès...

LUCIE.

De la prison de la Santé, mardi 8 janvier 1895.

... Dans mes plus tristes moments, dans mes moments de crise violente, une étoile vient tout à coup briller dans mon cerveau et me sourire. C'est ton image, ma chérie, c'est ton image adorée, que j'espère revoir bientôt et auprès de laquelle j'attendrai patiemment qu'on me rende ce que j'ai de plus cher en ce monde, mon honneur, mon honneur qui n'a jamais failli...

ALFRED.

De ma femme :

Mardi 8 janvier 1895.

J'étais terriblement inquiète de ne pas avoir de tes nouvelles et j'ai passé une nuit atroce ; enfin ce matin j'ai reçu ta bonne lettre et cela m'a fait du bien. Je ne m'explique pas du tout comment tes lettres sont si longues à parvenir; ainsi une lettre de toi écrite le dimanche ne m'arrive que le mardi...

Je viens de recevoir l'autorisation de te voir les lundi et vendredi à deux heures, dans le cabinet de

monsieur le Directeur; tu penses si j'en ai été heureuse...

LUCIE.

De la prison de la Santé :

Mercredi 9 janvier 1895.

... Vraiment, quand j'y pense encore, je me demande comment j'ai pu avoir le courage de te promettre de vivre après ma condamnation. Cette journée du samedi reste dans mon esprit gravée en lettres de feu. J'ai le courage du soldat qui affronte le danger en face, mais hélas! aurai-je l'âme du martyr?...

Je vis d'espoir, je vis dans la conviction qu'il est impossible que la vérité ne se fasse pas jour, que mon innocence ne soit pas reconnue et proclamée par cette chère France, ma patrie...

Jeudi 10 janvier 1895.

Depuis ce matin deux heures, je ne dors plus, dans l'attente où je suis de te voir aujourd'hui. Il me semble que j'entends déjà ta voix chérie me parler de nos

chers enfants, de nos chères familles... et si je pleure, je n'en ai pas honte, car le martyre que j'endure est vraiment cruel pour un innocent...

ALFRED.

De ma femme :

Jeudi 10 janvier 1895.

J'ai reçu hier soir ta lettre de mardi et je l'aie lue, relue; j'ai pleuré étant seule dans ma chambre et ce matin encore à mon réveil. J'avais joui cette nuit d'un peu de calme, j'avais rêvé que nous causions ; mais quel réveil, quelles angoisses quand je me suis trouvée de nouveau en proie à mon sombre chagrin ! Si je souffre tant, c'est pour toi qui subis héroïquement le plus terrible des martyres, pour toi qui as été torturé moralement de la façon la plus épouvantable et la plus imméritée...

LUCIE.

De la prison de la Santé :

Vendredi 11 janvier 1895.

Pardonne-moi, si parfois je gémis... mais que veux-tu, il m'arrive, sous l'amertume des souvenirs, d'avoir besoin d'épancher dans ton cœur le trop plein du mien. Nous nous sommes toujours si bien compris, mon adorée, que je suis sûr que ton âme forte et généreuse palpite d'indignation avec la mienne.

Nous étions si heureux ! Tout nous souriait dans la vie. Te souviens-tu quand je te disais que nous n'avions rien à envier à personne ? Situation, fortune, amour réciproque de l'un pour l'autre, des enfants adorables... nous avions tout enfin.

Pas un nuage à l'horizon... puis un coup de foudre épouvantable, inattendu, si incroyable même, qu'aujourd'hui encore il me semble parfois que je suis le jouet d'un horrible cauchemar.

Je ne me plains pas de mes souffrances physiques, tu sais que celles-là je les méprise, mais sentir planer sur son nom une accusation épouvantable, infâme, quand on est innocent... Ah ! cela non ! Et c'est pourquoi j'ai supporté toutes les tortures, tous les affronts, car je suis convaincu que tôt ou tard la vérité se découvrira et qu'on me rendra justice.

J'excuse très bien cette colère, cette rage de tout un noble peuple auquel on apprend qu'il y a un traître...

mais je veux vivre, pour qu'il sache que ce traître ce n'est pas moi.

Soutenu par ton amour, par l'affection sans bornes de tous les nôtres, je vaincrai la fatalité. Je ne prétends pas que je n'aurai pas encore parfois des moments d'abattement, de désespoir même. Vraiment, pour ne pas se plaindre d'une erreur aussi monstrueuse, il faudrait une grandeur d'âme à laquelle je ne prétends pas, mais mon cœur restera fort et vaillant...

Je vivrai, mon adorée, parce que je veux que tu puisses continuer à porter mon nom comme tu l'as fait jusqu'à présent, avec honneur, avec joie et avec amour, parce qu'enfin je veux le transmettre intact à nos enfants.

Ne vous laissez donc pas abattre par l'adversité ni les uns ni les autres ; cherchez la vérité sans trêve ni repos...

ALFRED.

De ma femme :

Vendredi 11 janvier 1895.

Comme j'ai été contente de passer quelques moments avec toi et combien ils m'ont semblé courts. J'avais tant d'émotion que je ne pouvais te parler, t'exhorter au courage ; pauvre ami, que j'aurais voulu te dire ce que je pense de toi, combien je t'admire, combien je

t'aime et toute la reconnaissance que j'ai de l'immense sacrifice que tu as fait pour moi, pour tes enfants. J'ai eu des remords, je ne t'ai pas assez parlé de l'espoir que nous avions de découvrir la vérité ; nous avons la conviction absolue d'arriver. Te dire dans combien de temps, c'est une chose impossible, mais il faut prendre patience et ne pas désespérer. Comme je te l'ai dit tout à l'heure, nous n'avons qu'une préoccupation, du matin au soir, et toute la nuit nous nous torturons l'esprit pour avoir un indice, un fil quelconque qui puisse nous faire trouver le misérable, l'infâme personnage qui nous a détruit notre honneur.

Nous réunissons toutes nos intelligences, toutes nos volontés ; eh bien ! avec tous ces éléments et la persévérance que nous y mettons, il est impossible que nous n'arrivions pas à te réhabiliter.

Ne te tourmente pas pour les enfants, ce sont tous les deux de braves petits cœurs...

Samedi 12 janvier 1895.

Je suis encore toute émue de notre entrevue d'hier; j'ai été terriblement impressionnée en te voyant, en te causant; j'en ai éprouvé un tel plaisir que j'ai été incapable de fermer l'œil cette nuit. Tu es admirable de conserver, malgré tes souffrances, une âme aussi vaillante, des sentiments aussi nobles, aussi élevés. Oui, il faut bien l'espérer, un jour viendra où la lumière

sera faite, où ton innocence sera reconnue, où la France reconnaîtra son erreur et verra en toi un de ses plus braves, de ses plus nobles enfants. Tu auras encore du bonheur, nous passerons d'heureuses années ensemble ; toi, qui faisais tant de projets, qui rêvais de faire de ton fils un homme, tu auras encore cette joie. Il est bien bon, ton petit Pierre, et sa sœur est très gentille également. J'étais sévère pour eux, tu le sais, mais j'avoue que maintenant, tout en exigeant d'eux l'obéissance, je me laisse souvent aller à les gâter. Qu'ils profitent, ces pauvres petits, avant de connaître les tristesses de la vie...

Dimanche 13 janvier 1895.

Quelle patience, quelle abnégation, quel courage il te faut avoir pour supporter ces longues humiliations ! Je ne peux pas te dire quelle profonde admiration j'ai pour toi ; la dignité, la volonté avec lesquelles tu acceptes le martyre pour moi, pour nos enfants sont surhumaines ; je suis fière de porter ton nom et lorsque les enfants auront l'âge de comprendre, ils te seront reconnaissants des souffrances que tu as endurées pour eux...

Lundi 14 janvier 1895.

Quel dommage que ces instants si courts et si désirés de notre entrevue soient déjà passés ! Que les minutes d'ennui sont longues, mais comme les minutes de bonheur passent vite ! Cette entrevue s'est de nouveau passée comme un rêve ; je suis arrivée à la prison avec joie et je suis rentrée saisie par une profonde tristesse. Ta vue m'a fait du bien, je ne pouvais cesser de te regarder, de t'écouter ; mais je souffre horriblement en te quittant de te laisser seul dans cette sombre prison en proie à ton chagrin, à cette horrible torture morale, à cette souffrance imméritée...

LUCIE.

Ma femme, épuisée par cette succession ininterrompue d'émotions, fut obligée de prendre le lit.

Vendredi 18 janvier 1895.

Quelle triste journée je passe, pire que les autres si cela est possible, car la seule ombre de bonheur qui nous est accordée m'est aujourd'hui refusée. J'ai pu

me lever, mais je ne suis pas encore assez solide pour sortir ; le docteur, malgré l'immense désir que j'avais de venir t'embrasser, craignait pour moi un refroidissement, il désire que je garde encore la chambre demain. Cela me fait beaucoup de peine et je dois t'avouer que j'ai été peu raisonnable, je me suis cachée pour pleurer.

LUCIE.

Cette lettre ne me parvint qu'à l'île de Ré ; ma femme ignorait encore mon départ.

VI

Je quittai la prison de la Santé le 17 janvier 1895. J'avais préparé comme d'habitude ma cellule, rabattu ma couchette, et je m'étais couché à l'heure réglementaire, sans qu'aucun indice pût me faire soupçonner mon départ. J'avais même été prévenu dans la journée que ma femme avait reçu l'autorisation de me voir le surlendemain, n'ayant pas pu venir depuis près d'une semaine.

Entre dix heures et onze heures du soir, je fus brusquement réveillé ; on me dit de me préparer aussitôt pour le départ. Je n'eus que le temps de m'habiller à la hâte. Le délégué du ministère de l'intérieur chargé, avec trois gardiens, du transbordement, fut d'une brutalité révoltante ; à peine vêtu, il me fit mettre les menottes et ne me donna même pas le temps de prendre mon lor-

gnon. Il faisait un froid terrible. Je fus conduit à la gare d'Orléans dans une voiture cellulaire, puis dirigé, par l'entrée de la petite vitesse, sur le quai de départ, où se trouvait un wagon spécial pour le transport des prisonniers destinés au bagne. Ce wagon comprend un certain nombre de cellules qui ont juste la dimension d'un homme assis; chacune est close par une porte qui empêche d'étendre les jambes. Je fus enfermé dans l'une d'elles, les menottes aux poings et les fers aux pieds. La nuit fut horriblement longue, tous mes membres étaient engourdis. Dans la matinée du lendemain, je pus obtenir, après de nombreuses demandes, un peu de café noir, du pain et du fromage. Je grelottais la fièvre.

Enfin, vers midi, nous arrivâmes à La Rochelle. Notre départ de Paris n'avait pas été signalé, et si, à l'arrivée, on m'eût embarqué tout de suite pour l'île de Ré, j'aurais passé inaperçu.

Mais il y avait quelques personnes à la gare, ayant l'habitude de venir voir débarquer les forçats en partance pour l'île de Ré. On voulut attendre leur départ. A chaque instant le gardien-chef était appelé hors du wagon par le délégué du ministère de l'intérieur, puis venait donner des ordres mystérieux aux autres gardiens. Ceux-ci

sortaient, chacun à son tour, revenaient, fermaient tantôt une persienne, tantôt l'autre, se parlaient à l'oreille. Il était évident que ce singulier manège allait éveiller l'attention de ces quelques curieux, qui se dirent qu'il devait y avoir un prisonnier important dans la voiture cellulaire, et comme on ne l'en faisait pas descendre, cherchèrent à l'y voir. Aussitôt, affolement des gardiens, du délégué du ministère de l'intérieur. Puis, une indiscrétion fut, paraît-il, commise ; mon nom fut prononcé. La nouvelle se répandit et la foule ne fit que grossir. Je dus rester tout l'après-midi dans la voiture cellulaire, entendant au dehors la foule qui devenait de plus en plus houleuse. Enfin, à la nuit, on me fit sortir du wagon. Dès que je parus, les clameurs redoublèrent. Les coups pleuvaient sur moi ; autour de moi, des bousculades eurent lieu. Je restai impassible au milieu de cette foule, je me trouvai même un instant presque seul au milieu d'elle, prêt à lui livrer mon corps. Mais mon âme était à moi et je comprenais trop bien la douleur de ce peuple abusé ; j'aurais voulu, en lui laissant mon être physique, lui crier son erreur. Je repoussai même les gardiens qui vinrent à moi, ils me répondirent qu'ils étaient responsables de moi. Mais

quelle lourde responsabilité incombe à ceux qui firent ainsi supplicier un homme, qui abusèrent tout un peuple !

Je parvins enfin à la voiture qui devait m'emmener et, après une course mouvementée, nous arrivâmes au port de la Palice où je fus embarqué sur une chaloupe. Le froid était atroce ; j'avais le corps engourdi, la tête en feu, les mains gelées et brisées par les menottes. Le trajet dura près d'une heure !

A mon arrivée à l'île de Ré, à la nuit noire, je dus marcher dans la neige pour arriver au Dépôt ; je fus reçu durement par le directeur et conduit au greffe où l'on me déshabilla entièrement pour me fouiller. Enfin, vers neuf heures du soir, brisé de corps et d'âme, je fus mené dans la cellule que je devais habiter. A côté de cette cellule se trouvait le poste des gardiens. Il communiquait avec ma cellule par une large ouverture grillée placée au-dessus de ma couchette. Nuit et jour, deux surveillants, relevés de deux heures en deux heures, étaient de garde à cette ouverture et ne devaient pas perdre de vue un seul de mes mouvements.

Le directeur du dépôt me prévint le jour même que lorsque j'aurais des entrevues avec ma femme, elles auraient lieu au greffe, en sa présence, qu'il

serait placé entre ma femme et moi, nous séparant l'un de l'autre, et que je n'aurais pas le droit de m'approcher de ma femme ni celui de l'embrasser.

Durant mon séjour à l'île de Ré, je fus chaque jour mis à nu et fouillé, après la promenade que j'étais autorisé à faire dans le préau attenant à ma cellule. Le préau était complètement isolé des bâtiments et des cours affectés aux condamnés, par un mur très élevé ; une porte y donnait accès, elle ne s'ouvrait que pour les besoins du service. Quand je sortais pour me promener, tous les gardiens prenaient la faction le long des murs.

Les lettres que nous échangeâmes, ma femme et moi, rendent nos impressions de cette époque. En voici quelques extraits :

Ile de Ré, 19 janvier 1895.

Jeudi soir, on est venu me réveiller pour m'emmener ici, où je suis arrivé seulement hier au soir. Je ne veux pas te raconter mon voyage pour ne pas t'arracher le cœur; sache seulement que j'ai entendu les cris légitimes d'un peuple contre celui qu'il croit un traître,

c'est-à-dire le dernier des misérables. Je ne sais plus si j'ai un cœur...

Veux-tu être assez bonne pour demander ou faire demander au ministre les autorisations suivantes que lui seul peut accorder : 1° le droit d'écrire à tous les membres de ma famille, père, mère, frères et sœurs ; 2° le droit d'écrire et de travailler dans ma cellule...

Actuellement je n'ai ni papier, ni plume, ni encre ! On me remet seulement la feuille de papier sur laquelle je t'écris, puis on me retire plume et encre.

Je ne te conseille pas de venir avant que tu ne sois complètement guérie. Le climat est très rigoureux et tu as besoin de toutes tes forces pour nos chers enfants d'abord, pour le but que tu poursuis ensuite. Quant à mon régime ici, il m'est interdit de t'en parler.

Je te rappelle enfin qu'avant de venir ici il faut que tu te munisses de toutes les autorisations nécessaires pour me voir, que tu demandes le droit de m'embrasser, etc...

Ile de Ré, 21 janvier 1895.

L'autre jour, quand on m'insultait à La Rochelle, j'aurais voulu m'échapper des mains de mes gardiens et me présenter la poitrine découverte à ceux pour lesquels j'étais un juste objet d'indignation et leur dire : « Ne m'insultez pas, mon âme que vous ne pouvez pas connaître est pure de toute souillure, mais si vous me

croyez coupable, tenez, prenez mon corps, je vous le livre sans regrets. » Au moins alors, sous l'âpre morsure des souffrances physiques, quand j'aurais encore crié «Vive la France», peut-être alors eût-on cru à mon innocence !

Enfin, qu'est-ce que je demande nuit et jour ? Justice, justice ! Sommes-nous au XIXe siècle ou faut-il retourner de quelques siècles en arrière ? Est-il possible que l'innocence soit méconnue dans un siècle de lumière et de vérité ? Qu'on cherche ; je ne demande aucune grâce, mais je demande la justice qu'on doit à tout être humain. Qu'on poursuive les recherches ; que ceux qui possèdent de puissants moyens d'investigation les utilisent dans ce but, c'est pour eux un devoir sacré d'humanité et de justice. Il est impossible alors que la lumière ne se fasse pas autour de ma mystérieuse et tragique affaire...

Je n'ai que deux moments heureux dans la journée, mais si courts ! Le premier, quand on m'apporte cette feuille de papier afin de pouvoir t'écrire ; je passe ainsi quelques instants à causer avec toi. Le second quand on m'apporte ta lettre journalière...

Je n'ose te parler de nos enfants. Quand je regarde leurs photographies, quand je vois leurs yeux si bons, si doux, les sanglots me montent du cœur aux lèvres...

Ile de Ré, 23 janvier 1895.

Je reçois tous les jours tes lettres; on ne m'a encore remis de lettre d'aucun membre de la famille; de même, de mon côté, je n'ai pas encore l'autorisation de leur écrire. Je t'ai écrit tous les jours depuis samedi; j'espère que tu es en possession de mes lettres...

Quand je pense à ce que j'étais il y a quelques mois à peine et quand je le compare à ma situation misérable d'aujourd'hui, j'avoue que j'ai des défaillances, des colères farouches contre l'injustice du sort. Je suis, en effet, la victime de l'erreur la plus épouvantable de notre siècle. Ma raison se refuse parfois à y croire; il me semble que je suis le jouet d'une terrible hallucination, que tout cela va se dissiper... mais, hélas! la réalité est tout autour de moi...

ALFRED

De ma femme :

Paris, 20 janvier 1895.

Je suis dans des transes épouvantables, dans une inquiétude terrible de ne pas avoir encore de nouvelles

de toi. Je souffre horriblement, il me semble qu'à mesure qu'on te torture, on m'arrache des lambeaux de moi-même, c'est atroce !...

Que je voudrais donc être déjà près de toi, te soutenir par ma chaude affection, te dire quelques douces paroles qui réchaufferaient un peu ton pauvre cœur...

Paris, 21 janvier 1895

... Fort heureusement, je n'avais pas lu les journaux hier matin et on s'était efforcé de me cacher l'ignoble scène de La Rochelle, sinon je serais devenue folle d'inquiétude... Quels épouvantables moments tu as dû passer !... mais cette attitude de la foule ne m'étonne pas ; elle est le résultat de la lecture de ces vilaines feuilles qui ne vivent que de diffamations et d'ordures et qui ont écrit force mensonges... mais rassure-toi, parmi les gens qui raisonnent, il s'est fait un grand changement.

Paris, 22 janvier 1895.

Toujours pas de lettre de toi, depuis jeudi je suis sans nouvelles. Si je n'avais été rassurée sur ta santé, je serais morte d'inquiétude...

Je pense à toi sans cesse, pas une seconde ne s'écoule

sans que je souffre avec toi, et ma souffrance est d'autan plus terrible que je suis loin, sans nouvelles, et qu'à cet horrible tourment de toute heure se joint l'inquiétude. Je ne puis attendre le moment d'avoir l'autorisation de te rejoindre, de te tenir dans mes bras. Que de choses j'ai à te dire, d'abord des nouvelles de nous tous, de nos pauvres enfants, de toute la famille, puis les efforts surhumains que nous faisons pour trouver dans notre pauvre intelligence la clef de l'énigme...

Paris, 23 janvier 1895.

Je viens de télégraphier à Monsieur le Directeur du Dépôt pour lui demander de tes nouvelles, je ne me possède plus d'inquiétude. Je n'ai reçu aucune lettre de toi depuis ton départ de Paris, je ne m'explique pas du tout ce qui arrive et me tourmente horriblement. Je me doute bien que tu m'as écrit tous les jours, mais alors quelle est la raison de ce retard ? Je suis incapable de me répondre. Pourvu que tu aies reçu mes lettres, que tu ne sois pas inquiet. C'est atroce d'être aussi loin l'un de l'autre et d'être privé de nouvelles. Je voudrais te savoir fort et courageux, n'avoir aucun doute sur ta santé, te savoir à un régime moins rigoureux ...

LUCIE.

De l'île de Ré :

24 janvier 1895.

D'après ta lettre datée de mardi, tu n'as encore reçu aucune lettre de moi. Comme tu dois souffrir, ma pauvre chérie ! Quel horrible martyre pour tous deux !...

Ile de Ré, 25 janvier 1895.

Ta lettre d'hier m'a navré, la douleur y perçait à chaque mot...

Je ne sais ni sur qui, ni sur quoi fixer mes idées. Quand je regarde le passé, la colère me monte au cerveau, tant il me semble impossible que tout me soit ainsi ravi ; quand je regarde le présent, ma situation est si misérable que je pense à la mort comme à l'oubli de tout ; il n'y a que lorsque je regarde l'avenir, que j'ai un moment de soulage nent...

Tout à l'heure, j'ai regardé, pendant quelques instants, les portraits de nos chers enfants; mais je n'ai pu supporter leur vue longtemps, tant les sanglots m'étreignaient la gorge. Oui, ma chérie, il faut que je vive ; il faut que je supporte mon martyre jusqu'au bout pour le nom que portent ces chers petits. Il faut qu'ils apprennent un jour que ce nom est digne

d'être honoré, d'être respecté ; il faut qu'ils sachent que si je mets l'honneur de beaucoup de personnes au-dessous du mien, je n'en mets aucun au-dessus...

Je n'aurai plus dorénavant le droit de t'écrire que deux fois par semaine...

Ile de Ré, 28 janvier 1895

Voilà un des jours heureux de ma triste existence, puisque je puis venir passer une demi-heure avec toi, à causer et à t'entretenir...

Chaque fois qu'on m'apporte une lettre de toi, un rayon de joie pénètre dans mon cœur profondément ulcéré.

Regarder en arrière, je ne le puis. Les larmes me saisissent quand je pense à notre bonheur passé. Je ne puis que regarder en avant, avec le suprême espoir que bientôt luira le grand jour de la lumière et de la vérité.

Ile de Ré, 31 Janvier 1895.

Enfin, voici de nouveau le jour heureux où je puis t'écrire. Je les compte, hélas, les jours heureux ! En effet, je n'ai plus reçu de lettres de toi depuis celle qui m'a été remise dimanche dernier. Quelle souffrance épouvantable ! Jusqu'à présent, j'avais chaque jour un moment

de bonheur en recevant ta lettre. C'était un écho de vous tous, un écho de toutes vos sympathies qui réchauffait mon pauvre cœur glacé. Je relisais ta lettre quatre ou cinq fois, je m'imprégnais de chaque mot, peu à peu les mots écrits se transformaient en paroles dites, il me semblait bientôt t'entendre me parler tout près de moi. Oh ! musique délicieuse qui allait à mon âme ! Puis, depuis quatre jours, plus rien, la morne tristesse, l'épouvantable solitude...

ALFRED.

De ma femme :

Paris, 24 janvier 1895.

Enfin, j'ai reçu une lettre de toi ! Ce matin seulement, elle m'est parvenue, j'étais dans une inquiétude folle. Que de larmes j'ai versées sur cette pauvre petite lettre, sur cette pauvre partie si petite de toi-même qui m'arrive après tant de jours d'inquiétude. Et encore les nouvelles que je reçois sont du 19, lendemain du jour de ton arrivée, et je les reçois seulement le 24, c'est-à-dire cinq jours après. Faut-il qu'on ait peu de pitié pour maltraiter, pour torturer ainsi deux pauvres êtres qui s'adorent et qui n'ont dans le cœur que des sentiments droits et honnêtes, qui n'ont qu'un but, qu'un

rêve : trouver le coupable et réhabiliter leur nom, celui de leurs enfants qui a été injustement avili...

Paris, 27 janvier 1895

J'ai reçu ce matin ta bonne et chère lettre; elle m'a procuré un instant de joie. Pardonne-moi mes premières lettres si navrées ; j'ai eu un moment de découragement, c'est vrai. J'étais sans nouvelles de toi et malade d'inquiétude.

Cette période est passée, la volonté a repris le dessus; je suis de nouveau forte pour la lutte. Il faut que nous vivions tous deux, il faut que nous arrivions à ta réhabilitation, il faut que la lumière soit éclatante. Nous n'aurons le droit de mourir qne lorsque notre tâche sera accomplie, lorsque notre nom sera lavé de cette souillure. Mais alors des jours heureux reviendront; je t'aimerai tant, tes enfants reconnaissants te témoigneront une telle affection que toutes tes souffrances, si épouvantables qu'elles aient été, s'effaceront...

Je sais que toutes ces paroles ne t'enlèvent pas les atroces souffrances actuelles; mais tu as une âme d'élite, une volonté de fer, une conscience absolument pure, et, avec des armes pareilles, il faut que tu résistes, il faut que nous résistions tous deux.

Pierre s'est amusé ce matin à regarder toutes les photographies que j'ai de toi : à cheval, en voyage, à

Bourges. Il était heureux de les montrer à sa petite sœur et de détailler toutes les remarques qui lui passaient par la tête. Jeanne l'écoutait avec respect...

Paris, 31 janvier 1895.

Pas de nouvelles ce matin, comme je l'espérais. Mon Dieu, quelle vie au jour le jour, dans l'attente d'un meilleur lendemain.

LUCIE

De l'île de Ré :

3 février 1895.

Je viens de passer une semaine atroce. Je suis sans nouvelles de toi depuis dimanche dernier, c'est-à-dire depuis huit jours. Je me suis imaginé que tu étais malade, puis que l'un des enfants l'était... J'ai fait ensuite toutes sortes de suppositions dans mon cerveau malade... J'ai bâti toutes sortes de chimères.

Tu peux t'imaginer, ma chérie, tout ce que j'ai souffert, tout ce que je souffre encore. Dans mon horrible solitude, dans la situation tragique dans laquelle des

événements aussi bizarres qu'incompréhensibles m'ont placé, j'avais au moins cette unique consolation, c'est de sentir près de moi ton cœur battre à l'unisson du mien, partager toutes mes tortures....

Ile de Ré, 7 février 1895.

Je suis sans nouvelles de toi depuis dix jours. Te dire mes tortures est impossible.

Quant à toi, il faut que tu gardes tout ton courage et toute ton énergie. C'est au nom de notre profond amour que je te le demande, car il faut que tu sois là pour laver mon nom de la souillure qui lui a été faite, il faut que tu sois là pour faire de nos enfants de braves et honnêtes gens. Il faut que tu sois là pour leur dire un jour ce qu'était leur père, un brave et loyal soldat, écrasé par une fatalité épouvantable.

Aurai-je des nouvelles de toi aujourd'hui? Quand apprendrai-je que j'aurai le plaisir et la joie de t'embrasser? Chaque jour je l'espère et rien ne vient rompre mon horrible martyre.

Du courage, ma chérie, il t'en faut beaucoup, beaucoup, il vous en faut à tous, à nos deux familles. Vous n'avez pas le droit de vous laisser abattre, car vous avez une grande mission à remplir, quoi qu'il advienne de moi.

ALFRED.

De ma femme :

Paris, 3 février 1895.

Tous les matins une nouvelle déception, car le courrier ne m'apporte rien. Que penser ? Par moments je me demande si tu es malade, ce que tu deviens. Je me représente toutes les choses les plus épouvantables et dans ces longues nuits je suis en proie à des cauchemars terribles. Je voudrais être là près de toi, pour te consoler, pour te soigner, pour te faire reprendre des forces...

Je n'ai pas encore obtenu l'autorisation de venir te voir; c'est long, mon Dieu, voilà bientôt trois semaines que tu es parti pour l'île de Ré sans que personne de ta famille ait pu t'embrasser ..

Paris, 4 février 1895.

J'ai eu le bonheur de recevoir ton excellente lettre. Pense un peu comme j'ai été heureuse d'avoir de tes nouvelles, quoiqu'elles soient bien lointaines, puisqu'elles datent de lundi il y a huit jours. Une longue semaine, pour que tes douces paroles me parviennent...

Paris, 6 février 1895.

..... Cela me fait tant de chagrin quand je regarde nos pauvres chers enfants, de penser que tu aurais un tel bonheur de les avoir autour de toi, de les voir grandir, se développer, d'assister à l'ouverture de leurs intelligences, que parfois les larmes me montent aux yeux.

Voilà près de quatre mois que tu ne les as vus, ces pauvres petits, et ils ont bien changé...

Paris, 7 février 1895.

Ta dernière lettre est datée du 28 janvier, elle a mis huit jours pour me parvenir et depuis je suis sans nouvelles; c'est bien dur. J'espérais de tout cœur pouvoir causer avec toi, sinon verbalement, du moins par lettres, et ces malheureuses nouvelles, déjà si longues à venir, s'espacent de plus en plus.

Enfin j'attends toujours impatiemment mon autorisation et je compte l'avoir bientôt; j'ai le plus grand désir de te voir, de t'embrasser, de lire dans tes yeux ton courage, ta patience, ton admirable abnégation et ton dévouement à nos enfants...

Paris, 9 février 1895.

J'ai reçu ce matin ta lettre du 31 janvier. Tes souffrances me navrent. J'ai pleuré, pleuré bien longuement, la tête entre mes deux mains et il m'a fallu une chaude caresse de notre bon petit Pierre pour ramener un sourire sur mes lèvres et encore mes souffrances ne sont rien comparées aux tiennes...

Ne te chagrine pas, quand tu ne reçois pas de lettres de moi; je t'écris tous les jours, je n'ai que ce bon moment, je ne veux pas m'en priver...

Paris, 10 février 1895.

J'ai eu une joie enfantine hier soir en recevant enfin l'autorisation de te voir deux fois par semaine.

Enfin le moment va venir où j'aurai le bonheur extrême de te serrer sur mon cœur et de te rendre par ma présence de nouvelles forces.

Je suis navrée que tu ne reçoives pas mes lettres; je n'ai pas manqué un seul jour de venir causer avec toi. Je ne puis m'expliquer la raison de cette rigueur; mes lettres cependant n'indiquent que des sentiments parfaitement honnêtes, le chagrin amer d'une situation

aussi injustement épouvantable et l'espoir d'une réhabilitation prochaine...

LUCIE.

Ma femme avait été autorisée à me voir deux fois par semaine, pendant une heure chaque fois, en deux jours consécutifs. Je la vis pour la première fois, le 13 février, sans avoir été prévenu de son arrivée. Je fus conduit au greffe, situé à quelques pas de la porte de sortie du préau. Le greffe est une petite salle étroite et longue, blanchie à la chaux et presque nue. Ma femme était assise au fond; le directeur du dépôt, au milieu de la salle, entre ma femme et moi; je dus rester près de la porte. Devant la porte et en dehors, les gardiens.

Le directeur nous prévint qu'il nous était interdit de parler de toute chose se rapportant à mon procès.

Si cruellement blessés que nous fussions par les conditions atroces dans lesquelles on permit de nous revoir, si angoissés que nous fussions de voir les minutes s'écouler avec une rapidité vertigineuse, nous éprouvâmes un grand bonheur intérieur de nous retrouver. Mais la situation était trop poignante pour qu'elle pût être exprimée par des

paroles. Ce qui fut pour nous un puissant réconfort, c'est que nous sentîmes fortement que nos deux âmes n'en faisaient plus qu'une, que l'intelligence, la volonté de tous ne seraient plus tendues que vers un seul but : la découverte de la vérité, du coupable.

Ma femme revint me voir le lendemain 14 février, puis repartit pour Paris.

Le 20 février, elle était de retour à l'île de Ré; nos deux dernières entrevues eurent lieu les 20 et 21 février.

De l'île de Ré, après l'entrevue avec ma femme :

Ile de Ré, 14 février 1895

Les quelques moments que j'ai passés avec toi m'ont été bien doux, quoiqu'il m'ait été impossible de te dire tout ce que j'avais sur le cœur.

Mon temps se passait à te regarder, à m'imprégner de ton visage, à me demander par quelle fatalité inouïe du sort j'étais séparé de toi...

De ma femme, à son retour à Paris :

Paris, 16 février 1895.

Quelle émotion, quelle terrible secousse nous avons ressenties tous deux en nous revoyant, toi surtout, mon pauvre et bien-aimé mari ; tu as dû être terriblement ébranlé, n'étant pas prévenu de mon arrivée!...

Les conditions dans lesquelles on nous a autorisés à nous voir étaient vraiment par trop terribles! Lorsqu'on est séparé aussi cruellement depuis quatre mois, n'avoir le droit de se parler qu'à distance, c'est atroce. Comme j'aurais voulu te presser sur mon cœur, te serrer les mains, pouvoir aussi te réchauffer un peu, pauvre solitaire. Ah! quel déchirement j'ai éprouvé en quittant Saint-Martin, en m'éloignant de toi...

LUCIE.

De l'île de Ré, après avoir vu ma femme :

Ile de Ré, 21 février 1895.
(jour même de mon départ, que j'ignorais.)

Quand je te vois, le temps est si court, je suis si angoissé de voir l'heure s'écouler avec une rapidité que

je ne connaissais plus, tant les autres heures que je passe me semblent horriblement longues, que j'oublie de te dire la moitié de ce que j'avais préparé...

Je voulais te demander si le voyage ne te fatiguait pas, si la mer t'avait été clémente? Je voulais te dire toute l'admiration que j'ai pour ton noble caractère, pour ton admirable dévouement! Plus d'une femme aurait vu son cerveau sombrer sous les coups répétés d'un sort aussi cruel, aussi immérité.

Je voulais te parler longuement des enfants...

Comme je te l'ai dit, je ferai mon possible pour dompter les battements de mon cœur ulcéré, pour supporter cet horrible et long martyre, afin de voir luire avec vous le jour heureux de la réhabilitation.

ALFRED.

Ma femme supplia en vain dans la seconde entrevue qu'on lui liât les mains derrière le dos et qu'on la laissât s'approcher de moi, m'embrasser ; le directeur refusa brutalement.

Le 21 février, je vis ma femme pour la dernière fois. Après l'entrevue qui eût lieu de deux heures à trois heures, et sans en avoir été informés l'un et l'autre, je fus prévenu subitement d'avoir à m'apprêter pour le départ. Les apprêts consistaient à faire un ballot d'effets.

Avant le départ, je fus encore déshabillé et

fouillé, puis conduit entre six gardiens au quai. Je fus embarqué sur une chaloupe à vapeur qui m'amena dans la soirée dans la rade de Rochefort. Je fus transbordé directement de la chaloupe sur le transport le « Saint-Nazaire ». Pas un mot ne m'avait été adressé, pas une indication ne m'avait été donnée sur le lieu où j'allais être déporté.

A mon arrivée sur le « Saint-Nazaire », je fus conduit dans une cellule de condamné, fermée par un simple grillage, située sous le pont, à l'avant. La partie du pont, en avant des cellules des condamnés, était découverte. Le froid était terrible — près de 14 degrés au-dessous de zéro — la nuit noire. Un hamac me fut jeté et je fus laissé sans nourriture.

Le souvenir de ma femme que je venais de quitter quelques heures auparavant, dans l'ignorance de mon départ, que je n'avais même pas pu embrasser, le souvenir de mes enfants, de tous les miens, de tous ces chers êtres que je laissais derrière moi dans la douleur et le désespoir, l'incertitude du lieu où j'allais être conduit, la situation qui m'était faite, tout cela me mit dans un état indescriptible et je ne pus que me jeter sur le sol, dans un coin de ma cellule, et pleurer à

chaudes larmes dans la nuit sombre et froide.

Le lendemain soir, le « Saint-Nazaire » levait l'ancre.

VII

Les premiers jours de la traversée furent atroces; le froid était terrible dans la cellule ouverte, le sommeil dans le hamac pénible. Comme nourriture, la ration des condamnés, servie dans de vieilles boîtes de conserve. J'étais gardé à vue, le jour par un surveillant, la nuit par deux surveillants, revolver au côté, avec défense absolue de m'adresser la parole.

A partir du cinquième jour, je fus autorisé à monter une heure par jour sur le pont, gardé par deux surveillants.

Après le huitième jour, la température devint plus douce, puis torride. Je me rendis compte que nous approchions de l'équateur, mais j'ignorais toujours où l'on me transportait.

Après quinze jours de cette horrible traversée,

nous arrivâmes le 12 mars 1895 en rade des îles du Salut. J'eus l'intuition du lieu par quelques bribes de conversation échangées entre les surveillants, parlant entre eux des postes où ils pensaient être envoyés, postes dont les noms se rapportaient à des localités de la Guyane.

J'espérais que j'allais être débarqué aussitôt. Mais je dus attendre près de quatre jours, sans monter sur le pont, par une chaleur torride, enfermé dans ma cellule. Rien, en effet, n'avait été préparé pour me recevoir et on dut tout organiser à la hâte.

Le 15 mars, je fus débarqué et enfermé dans une chambre du bagne de l'île Royale. Cette réclu-

Ile du Diable, à l'arrivée. — Plan.

Plan de la première case, avant les palissades.

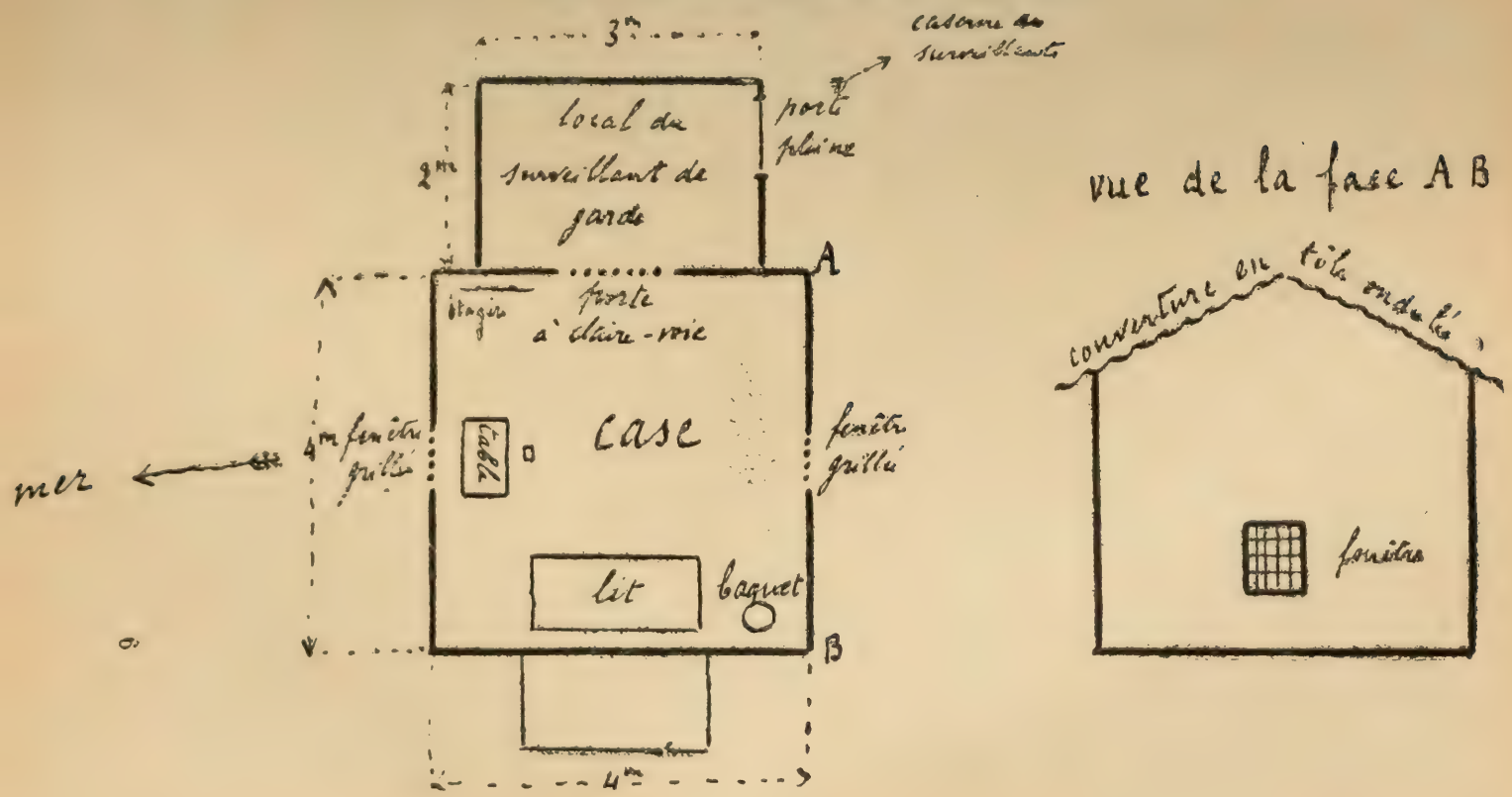

sion absolue dura environ un mois. Le 13 avril je fus transporté à l'île du Diable, rocher inculte qui avait servi précédemment de lieu de détention pour les lépreux.

Les îles du Salut se composent d'un groupe de trois petites îles : l'île Royale,où séjourne le commandant supérieur des pénitenciers des trois îles, l'île Saint-Joseph et l'île du Diable.

A mon arrivée à l'île du Diable, les dispositions prises à mon égard et qui durèrent jusqu'en 1895, furent les suivantes :

La case qui me fut affectée était en pierres et mesurait 4 mètres sur 4 mètres. Les fenêtres étaient grillées. La porte était à claire-voie, munie d'un simple barreautage en fer. Cette porte s'ouvrait sur un tambour de 2 mètres sur 3 mètres accolé à la façade de la case, tambour fermé par une porte pleine en bois. Dans ce tambour séjournait le surveillant de garde. Les surveillants étaient relevés de deux heures en deux heures, ils ne devaient me perdre de vue ni de jour ni de nuit. Pour l'exécution de cette dernière partie du service, la case était éclairée de nuit.

Durant la nuit, la porte du tambour était fermée extérieurement et intérieurement, de telle sorte que toutes les deux heures, pour la relève du sur-

veillant de garde, il se faisait un bruit infernal de clefs et de ferraille.

Cinq surveillants et un surveillant-chef furent chargés de l'exécution du service et de ma garde.

Je n'avais la faculté de circuler, durant le jour, que dans la partie de l'île comprise entre le débarcadère et le petit vallon où se trouvait l'ancien campement des lépreux, soit sur un espace de 200 mètres environ, complètement découvert, et défense absolue m'était faite de franchir cette limite sous peine d'être renfermé dans ma case. Dès que je sortais, j'étais accompagné par le surveillant de garde qui ne devait pas perdre de vue un seul de mes gestes. Le surveillant de garde était armé du revolver; plus tard on y ajouta le fusil et une ceinture garnie de cartouches. Il m'était formellement interdit d'adresser la parole à qui que ce fût.

La ration au début fut celle du soldat aux colonies, sans le vin. Je devais faire la cuisine moi-même, faire d'ailleurs tout moi-même.

Les pages qui suivent sont la reproduction intégrale du journal que j'écrivis depuis le mois d'avril 1894 jusqu'à l'automne 1896, et qui était destiné à ma femme. Ce journal fut saisi avec tous mes papiers en 1896. Je ne pus l'obtenir qu'à l'époque du procès de Rennes, en 1899.

MON JOURNAL

MON JOURNAL

(Pour être remis à ma femme).

Dimanche 14 avril 1895.

Je commence aujourd'hui le journal de ma triste et épouvantable vie. C'est, en effet, à partir d'aujourd'hui seulement que j'ai du papier à ma disposition, papier numéroté et parafé d'ailleurs, afin que je ne puisse en distraire. Je suis responsable de son emploi. Qu'en ferais-je d'ailleurs ? A quoi pourrait-il me servir ? A qui le donnerais-je ? Qu'ai-je de secret à confier au papier ? Autant de questions, autant d'énigmes !

J'avais jusqu'à présent le culte de la raison, je croyais à la logique des choses et des événements, je croyais enfin à la justice humaine ! Tout ce qui était bizarre, extravagant, avait de la peine à entrer dans ma cervelle. Hélas ! quel effondrement de toutes mes croyances, de toute ma saine raison.

Quels horribles mois je viens de passer, combien de tristes mois m'attendent encore ?

J'étais décidé à me tuer après mon inique condamnation. Etre condamné pour le crime le plus infâme qu'un homme puisse commettre, sur la foi d'un papier suspect dont l'écriture était imitée ou ressemblait à la mienne, il y avait certes là de quoi désespérer un homme qui place l'honneur au-dessus de tout. Ma chère femme, si dévouée, si courageuse, m'a fait comprendre, dans cette déroute de tout mon être, qu'innocent je n'avais pas le droit de l'abandonner, de déserter volontairement mon poste. J'ai bien senti qu'elle avait raison, que là était mon devoir; mais, d'autre part, j'avais peur — oui, peur — des horribles souffrances morales que j'allais avoir à endurer. Physiquement je me sentais fort, ma conscience nette et pure me donnait des forces surhumaines. Mais mes tortures physiques et morales ont été pires que ce que j'attendais même, et aujourd'hui je suis brisé de corps et d'âme.

J'ai cependant cédé aux instances de ma femme, j'ai donc eu le courage de vivre! J'ai subi d'abord le plus effroyable supplice qu'on puisse infliger à un soldat, supplice pire que toutes les morts, puis j'ai suivi pas à pas cet horrible chemin qui m'a mené jusqu'ici en passant par la prison de la Santé et le dépôt de l'île de Ré, supportant sans fléchir

insultes et cris, mais laissant un lambeau de mon cœur à chaque détour du chemin.

Ma conscience me soutenait; ma raison me disait chaque jour : enfin la vérité va éclater triomphante; dans un siècle comme le nôtre, la lumière ne peut tarder à se faire; mais hélas! chaque jour apportait une nouvelle déception. Non seulement la lumière ne jaillissait pas, mais on faisait tout pour l'empêcher de se produire.

J'étais, je le suis encore, au secret le plus absolu, ma correspondance lue partout, contrôlée au ministère, souvent non transmise. On m'interdisait même de parler à ma femme des recherches que je lui conseillais de faire. Il m'était impossible de me défendre.

Je pensais qu'une fois en exil je trouverais sinon le repos, — je ne saurais en avoir avant que l'honneur me soit rendu, — du moins une certaine tranquillité d'esprit et de vie me permettant d'attendre le jour de la réhabilitation. Quelle nouvelle et amère déception!

Après une traversée de quinze jours dans une cage, je suis resté d'abord en rade des îles du Salut pendant quatre jours sans monter sur le pont, par une chaleur torride. Mon cerveau se liquéfiait, tout mon être se fondait dans une désespérance terrible.

Universitas BIBLIOTHECA

A mon débarquement, j'ai été enfermé dans une chambre de la maison de détention, les volets clos, avec défense de parler à qui que ce soit, en tête à tête avec mon cerveau, au régime des forçats. Ma correspondance devait être d'abord envoyée à Cayenne ; je ne sais pas encore si elle y est parvenue.

Je suis resté ainsi pendant un mois enfermé dans ma chambre, sans sortir, après toutes les fatigues physiques de mon horrible traversée. A plusieurs reprises, je faillis devenir fou ; j'eus plusieurs congestions du cerveau, et mon horreur de la vie était telle, que j'eus la pensée de ne pas me faire soigner et d'en finir ainsi avec ce martyre. C'eût été la délivrance, la fin de mes maux, puisque je ne me parjurais pas, la mort étant naturelle.

Le souvenir de ma femme, mon devoir vis-à-vis de mes enfants, m'ont donné la force de me ressaisir ; je n'ai pas voulu démentir ses efforts, l'abandonner ainsi dans sa mission, la recherche de la vérité, du coupable. Aussi fis-je demander le médecin, quelle que fût ma répugnance farouche pour toute figure nouvelle.

Enfin, après trente jours de cette réclusion, on vient de me transporter à l'île du Diable, où je jouirai d'un semblant de liberté. Le jour, en effet, je pourrai me promener dans un espace de quel-

ques centaines de mètres carrés, suivi, pas à pas, par un surveillant ; à la nuit tombante (entre six heures et six heures et demie), je serai enfermé dans un cabanon de 4 mètres carrés, clos par une porte faite de barreaux de fer à claire-voie, devant laquelle les surveillants se relayeront toute la nuit.

Un surveillant-chef, cinq surveillants sont préposés à ce service et à ma garde; la ration est d'un demi-pain par jour, de 300 grammes de viande trois fois par semaine, les autres jours de l'endaubage ou du lard conservé. Comme boisson, de l'eau.

Quelle horrible existence de suspicion continuelle, de surveillance ininterrompue, pour un homme dont l'honneur est aussi haut placé que celui de qui que ce soit au monde !

Et puis, toujours pas de nouvelles de ma femme, de mes enfants. Je sais cependant que depuis le 29 mars, c'est-à-dire depuis près de trois semaines, il y a des lettres pour moi à Cayenne. J'ai fait télégraphier à Cayenne, j'ai fait télégraphier en France pour avoir des nouvelles des miens, — pas de réponse!

Ah! que je voudrais vivre jusqu'au jour de la réhabilitation pour hurler mes souffrances, pour dégonfler mon cœur ulcéré. Irai-je jusque-là? J'ai

souvent des doutes, tant mon cœur est brisé, tant ma santé est chancelante.

Nuit de dimanche 14 au lundi 15 avril 1895.

Impossible de dormir. Cette cage, devant laquelle se promène le surveillant comme un fantôme qui m'apparaît dans mes rêves, le prurit de toutes les bêtes qui courent sur ma peau, la colère qui gronde dans mon cœur, d'en être là quand on a toujours et partout fait son devoir, tout cela surexcite mes nerfs déjà si ébranlés et chasse le sommeil. Quand passerai-je de nouveau une nuit calme et tranquille? Peut-être pas avant d'être dans la tombe, quand je jouirai du sommeil éternel! Que ce sera bon, de ne plus penser à la vilenie, à la lâcheté humaines.

La mer, que j'entends gronder sous ma lucarne, produit toujours sur moi sa fascination étrange. Elle berce mes pensées comme jadis, mais aujourd'hui elles sont bien tristes et sombres. Elle évoque en moi de chers souvenirs, des moments heureux passés auprès de ma femme, de mes enfants adorés.

Je retrouve la sensation violente, déjà éprouvée sur le bateau, d'une attirance profonde, presque irrésistible vers la mer, dont les eaux mugissantes semblent m'appeler comme une grande consolatrice. Cette tyrannie de la mer sur moi est violente; sur le bateau, il me fallait fermer les yeux, évoquer l'image de ma femme pour ne pas y céder.

Où sont mes beaux rêves de jeunesse, mes aspirations de l'âge mûr. Rien ne vit plus en moi, mon cerveau s'égare sous l'effort de ma pensée. Quel est le mystère de ce drame! Aujourd'hui encore, je ne comprends rien à ce qui s'est passé. Être condamné sans preuves tangibles, sur la foi d'une écriture! Quelles que soient l'âme et la conscience d'un homme, n'y a-t-il pas là plus qu'il n'en faut pour le démoraliser?

La sensibilité de mes nerfs, après toutes ces tortures, est devenue tellement aiguë, que toute impression nouvelle, même extérieure, produit sur moi l'effet d'une profonde blessure.

Même nuit.

Je viens d'essayer de dormir, mais après un assoupissement de quelques minutes, je me ré-

veille avec une fièvre ardente : et il en est ainsi toutes les nuits depuis six mois. Comment mon corps a-t-il pu résister à une telle coïncidence de tourments aussi bien physiques que moraux? Je pense qu'une conscience nette, sûre d'elle-même, donne des forces invincibles.

J'ouvre la jalousie qui ferme la lucarne et je contemple encore la mer. Le ciel est chargé de gros nuages, mais la lumière de la lune qui filtre au travers vient iriser certaines parties de la mer et lui donner une teinte argentée. Les vagues se brisent impuissantes au pied des roches qui forment le contour de l'île; c'est un bruissement continu d'eau qui déferle, c'est un rythme brutal et saccadé qui plaît à mon âme ulcérée.

Et dans cette nuit, dans ce calme profond, se retracent dans mon esprit les images chéries de ma femme, de mes enfants. Comme ma pauvre Lucie doit souffrir d'un sort aussi immérité, après avoir eu tout pour être heureuse! Et heureuse, elle méritait tant de l'être, par sa profonde droiture, son caractère élevé, son cœur tendre et dévoué. Pauvre, pauvre chère femme; je ne puis penser à elle, aux enfants, sans que tout s'amollisse en moi, sans sangloter; mais aussi ils m'inspirent mon devoir.

Je vais essayer de faire de l'anglais. Peut-être arriverai-je à m'oublier un peu dans le travail.

Lundi 15 avril 1895.

Pluie torrentielle ce matin. Comme premier déjeuner, rien. Les surveillants ont pitié de moi; ils me donnent un peu de café noir et de pain.

Pendant une éclaircie, je fais le tour de la petite portion de cette petite île qui m'est réservée. Triste île! Quelques bananiers, quelques cocotiers, un sol aride, d'où émergent partout des roches basaltiques.

A dix heures, on m'apporte les vivres pour la journée : un morceau de lard conservé, quelques grains de riz, quelques grains de café vert et un peu de cassonade. Je jette tout cela à la mer, (1) puis je m'évertue à faire du feu. Après quelques tentatives infructueuses, j'y parviens. Je fais chauf-

(1) Je jetai tout celá à la mer, car le lard conservé n'était pas mangeable; je n'avais rien pour brûler le café, qui m'était remis vert.

fer de l'eau pour le thé. Mon déjeuner comprend du pain et du thé.

Quelle agonie de toutes mes forces! Quel sacrifice j'ai fait en acceptant de vivre! Rien ne m'aura été épargné, ni tortures morales, ni souffrances physiques.

Oh! cette mer mugissante qui toujours gronde et hurle à mes pieds! Quel écho à mon âme! L'écume de la vague qui se brise sur les rochers est d'une blancheur si laiteuse que je voudrais m'y rouler et m'y perdre.

Lundi 15 avril, soir.

J'allais encore être réduit à dîner avec un morceau de pain, je défaillais. Les surveillants, voyant ma faiblesse physique, me passent un bol de leur bouillon.

Puis je fume, je fume pour calmer et mon cerveau et les tiraillements de mon estomac. Je renouvelle auprès du gouverneur de la Guyane la demande que j'avais déjà formulée, il y a quinze jours, de vivre à mes frais en faisant venir des conserves de Cayenne ainsi que la loi m'y autorise.

Et toi, chère femme, à ce moment même, ta pensée répond-elle comme un écho à ma pensée? As-tu la perception de l'horrible martyre que j'endure? Oui, certes, tu sens tout ce que je souffre d'une situation morale pareille.

Quelle idée lancinante, atroce, d'être condamné pour un crime aussi abominable sans y rien comprendre!

S'il y a une justice en ce monde, mon honneur doit m'être rendu, et le coupable, le monstre doit recevoir le châtiment que mérite un pareil crime.

Mardi 16 avril 1895

Enfin j'ai pu dormir, grâce à un immense épuisement.

Ma première pensée, en m'éveillant, a été pour toi, ma chère et adorée femme. Je me suis demandé ce que tu faisais au même moment. Probablement tu es occupée avec nos chers enfants. Qu'ils soient pour toi une consolation, qu'ils t'inspirent ton devoir, si je succombe avant la fin.

Puis, je vais couper du bois. Après deux heures

d'efforts, suant sang et eau, je parviens à constituer une provision de bois suffisante. A huit heures, on m'apporte un morceau de viande crue et le pain. J'allume le feu, il finit par prendre. Mais la fumée est rabattue sur moi par la brise de mer, mes yeux en pleurent. Dès que j'ai des braises en quantité suffisante, je mets ma viande sur quelques bouts de fer ramassés de droite et de gauche et je la grille. Je déjeune un peu mieux qu'hier, mais que cette viande est dure et sèche! Quant au menu du dîner, il a été plus simple : du pain et de l'eau. Tous ces efforts m'ont brisé.

Vendredi 19 avril 1895.

Je n'ai pas écrit ces jours-ci. Tout mon temps a été employé à la lutte pour la vie, car je veux résister jusqu'à la dernière goutte de sang, quels que soient les supplices qu'on m'inflige. Le régime n'a pas varié, on attend toujours des ordres.

Aujourd'hui, j'ai fait du bouilli avec la viande, du sel et du piment que j'ai trouvé dans l'île. Cela a duré trois heures durant lesquelles mes yeux ont horriblement souffert; quelle misère!

Et toujours pas de nouvelles de ma femme, des miens. Les lettres sont donc interceptées?

Énervé, je me dis qu'en fendant du bois pour la provision du lendemain, je calmerai mes nerfs. Je vais chercher la hachette à la cuisine. « On n'entre pas à la cuisine », interpelle un surveillant. Et je m'en vais, sans rien dire, mais sans baisser la tête. Ah! si je pouvais seulement vivre dans mon cabanon, sans jamais en sortir. Mais il faut bien prendre quelque nourriture.

J'essaye de temps à autre de faire de l'anglais, des traductions, de m'oublier dans le travail. Mais mon cerveau complètement ébranlé s'y refuse; au bout d'un quart d'heure, je suis obligé d'y renoncer.

Et puis, ce que je trouve d'inouï, d'inhumain, c'est qu'on intercepte toute ma correspondance. Qu'on prenne toutes les précautions possibles et imaginables pour empêcher toute évasion, je le conçois: c'est le droit, je dirai même le devoir strict de l'administration. Mais qu'on m'enterre vivant dans un tombeau, qu'on empêche toute communication, même à lettre ouverte avec ma famille, c'est contraire à toute justice. On se croirait volontiers rejeté de quelques siècles en arrière; voilà six mois que je suis au secret,

sans pouvoir aider à me faire rendre mon honneur.

Samedi 20 avril 1895, 11 heures matin

J'ai terminé ma cuisine pour la journée. J'ai coupé ce matin mon morceau de viande en deux; l'un des morceaux a constitué un bouilli, l'autre un bifteck. Pour faire ce dernier, j'ai fabriqué un gril avec un vieux morceau de tôle ramassé dans l'île. Comme boisson, de l'eau. Et tout cela fait dans des casseroles de vieille tôle rouillée, sans rien pour les nettoyer, sans assiettes. Il faut que je rassemble tout mon courage pour vivre dans des conditions pareilles, auxquelles il faut ajouter toutes mes tortures morales.

Totalement épuisé, je vais m'étendre un peu sur mon lit.

Même jour, 2 heures soir.

Dire que dans notre siècle, dans un pays comme la France, imbu des idées de justice et de vérité, il

puisse se passer des faits semblables, aussi profondément immérités. J'ai écrit à M. le Président de la République, j'ai écrit aux ministres, demandant toujours la recherche de la vérité. On n'a pas le droit de laisser sombrer ainsi l'honneur d'un officier, de sa famille, sans autre preuve qu'une preuve d'écriture, quand un gouvernement possède les moyens d'investigation nécessaires pour faire la lumière. C'est de la justice que je demande, à cor et à cri, au nom de mon honneur.

J'ai eu tellement faim cet après-midi que, pour apaiser les tiraillements de mon estomac, j'ai dévoré crues une dizaine de tomates trouvées dans l'île (1).

Nuit du samedi 20 au dimanche 21 avril 1895.

Nuit fiévreuse. J'ai rêvé de toi, ma chère Lucie, de nos chers enfants, comme toutes les nuits d'ailleurs.

Comme tu dois souffrir, ma pauvre chérie!

(1) Les lépreux avaient fait dans l'île quelques plantations, dont il restait des vestiges. Les tomates, à l'état sauvage maintenant, poussaient nombreuses.

Heureusement que nos chers enfants sont encore inconscients; autrement, quel apprentissage de la vie! Quant à moi, quel que soit mon martyre, mon devoir est d'aller jusqu'au bout de mes forces, sans faiblir. J'irai.

Je viens d'écrire au commandant du Paty pour lui rappeler les deux promesses qu'il m'avait faites, après ma condamnation : 1° au nom du ministre, de faire poursuivre les recherches; 2° en son nom personnel, de me prévenir dès que la fuite reprendrait au ministère.

Le misérable qui a commis ce crime est sur une pente fatale, il ne peut plus s'arrêter.

Dimanche 21 avril 1895.

Le commandant supérieur des îles a eu la bonté de m'envoyer ce matin avec la viande deux boîtes de lait concentré. Chaque boîte peut produire environ trois litres de lait; en buvant un litre et demi de lait par jour, j'en aurai ainsi pour quatre jours.

Je supprime le bouilli que je n'arrivais pas à faire mangeable. J'ai coupé ce matin la viande en

deux tranches; chacune sera grillée pour le matin et le soir.

Et toujours dans les intervalles que me laisse la nécessité de m'occuper de ma vie, je pense à ma chère femme, à tous les miens, à tout ce qu'ils doivent souffrir. Pauvre, pauvre chérie!

Viendra-t-il bientôt le jour de la justice!

Les journées sont longues, les minutes des heures. Je suis incapable d'aucun travail physique sérieux; d'ailleurs, depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures du soir, la chaleur est telle qu'il devient impossible de sortir. Je ne puis travailler l'anglais toute la journée, mon cerveau s'y refuse. Et rien à lire. Enfin le tête-à-tête perpétuel avec mon cerveau!

J'étais en train d'allumer du feu pour faire mon thé. Le canot arrive de l'île Royale; il faut rentrer dans sa case, c'est la consigne. On craint donc que je communique avec les forçats?

Lundi 22 avril 1895.

Je me suis levé au petit jour pour laver mon linge et faire sécher ensuite au soleil mes vête-

ments de drap. Tout moisit ici par suite de ce mélange d'humidité et de chaleur. Ce ne sont que pluies torrentielles et courtes, suivies d'une chaleur torride.

J'ai demandé hier au commandant des îles une ou deux assiettes de n'importe quoi; il m'a répondu qu'il n'en possédait pas. Je suis obligé de m'ingénier pour manger soit sur du papier, soit sur de vieilles plaques de tôle ramassées dans l'île. Ce que je mange ainsi de malpropretés est inimaginable. Et je résiste toujours envers et contre tout, pour ma femme, pour mes enfants. Et toujours seul, vivant replié sur moi-même, avec mes pensées. Quel martyre pour un innocent, plus grand certes que celui d'aucun martyr de la chrétienté.

Toujours aucune nouvelle des miens, malgré mes demandes réitérées; voilà deux mois que je suis sans lettres.

J'ai reçu tout à l'heure des légumes secs dans de vieilles boîtes de conserve. En me servant de ces boîtes et en les lavant pour tenter de les transformer en assiettes, je me suis coupé les doigts.

Je viens d'être prévenu également que je devrai laver mon linge moi-même. Or, je n'ai rien pour cela. Je me mets à la besogne deux heures

durant, le résultat est médiocre. Le linge aura toujours trempé dans l'eau.

Je suis exténué. Pourrai-je dormir? J'en doute. Il y a en moi un tel mélange de faiblesse physique et de nervosité extrême que, dès que je suis au lit, les nerfs me dominent, ma pensée se tourne anxieuse vers les miens.

Mardi 23 avril 1895.

Toujours la lutte pour la vie. Je n'ai jamais autant transpiré que ce matin, en allant couper du bois.

J'ai simplifié encore mes repas. J'ai fait ce matin une espèce de rata avec le bœuf et les haricots blancs; j'en ai mangé la moitié ce matin, l'autre moitié sera pour ce soir. Cela ne fera qu'une cuisine par jour.

Mais cette cuisine faite dans de vieux ustensiles de tôle rouillée me donne de violents maux de ventre.

Mercredi 24 avril 1895.

Aujourd'hui, lard conservé. Je le jette. Je vais me faire une potée de pois secs; ce sera ma nourriture de la journée.

Tranchées froides presque continuelles.

Jeudi 25 avril 1895.

On me remet les boîtes d'allumettes une à une — je n'ai pas encore compris pourquoi, puisque ce sont des allumettes amorphes — et je dois toujours présenter la boîte vide. Ce matin, je ne retrouvais pas la boîte vide, d'où scène et menaces. J'ai fini par la retrouver dans une poche.

Nuit de jeudi à vendredi.

Ces nuits sans sommeil sont atroces. Les journées passent encore à peu près, à cause des mille

occupations de ma vie matérielle. Je suis, en effet, obligé de nettoyer ma case, de faire ma cuisine, de chercher et de couper du bois, de laver mon linge.

Mais dès que je me couche, si épuisé que je sois, les nerfs reprennent le dessus, le cerveau se met à travailler. Je pense à ma femme, aux souffrances qu'elle doit endurer; je pense à mes chers petits, à leur gai et insouciant babillement.

Vendredi 26 avril 1895.

Aujourd'hui, lard conservé, je le jette. Le commandant des îles vient ensuite et m'apporte du tabac et du thé. Au lieu de thé, j'eusse préféré du lait condensé que j'ai également fait demander à Cayenne, car les coliques ne me quittent pas. On me remet à titre de prêt : quatre assiettes plates, deux creuses, deux casseroles, mais rien pour mettre dedans.

On me remet également les revues que ma femme m'envoie. Mais toujours pas de lettres, c'est vraiment trop inhumain.

J'écris à ma femme; c'est un de mes rares

moments d'accalmie. Je l'exhorte toujours au courage, à l'énergie, car il faut que notre honneur apparaisse à tous sans exception, ce qu'il a toujours été, pur et sans tache.

La chaleur, terrible, vous enlève toute force et toute énergie physique.

Samedi 27 avril 1895.

A cause de la chaleur qu'il fait dès dix heures du matin, je change mon emploi du temps. Je me lève au jour (5 h. 1/2), j'allume le feu pour faire le café ou le thé. Puis je mets les légumes secs sur le feu, ensuite je fais mon lit, ma chambre et ma toilette sommaire.

A huit heures, on m'apporte la ration du jour. Je termine la cuisson des légumes secs ; les jours de viande je fais ensuite cuire celle-ci. Toute ma cuisine est ainsi terminée vers dix heures, car je mange froid le soir ce qui me reste du repas du matin, ne me souciant pas de passer encore trois heures devant le feu dans l'après-midi.

A dix heures, je déjeune. Je lis, je travaille, je rêve et souffre surtout, jusqu'à trois heures. Je fais

alors ma toilette à fond. Puis, dès que la chaleur est tombée, c'est-à-dire vers cinq heures, je vais couper du bois, chercher de l'eau au puits, laver le linge, etc. A six heures je mange froid ce qui reste du déjeuner. Puis on m'enferme. C'est le moment le plus long. Je n'ai pas obtenu qu'on me donne une lampe dans mon cabanon. Il y a bien un fanal dans le poste qui me garde, mais la lumière est trop faible pour que je puisse travailler longtemps. J'en suis donc réduit à me coucher, et c'est alors que mon cerveau se met à travailler, que toutes mes pensées se tournent vers l'affreux drame dont je suis la victime, que tous mes souvenirs vont à ma femme, à mes enfants, à tous ceux qui me sont chers. Comme ils doivent tous également souffrir !

Dimanche 28 avril 1895.

Le vent souffle en tempête. Les rafales qui se succèdent ébranlent tout et produisent une sonorité violente, un heurt de choses qui s'entrechoquent. Comme c'est bien parfois l'état de mon âme en ses emportements violents ! Je voudrais être fort et puissant comme le vent qui secoue les

arbres à les déraciner pour écarter tous les obstacles qui barrent le chemin à la vérité.

Je voudrais hurler toutes mes souffrances, crier les révoltes de mon cœur contre l'ignominie qu'on a déversée sur un innocent, sur les siens. Ah ! quel châtiment ne méritera pas celui qui a commis ce crime ! Criminel envers son pays, envers un innocent, envers toute une famille livrée au désespoir, cet homme doit être quelque chose de hors nature.

J'ai appris aujourd'hui à nettoyer les ustensiles de cuisine. Jusqu'ici je les nettoyais simplement avec de l'eau chaude en employant mes mouchoirs en guise de torchons. Malgré tout, ils restaient sales et gras. J'ai pensé à la cendre, qui contient une forte proportion de potasse. Cela m'a admirablement réussi ; mais dans quel état sont mes mains et mes mouchoirs !

Je viens d'être prévenu que jusqu'à nouvel ordre mon linge serait lavé à l'hôpital. C'est heureux, car je transpire tellement que mes flanelles sont complètement imbibées et ont besoin d'un lavage sérieux. Espérons que ce provisoire deviendra définitif.

Même journée, 7 heures du soir.

J'ai beaucoup pensé à toi, ma chère femme, à nos enfants. La journée de dimanche, nous la passions en effet, tout entière ensemble. Aussi le temps a-t-il coulé lentement, bien lentement, mes pensées s'assombrissant au fur et à mesure que la journée s'avançait.

Lundi 29 avril, 10 heures matin.

Jamais je n'ai été aussi fatigué que ce matin, j'ai dû faire plusieurs corvées d'eau et de bois. Avec cela, le déjeuner qui m'attend se compose de vieux haricots, sur le feu depuis quatre heures déjà, et qui ne veulent pas cuire, d'un peu d'endaubage et comme boisson de l'eau. Malgré toute mon énergie morale, les forces me manqueront si ce régime dure longtemps, surtout sous un climat aussi débilitant.

Midi.

Je viens d'essayer en vain de dormir un peu. Je suis épuisé de fatigue; mais, dès que je suis couché, toutes mes tristesses me reviennent à la mémoire, tant l'amertume d'un sort aussi immérité me monte du cœur aux lèvres. Les nerfs sont trop tendus pour que je puisse jouir d'un sommeil réparateur.

Il fait avec cela un temps d'orage, le ciel est couvert, la chaleur lourde et étouffante.

On voudrait voir tomber des nuées pour rafraîchir cette atmosphère éternellement doucereuse. La mer est d'un vert glauque, les lames semblent lourdes et massives, comme se concentrant pour un grand bouleversement. Comme la mort serait préférable à cette agonie lente, à ce martyre moral de tous les instants! Mais je n'ai pas ce droit, pour Lucie, pour mes enfants, je suis obligé de lutter jusqu'à la limite de mes forces.

Mercredi 1er mai 1895.

Ah ! les horribles nuits ! Je me suis cependant levé hier comme d'habitude à cinq heures et demie, j'ai peiné tout le jour, je n'ai pas fait de sieste, vers le soir j'ai scié du bois pendant près d'une heure, à tel point que jambes et bras tremblaient, et, malgré tout cela, je n'ai pas pu m'endormir avant minuit.

Si encore je pouvais lire ou travailler le soir, mais on m'enferme sans lumière dès six heures ou six heures et demie; mon cabanon est simplement et insuffisamment éclairé par le fanal du poste, il l'est par contre beaucoup trop, quand je suis au lit.

Jeudi 2 mai, 11 heures.

Le courrier venant de Cayenne est arrivé hier au soir. M'apporte-t-il enfin mes lettres, des nouvelles des miens ? C'est une question que je me pose à chaque instant depuis ce matin ! Mais j'ai éprouvé tant de déceptions depuis quelques mois, j'ai entendu des choses si décevantes pour la conscience

humaine que je doute de tout et de tous, sauf des miens. J'espère bien, je suis sûr qu'ils feront la lumière, tant ils portent haut le sentiment de l'honneur; ils n'auront ni trêve ni repos, tant que ce but ne sera pas atteint.

Je me demande aussi si mes lettres parviennent à ma femme. Quel douloureux et épouvantable martyre pour tous deux, pour tous!

Mais il faut être fort, il me faut mon honneur, celui de mes enfants.

Mon isolement est si profond qu'il me semble souvent être tout vivant couché dans la tombe.

Même jour, 5 heures soir.

Le canot est en vue, venant de l'île Royale. Mon cœur bat à se rompre. M'apporte-t-il enfin les lettres de ma femme qui sont à Cayenne depuis plus d'un mois? Lirai-je enfin ses chères pensées, recevrai-je l'écho de son affection?

J'ai eu une joie immense en constatant qu'il y avait enfin des lettres pour moi, suivie aussitôt d'une déception cruelle, horrible, en voyant que c'étaient des lettres adressées encore à l'île de Ré

et antérieures à mon départ de France. On supprime donc les lettres qui me sont adressées ici ? Ou peut-être les renvoie-t-on en France pour qu'elles y soient lues d'abord ? Ne pourrait-on pas au moins prévenir ma famille d'avoir à déposer les lettres au ministère ?

Malgré cela, j'ai sangloté longuement sur ces lettres datées de plus de deux mois et demi. Est-il possible d'imaginer un drame pareil ? Toute la nuit je vais rêver de Lucie, de mes enfants adorés pour lesquels je dois vivre.

Rien non plus de ce que j'ai demandé à Cayenne comme batterie de cuisine ou comme vivres ne me parvient.

Samedi 4 mai 1895.

Quelles longues journées en tête à tête avec moi-même, sans nouvelles des miens. A chaque instant, je me demande ce qu'ils font, ce qu'ils deviennent, quel est l'état de leur santé, où en sont les recherches ? La dernière lettre reçue date du 18 février.

Les matinées passent encore, tant je suis occupé

à cette lutte pour la vie depuis cinq heures et demie du matin jusqu'à dix heures. Mais la nourriture que je prends est loin de soutenir mes forces. Aujourd'hui : lard conservé. J'ai déjeuné avec des pois secs et du pain. Menu du dîner : idem.

Je note parfois les menus faits de ma vie journalière, mais ils disparaissent bien vite devant un souci bien supérieur : celui de mon honneur.

Je souffre non seulement de mes tortures, mais de celles de Lucie, de ma famille. Reçoivent-ils seulement mes lettres ? Quelles inquiétudes ils doivent avoir sur mon sort, en dehors de toutes leurs autres préoccupations !

Même jour, soir.

Dans le silence qui règne autour de moi, interrompu seulement par le choc des vagues qui déferlent contre les roches, je me suis rappelé les lettres que j'ai écrites à Lucie, au début de mon séjour ici, et dans lesquelles je lui décrivais toutes mes douleurs. Et ma pauvre femme doit assez souffrir de cette épouvantable situation, sans que je vienne encore lui arracher le cœur par mes lamentations.

Il faut donc qu'à force de volonté, je me surmonte; il faut que je donne à ma femme par mon exemple les forces nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Lundi 6 mai 1895.

Toujours le tête-à-tête avec mon cerveau, sans nouvelles des miens.

Et il faut que je vive avec toutes mes douleurs, il faut que je supporte dignement mon horrible martyre, en inspirant du courage à ma femme, à toute ma famille, qui doit certes souffrir autant que moi. Plus de faiblesse donc! Accepte ton sort jusqu'au jour de l'éclatante lumière, il le faut pour tes enfants.

J'essaye en vain d'abattre mes nerfs par le travail physique, mais ni le climat, ni mes forces ne me le permettent.

Mardi 7 mai 1895.

Depuis hier, averses torrentielles. Dans les intervalles, humidité chaude et accablante.

Mercredi 8 mai 1895.

J'étais tellement énervé aujourd'hui par ce silence de tombe, sans nouvelles depuis bientôt trois mois des miens, que j'ai cherché à abattre mes nerfs en sciant et hachant du bois pendant près de deux heures.

J'arrive aussi à force de volonté à travailler de nouveau l'anglais; j'en fais pendant deux à trois heures par jour.

Jeudi 9 mai 1895.

Ce matin, après m'être levé comme d'habitude au petit jour et avoir fait mon café, j'ai eu une faiblesse suivie d'une abondante transpiration. J'ai dû m'étendre sur mon lit.

Il faut que je lutte contre mon corps, il ne faut pas que celui-ci cède avant que l'honneur me soit rendu. Alors seulement j'aurai le droit d'avoir des faiblesses.

Malgré toute ma volonté, j'ai eu une violente

crise de larmes en pensant à ma femme, à mes enfants. Ah! il faut que la lumière se fasse, que l'honneur nous soit rendu. J'aimerais mieux sans cela savoir mes enfants morts tous deux.

Journée épouvantable. Crise de larmes, crise de nerfs, rien n'a manqué. Mais il faut que l'âme domine le corps.

Vendredi 10 mai 1895.

Fièvre violente la nuit dernière. La pharmacie portative que ma femme m'avait donnée ne m'a pas été remise.

Samedi 11, dimanche 12, lundi 13 mai.

Mauvaises journées. Fièvre, embarras gastrique, dégoût de tout. Et que se passe-t-il en France pendant ce temps ? Où en sont les recherches ?

Coup de soleil aussi sur un pied pour être sorti quelques secondes pieds nus.

Jeudi 16 mai 1895.

Fièvre continuelle. Accès plus fort hier au soir, suivi de congestion cérébrale. J'ai fait cependant demander le médecin, car je ne veux pas lâcher pied ainsi.

Vendredi 17 mai 1895.

Le médecin est venu hier au soir. Il m'a ordonné 40 centigrammes de quinine chaque jour et m'enverra douze boîtes de lait condensé ainsi que du bicarbonate de soude. Enfin je pourrai me mettre au régime du lait et ne plus manger cette cuisine qui me répugne d'ailleurs tellement que je n'ai rien pris depuis quatre jours. Jamais je n'aurais cru que le corps humain eût une pareille force de résistance.

Samedi 18 mai 1895.

Pas très fraîches les boîtes de lait condensé de l'hôpital. Enfin, cela vaut mieux que rien. J'ai absorbé il y a quelques minutes 40 centigrammes de quinine.

Dimanche 19 mai 1895.

Journée lugubre. Pluie tropicale sans discontinuer. La fièvre est tombée grâce à la quinine.

J'ai mis sur ma table, pour les avoir constamment sous les yeux, les images de ma femme, de mes enfants. Il faut que j'y puise toute mon énergie, toute ma volonté.

Lnndi 27 mai 1895.

Les journées se ressemblent, lugubres et monotones. Je viens d'écrire à ma femme pour lui dire

que mon énergie morale est plus grande que jamais.

Il faut, je veux la lumière entière, absolue sur cette ténébreuse affaire.

Ah ! mes enfants ! Je suis comme la bête qui veut d'abord qu'on passe sur son corps avant qu'on atteigne ses petits.

Mercredi 29 mai 1895.

Pluies continuelles ; temps lourd, étouffant, énervant. Ah ! mes nerfs, ce qu'ils me font souffrir ! Dire que je ne peux même pas dépenser mon immense énergie, ma volonté, sinon à vivre, à végéter plutôt !

Mais enfin chacun aura son heure ! Le misérable qui a commis ce crime infâme sera démasqué. Ah ! si je le tenais seulement cinq minutes, je lui ferais subir toutes les tortures qu'il m'a fait endurer, je lui arracherais sans pitié le cœur et les entrailles.

Samedi 1er juin 1895.

Le courrier venant de Cayenne vient de passer sous mes yeux. Aurai-je enfin des nouvelles récentes de ma femme, de mes enfants? Depuis mon départ de France, c'est-à-dire depuis le 20 février, aucune nouvelle des miens. Ah! j'aurai connu toutes les souffrances, toutes les tortures.

Dimanche 2 juin 1895.

Rien. Rien. Ni lettres, ni instructions à mon sujet, le silence de tombe toujours.

Mais je résisterai, fort de ma conscience et de mon droit.

Lundi 3 juin 1895.

Je viens de voir passer le courrier se dirigeant vers la France. Mon cœur a tressailli et battu à se rompre.

Le courrier va t'apporter mes dernières lettres, ma chère Lucie, où je te crie toujours courage et courage. Il faut que la France entière apprenne que je suis une victime et non un coupable.

Un traître! à ce mot seul, tout mon sang afflue au cerveau, tout en moi tressaille de colère et d'indignation, un traître, le dernier des gredins... Ah! non, il faut que je vive, il faut que je domine mes souffrances pour voir le jour du triomphe de l'innocence pleinement reconnue.

Mercredi 5 juin 1895.

Quelles longues heures! Plus de papier pour écrire, pour travailler, malgré mes demandes réitérées depuis trois semaines, rien à lire, rien pour échapper à mes pensées.

Pas de nouvelles des miens depuis trois mois et demi.

Vendredi 7 juin 1895.

Je viens de recevoir enfin du papier, ainsi que des revues.

Pluie torrentielle aujourd'hui.

Le cerveau, sous la tension de la pensée, me fait atrocement souffrir.

Dimanche 9 juin 1895.

Tout pour moi est blessure, tant mon cœur saigne. La mort serait une délivrance : je n'ai pas le droit d'y penser.

Toujours sans lettres des miens.

Mercredi 12 juin 1895.

J'ai enfin reçu des lettres de ma femme, de ma famille. Ce sont celles qui sont arrivées ici fin mars ; elles ont été certainement renvoyées en France. Plus de trois mois donc pour que les lettres me parviennent.

Comme on sent la douleur, le chagrin épouvantable de tous, percer entre chaque ligne. Je me reproche encore davantage d'avoir écrit, au début de mon arrivée ici, des lettres navrantes à ma

femme. Je devrais savoir souffrir tout seul, sans faire partager à ceux qui souffrent déjà assez par eux-mêmes, mes cruelles tortures.

Puis, une suspicion continuelle, inouïe, incompréhensible, qui fait saigner plus encore mon pauvre cœur déjà si ulcéré.

En m'apportant mes lettres, le commandant des Iles me dit :

« On demande à Paris si vous n'avez pas un dictionnaire de mots conventionnels. »

— Cherchez, lui dis-je, que pense-t-on encore?

— Oh ! me répondit-il, on n'a pas l'air de croire à votre innocence.

— Ah ! j'espère bien vivre assez longtemps pour répondre à toutes les calomnies infâmes, nées dans l'imagination de gens aveuglés par la haine et la passion. »

Aussi nous faut-il, à tous, la lumière complète, éclatante, non seulement sur la condamnation, mais encore sur tout ce qui a été dit, commis depuis.

J'ai reçu ma batterie de cuisine et pour la première fois des conserves de Cayenne. La vie matérielle m'est indifférente, mais je pourrai soutenir ainsi mes forc es.

Les ouvriers forçats viennent travailler ces jours-

ci. Aussi m'enferme-t-on dans mon cabanon, de crainte que je ne communique avec eux! Oh! laideur humaine!

J'interromps ici mon Journal pour donner quelques extraits des lettres de ma femme que je reçus le 12 juin. Ces lettres étaient bien effectivement arrivées à Cayenne fin mars, puis avaient été renvoyées en France pour qu'elles pussent être lues au Ministère des Colonies ainsi qu'au Ministère de la Guerre. Plus tard, ma femme fut prévenue d'avoir à déposer au Ministère des Colonies, le 25 de chaque mois, les lettres qui m'étaient destinées. Il lui était interdit de parler de l'Affaire, des événements même connus et publics. Ses lettres étaient lues, étudiées, passaient entre bien des mains, souvent ne me parvenaient pas; elles ne pouvaient donc avoir aucun caractère intime. Enfin, étant donné la surveillance dont elle était l'objet, elle ne voulait livrer aucun des efforts faits

pour arriver à la découverte de la vérité, de peur que ceux qui étaient intéressés à nous perdre et à étouffer la lumière n'en fissent leur profit.

Paris, 23 février 1895.

Mon cher Alfred,

J'ai été profondément affectée en apprenant, aussitôt mon retour, que tu avais quitté l'île de Ré. Tu étais bien loin de moi, il est vrai, et cependant je pouvais te voir chaque semaine et ces entrevues étaient ardemment attendues. Je lisais dans tes yeux tes atroces souffrances et je ne rêvais qu'a te les diminuer un peu. Maintenant je n'ai plus qu'un espoir, qu'un désir, venir te rejoindre, t'exhorter à la patience et à force d'affection et de tendresse te faire attendre avec calme l'heure de la réhabilitation. Voici maintenant ta dernière étape de souffrance, j'espère au moins que sur le bateau, pendant cette longue traversée, tu auras rencontré des gens humains, que la pensée d'un innocent, d'un martyr, aura attendris !...

Pas une seconde ne se passe, mon mari adoré, sans que ma pensée ne soit avec toi. Mes journées et mes nuits se passent en angoisses continues pour ta santé, pour ton moral. Pense que je ne sais rien de toi et que je ne saurai rien de toi jusqu'à ton arrivée !...

Paris, 26 février 1895.

Jour et nuit je pense à toi, je partage tes souffrances, j'ai des angoisses atroces en te sentant t'éloigner ainsi, naviguer sur une mer peut-être déchaînée et augmenter ainsi tes tortures morales par un malaise physique. Par quelle fatalité nous trouvons nous aussi cruellement éprouvés ?...

J'ai hâte d'être près de toi et de pouvoir dominer un peu par mon affection, ma tendresse, notre immense chagrin ; j'ai demandé au ministre des colonies l'autorisation de te rejoindre, la loi permettant aux femmes et enfants des déportés de les accompagner ; je ne vois pas qu'il puisse y avoir d'objection à cet égard ; aussi j'attends ma réponse avec une impatience fébrile...

Paris, 28 février 1895.

Te décrire ma tristesse, mon chagrin à mesure que je te sens t'éloigner m'est impossible ; mes journées se passent en réflexions atroces, mes nuits en cauchemars épouvantables ; les enfants seuls par leurs gentilles manières, leur âme si fraîche, arrivent à me rappeler que j'ai un grand devoir à remplir et que je n'ai pas le

droit de me laisser aller ; je me ressaisis alors et je tiens à cœur de les élever comme tu as toujours désiré le faire, de suivre tes excellents conseils, d'en faire de nobles cœurs, de façon qu'à ton retour tu trouves ces petites âmes telles que tu les rêvais.

Paris, 5 mars 1895.

Je t'ai expédié avec ma dernière lettre un paquet de revues de toutes sortes qui t'intéresseront et qui t'aideront dans la mesure du possible à te faire trouver les heures un peu moins longues en attendant que tu reçoives la bonne nouvelle de la découverte du coupable. Pourvu, mon Dieu, que la vie qui t'attend là-bas ne soit pas trop pénible, que tu ne manques pas du strict nécessaire et que tu supportes physiquement les rigueurs qui te seront imposées...

Depuis que tu as quitté la France mes souffrances ont doublé, rien ne peut égaler les angoisses affreuses qui me torturent. Je serais mille fois moins malheureuse si j'étais avec toi ; je saurais au moins comment tu te trouves, quel est ton état de santé, ton moral, et mes inquiétudes de ce côté seraient au moins calmées...

LUCIE.

Suite de mon Journal.

Samedi 15 juin 1895.

Je suis resté enfermé toute la semaine dans mon cabanon, par suite de la présence des forçats qui sont venus travailler à la caserne des surveillants.

Tous les supplices.

Cette nuit, coliques sèches qui me tordaient sur mon lit.

Mercredi 19 juin 1895.

Chaleur sèche; la saison des pluies tire à sa fin. Je suis couvert de boutons produits par les piqûres des moustiques et autres insectes.

Mais tout cela n'est rien! Que sont les souffrances physiques à côté de mes horribles tortures morales? des infiniments petits.

C'est mon cerveau, c'est mon cœur qui souffrent

et hurlent de douleur. Quand donc découvrira-t-on le coupable, quand donc connaîtrai-je enfin la vérité sur cette tragique histoire? Vivrai-je jusque là? J'en doute parfois, tant je sens tout mon être se dissoudre dans une désespérance terrible. Et ma pauvre et chère Lucie, et mes enfants! Non, je ne les abandonnerai pas; je soutiendrai les miens de toute l'ardeur de mon âme tant que j'aurai ombre de forces. Il me faut tout mon honneur, tout l'honneur de mes enfants.

Samedi 22 juin, 11 heures soir

Impossible de dormir. Je suis enfermé dès six heures et demie du soir, éclairé seulement par le fanal du corps de garde. D'ailleurs, je ne puis faire de l'anglais toute la nuit, les quelques revues qui me parviennent sont bien vite lues.

Puis toute la nuit, c'est un va et vient continu dans le corps de garde, un bruit incessant de portes brusquement ouvertes, puis verrouillées. D'abord, la relève toutes les deux heures du surveillant de garde; en outre, le surveillant de ronde vient signer chaque heure au corps de garde. Ces allées

et venues continuelles, ces grincements de serrures deviennent comme des choses fantasmagoriques dans mes cauchemars.

Quand finira ce martyre aussi horrible qu'immérité ?

Mardi 25 juin 1895.

Les condamnés viennent de nouveau travailler dans l'île. Me voilà enfermé dans mon cabanon.

Vendredi 28 juin 1895.

Toujours enfermé, à cause de la présence des condamnés ici !

J'arrive, à force de volonté, en tendant mes nerfs, à travailler l'anglais trois ou quatre heures par jour, mais, le reste du temps, ma pensée se reporte toujours à cet horrible drame. Il me semble parfois que le cœur, que le cerveau vont éclater.

Samedi 29 juin 1895.

Je viens de voir passer le courrier venant de France. Comme ce mot fait tressaillir mon âme. Penser que ma patrie, à laquelle j'ai consacré toutes mes forces, toute mon intelligence, peut me croire un vil gredin! Ah! c'est parfois trop lourd pour des épaules humaines.

Jeudi 4 juillet 1895.

Je n'ai pas eu la force d'écrire ces jours-ci, tant j'ai été bouleversé, en recevant enfin, après une si longue attente, des lettres relativement récentes de ma femme, de toute ma famille; les dernières lettres reçues datent du 25 mai, on a enfin prévenu ma famille que les lettres devaient passer par la voie du Ministère.

Toujours rien; le coupable n'est pas découvert. Je souffre de toutes les tortures de ma famille, comme des miennes propres. Je ne parle même

pas des mille misères de chaque jour, qui sont autant de blessures pour mon cœur ulcéré.

Mais je ne lâcherai pas pied ; il faut que j'insuffle l'énergie à ma femme, je veux l'honneur de mon nom, de mes enfants.

*
* *

Voici quelques extraits des lettres que je reçus de ma femme à cette date :

Paris, 25 mars 1895.

J'espère que cette lettre te trouvera en bonne santé... J'attends de mon côté avec une très grande impatience la nouvelle de ton arrivée, elle ne peut plus tarder, car voilà bientôt trois semaines que tu es en route. Quel calvaire tu as traversé et quels moments épouvantables tu as encore à passer jusqu'à ce que nous arrivions à la vérité...

Mathieu ne peut se décider à s'absenter. Je sais combien tu l'as toujours aimé, combien tu admirais son beau caractère...

Paris, 27 mars 1895.

J'ai le cœur déchiré en pensant à tes souffrances, au chagrin que tu dois ressentir tout seul, exilé, n'ayant même pas une âme auprès de toi qui puisse te soutenir, te donner de l'espoir, du courage. Je voudrais tant être près de toi, partager ta douleur et la diminuer un peu par ma présence. Je t'assure que ma pensée est bien plus aux îles du Salut qu'ici; je vis là-bas avec toi, je cherche à te voir dans cette île perdue, à me représenter ta vie...

Paris, 6 avril 1895.

J'ai lu ce matin, non sans émotion, le récit de ton arrivée aux îles du Salut; d'après les journaux, c'est l'île du Diable qui t'a été réservée. Mais si la nouvelle de ton arrivée est parvenue jusqu'en France, je n'ai encore absolument rien reçu de toi. Je ne puis te dire combien je souffre ainsi, séparée complètement de mon mari tant aimé, privée totalement de nouvelles et ne sachant comment tu supportes cet horrible martyre...

Ton abnégation si admirable, ton courage si héroïque, ton âme si énergique nous donnent des forces pour accomplir la tâche qui nous incombe; nous la mènerons à bien, j'en suis sûre...

Paris, 12 avril 1895.

Toujours sans nouvelles de toi, c'est terrible. Il va y avoir deux mois que je t'ai vu et depuis rien, absolument rien. Pas une ligne de ton écriture, m'apportant quelque chose de toi, c'est bien dur !...

Pour moi ce sont des angoisses terribles de te sentir aussi malheureux ; mon cœur, tout mon être est torturé à cette pensée...

Paris, 21 avril 1895.

21 avril ! Cette date me rappelle d'excellents souvenirs. Il y a aujourd'hui cinq ans nous étions heureux, parfaitement contents ; quatre ans et demi se sont écoulés d'une existence délicieuse, nous ne connaissions que le bonheur. Puis, tout à coup, le coup de foudre, un effondrement épouvantable. Je t'ai toujours dit que je n'avais rien à désirer, que je possédais tout. Eh bien, cette fois je forme des vœux ardents, ce ne sont plus des désirs, c'est une supplication, une prière que j'adresse à Dieu pour que cette année nous ramène le bonheur, pour que notre honneur qui nous a été dérobé nous soit rendu, pour que tu retrouves, avec la force, la joie, le bonheur, la santé...

Paris, 24 avril 1895.

Je n'ai encore rien reçu de toi et je suis navrée. Chaque matin j'espère, j'attends. Chaque soir je me couche avec la même déception. Ah! mon pauvre cœur, comme il est torturé...

Paris, 26 avril 1895.

... Je viens de passer la journée la plus épouvantable de mon existence. Un journal n'a-t-il pas annoncé que tu étais malade ! Les tortures que j'ai subies après cette lecture sont indescriptibles. Te sentir malade là-bas, seul, n'avoir même pas la consolation de te soigner, de te faire du bien, c'était atroce. Mon cœur, tout mon être, me faisait horriblement mal. Moi qui t'avais supplié de vivre, qui n'avais plus qu'un espoir, celui de te voir encore heureux et de contribuer à ce bonheur ; toutes les idées les plus noires m'ont passé par la tête. Affolée, je me suis adressée au ministère des colonies. La nouvelle était fausse...

Quand m'arrivera ta première lettre ? Je l'attends avec une impatience enfantine...

Paris, 5 mai 1895.

La lettre que j'attends de toi, depuis ton arrivée, avec une si grande impatience, ne m'est pas encore parvenue. Depuis que je sais que le courrier français est arrivé (depuis le 23 avril), j'ai des battements de cœur chaque fois que le facteur arrive et chaque fois j'ai le même désappointement. Il en est de même pour mon autorisation de venir te rejoindre ; le ministre des colonies n'a pas encore répondu à mes deux demandes successives qui datent du mois de février ! Que faire? Que penser?

Ton petit Pierre fait tous les soirs une ardente prière pour demander ton prompt retour. Le pauvre petit, qui a l'habitude que tout lui sourie dans la vie, ne comprend pas pourquoi ses vœux n'ont pas été exaucés ; il la répète deux fois, de peur de ne l'avoir pas dite assez bien...

Paris 9 mai 1895.

Enfin j'ai reçu une lettre de toi. Je ne puis te dire quelle joie j'ai éprouvée et combien mon cœur a battu en revoyant ton écriture chérie, eu lisant ces lignes que tu avais écrites, les premières qui me parviennent de-

puis ton arrivée, c'est-à-dire depuis près de deux mois. Tes souffrances, tes tortures, je les partage..

LUCIE.

Suite de mon journal.

Samedi 6 juillet 1895.

Toujours cette vie atroce de suspicion, de surveillance continuelle, de mille piqûres journalières. Mon cœur bout de colère et d'indignation et je suis obligé pour moi-même, pour ma dignité, de n'en rien laisser paraître.

Dimanche 7 juillet 1895.

Les forçats ont enfin terminé leurs travaux. Aussi, hier et aujourd'hui, ai-je lavé mes torchons, nettoyé ma vaisselle à l'eau chaude, ravaudé mon linge qui est dans un piteux état.

Mercredi 10 juillet 1895.

Les vexations de tout genre recommencent de plus belle. Je ne puis plus me promener autour de ma case, je ne peux plus m'asseoir derrière ma case, devant la mer, seul endroit où il faisait frais et de l'ombre. Enfin je suis mis au régime des forçats, c'est-à-dire plus de café, plus de cassonnade ; un morceau de pain de deuxième qualité chaque jour et deux fois par semaine 250 grammes de viande. Les autres jours, endaubage ou lard conservé. Il est possible que ce nouveau régime comporte aussi la suppression des vivres de conserve que je recevais de Cayenne.

Je ne sortirai plus de mon cabanon, je vivrai de pain et d'eau ; cela durera tant que cela pourra.

Vendredi 12 juin 1895.

Ce n'est point, paraît-il, la ration des forçats qui m'est délivrée, mais une ration spéciale pour moi.

Enfin, cela ne comporte pas la suppression des vivres de conserve que je reçois de Cayenne.

Mais peu importe tout cela.

Ce sont mes nerfs, mon cerveau, mon cœur qui souffrent !

Impossible d'aller m'asseoir au seul endroit où il y avait un peu d'ombre dans la journée, où le vent de la mer qui me fouettait la figure faisait écho aux vibrations de mon âme.

Même jour, soir.

Je viens de recevoir des vivres de conserve de Cayenne. Mais qu'importe la nourriture du corps, le martyre qu'on me fait endurer est effroyable. On doit me garder, m'empêcher de partir — si tant est que j'en aie jamais manifesté l'intention, car la seule chose que je cherche, que je veux, c'est mon honneur — mais je suis poursuivi partout, tout ce que je fais est critiqué, matière à suspicion. Quand je marche trop vite, on dit que j'épuise le surveillant qui doit m'accompagner ; quand je déclare alors que je ne sortirai plus de mon cabanon, on

menace de me punir ! Enfin le jour de la lumière finira bien par arriver, par venir.

Dimanche 14 juillet 1895

J'ai vu flotter partout le drapeau tricolore, ce drapeau que j'ai servi avec honneur, avec loyauté. Ma douleur est telle, que la plume me tombe des mains ; il y a des sensations qui n'ont pas de mots pour être exprimées.

Mardi 16 juillet 1895.

Les chaleurs deviennent terribles. La partie de l'île qui m'est réservée est complètement découverte ; les cocotiers ne s'étendent que dans l'autre partie.

Je passe la plus grande partie des journées dans mon cabanon. Et rien à lire ! Les revues du mois dernier ne me sont pas parvenues.

Et pendant ce temps, que deviennent ma femme, mes enfants ?

Et toujours ce silence de tombe autour de moi

Samedi 20 juillet 1895.

Les journées s'écoulent terriblement monotones dans l'attente anxieuse d'un meilleur lendemain.

Ma seule occupation est de travailler un peu l'anglais.

C'est la tombe, avec la douleur en plus d'avoir encore un cœur.

Pluie torrentielle dans la soirée, suivie d'une buée chaude et accablante. Fièvre pour moi.

Dimanche 21 juillet 1895.

Fièvre toute la nuit dernière ; envie de vomir continuelle. Les surveillants paraissent au moins aussi déprimés que moi par le climat.

Mardi 23 juillet 1895.

Encore une mauvaise nuit. Douleur rhumatismale, plutôt nerveuse, qui se déplaçait constam-

ment, tantôt intercostale, tantôt se fixant entre les deux épaules. Mais je lutterai aussi contre mon corps ; je veux vivre, voir la fin.

Mercredi 24 juillet 1895.

Le spleen me prend aussi. Jamais une figure sympathique, jamais ouvrir la bouche, comprimer nuit et jour son cerveau et son cœur !

Dimanche 28 juillet 1895.

Le courrier venant de France vient d'arriver. Mais mes lettres vont d'abord à Cayenne, puis reviennent ici, quoique déjà lues et contrôlées en France.

Lundi 29 juillet 1895.

Toujours la même chose, hélas ! Les journées, les nuits se passent à lutter avec moi-même, à

éteindre les bouillonnements de mon cerveau, à étouffer les impatiences de mon cœur, à surmonter enfin les horreurs de la vie.

Soir.

Journée lourde, étouffante, énervante au suprême degré. Mes nerfs sont tendus comme des cordes à violon. Nous sommes dans la saison sèche et cela va durer jusqu'en janvier. Espérons qu'à ce moment tout sera fini.

Mardi 30 juillet 1895.

Un surveillant vient de partir, accablé par les fièvres du pays. C'est le deuxième qui est obligé de s'en aller depuis que je suis ici. Je le regrette, car c'était un brave homme, faisant strictement le service qui lui était imposé, mais loyalement, avec tact et mesure.

Mercredi 31 juillet 1895.

Toute la nuit dernière, j'ai rêvé de toi, ma chère Lucie, de nos enfants. J'attends avec une impatience fébrile le courrier venant de Cayenne. J'espère qu'il m'apportera mes lettres. Les nouvelles seront-elles bonnes ? A-t-on enfin la piste du misérable qui a commis cet horrible forfait ?

Jeudi 1er août, midi.

Le courrier venant de Cayenne est arrivé ce matin à 7 h. 1/4.

M'apporte-t-il mes lettres et quelles nouvelles ? Jusqu'à présent, je n'ai encore rien reçu.

4 heures 1/2.

Toujours rien. Terribles heures d'attente.

9 heures du soir.

Rien ne m'est parvenu. Quelle amère déception !

Vendredi 2 août 1895, matin.

Quelle horrible nuit je viens de passer ! Et il faut que je lutte toujours et encore. J'ai parfois de folles envies de sangloter, tant ma douleur est immense, mais il faut que je ravale mes pleurs, car j'ai honte de ma faiblesse devant les surveillants qui me gardent nuit et jour.

Pas même un instant seul avec ma douleur !

Ces secousses m'épuisent et aujourd'hui je suis brisé de corps et d'âme. Et cependant je vais écrire à Lucie, lui cacher mes douleurs, lui crier courage. Il faut que nos enfants entrent dans la vie la tête haute et fière, quoi qu'il advienne de moi.

7 heures soir.

Mon courrier était arrivé, on vient seulement de me l'apporter. Toujours rien. Mais j'aurai la patience qu'il faut ; la machination dont je suis la victime doit être découverte, il faut qu'elle le soit.

Je saurai souffrir encore.

*
* *

Voici quelques extraits des lettres de ma femme, que je reçus le 2 août au soir :

Paris, 6 juin 1895.

J'attends avec une bien vive anxiété quelques bonnes lettres de toi et des nouvelles qui me rassurent un peu sur ta santé pour laquelle je me fais tant de soucis. Le

bateau est arrivé le 23 mai, nous sommes aujourd'hui le 6 juin et ton courrier ne m'est pas encore parvenu. Chaque fois le facteur me donne une nouvelle émotion, émotion bien inutile. Ma pensée n'est que vers toi, ma vie pour toi...

Paris, 7 juin 1895

... Je viens d'être interrompue en t'écrivant par l'arrivée de tes excellentes lettres... C'est dans ton énergie que je puise des forces, c'est toi qui me soutiens... D'autre part, si je puis vivre séparée ainsi de toi, torturée par tes cruelles souffrances, c'est que mon espoir est immense, ma confiance en l'avenir absolue. Mais je souffre tellement d'être séparée de toi, que j'ai adressé une nouvelle demande pour venir partager ton exil. J'aurai au moins le bonheur de vivre de ta vie, d'être auprès de toi, de te témoigner mon immense affection.

Je passe des heures à lire et relire tes bonnes lettres; elles sont ma consolation en attendant le bonheur de venir te retrouver...

LUCIE.

Quand je vis la situation qui m'était faite aux îles du Salut, je ne me fis aucune illusion sur la

suite qui serait donnée aux demandes faites par ma femme pour venir me rejoindre. Je compris qu'elles seraient constamment repoussées.

Suite de mon journal.

Samedi 3 août 1895.

Je n'ai pas fermé l'œil de la nuit. Ces émotions me brisent.

Voir tant de douleurs accumulées si injustement autour de soi, et ne rien pouvoir faire pour les dissiper !

Samedi 4 août 1895.

Je viens de passer deux heures, de 5 h. 1/2 à 7 h. 1/2, à laver mes torchons, mes pantalons de drap, ma vaisselle. Ces efforts me brisent, mais me font du bien quand même. Ah ! je lutte tant que je peux contre le climat, contre mes tortures,

car je voudrais avant de succomber savoir que mon honneur m'est rendu.

Mais que ces journées et ces nuits sont longues !

Je n'ai pas reçu de revue depuis deux mois, je n'ai rien à lire.

Je n'ouvre jamais la bouche, plus silencieux qu'un trappiste.

J'avais fait demander à Cayenne une boîte d'instruments de menuiserie afin de pouvoir m'occuper un peu physiquement. Ils m'ont été refusés. Pourquoi ? Encore une énigme que je ne veux pas chercher à résoudre. Je me trouve depuis neuf mois devant tant d'énigmes qui déroutent ma raison, que je préfère éteindre mon cerveau et vivre en inconscient.

Lundi 5 aout 1895.

La chaleur devient terrible et je me sens si brisé, si las de cet effroyable martyre que je supporte depuis neuf mois.

Samedi 10 août 1895.

Je ne sais jusqu'où j'irai, tant mon cœur, mon cerveau me font souffrir, tant ce drame affreux déroute ma raison, tant toutes mes croyances en la justice humaine, en l'honnêteté, au bien, ont sombré devant des faits aussi horribles.

Si donc je succombe et que ces lignes te parviennent, ma chère Lucie, crois bien que j'aurai fait tout ce qui est humainement possible pour résister à un aussi long et aussi pénible martyre.

Sois alors courageuse et forte, que tes enfants deviennent ta consolation, qu'ils t'inspirent ton devoir.

Quand on a la conscience pour soi, d'avoir toujours et partout fait son devoir, on peut se présenter partout la tête haute, on doit revendiquer son bien, notre honneur.

Lundi 2 septembre 1895

Il y a bien longtemps que je n'ai rien ajouté à mon journal.

A quoi bon? Je lutte pour vivre, si horrible que soit ma situation, si broyé que soit mon cœur, car ie voudrais voir, entre ma femme et mes enfants, au milieu des miens, le jour où l'honneur nous sera rendu.

Mais souhaitons que cela ait un terme, mon cœur est bien malade. Hier j'ai eu une syncope, mon cœur a tout d'un coup cessé de battre. Je me sentais partir, sans souffrance. Qu'était-ce au juste, je n'ai pu m'en rendre compte moi-même.

J'attends mon courrier.

Vendredi 6 septembre 1895.

Je n'ai toujours pas de lettres! Il n'existe pas de mots pour exprimer un martyre pareil! Heureux les morts!

Et être obligé de vivre jusqu'à mon dernier souffle, tant que mon cœur battra!

Samedi 7 septembre 1895.

Je viens de recevoir les lettres. Le coupable n'est pas encore découvert.

*
* *

(Quelques extraits des lettres de ma femme reçues à cette date.)

Paris, 8 juillet 1895.

Tes lettres de mai et du 3 juin me sont parvenues. Elles m'ont fait un bien immense. Il me semblait que je t'entendais parler, que ta voix chérie résonnait à mes oreilles; il me parvenait enfin quelque chose de toi, tes pensées si nobles et si belles venaient se refléter dans mon esprit. Te dire que je n'ai pas pleuré en recevant ces lignes si impatiemment attendues serait mentir; mais j'ai vu avec un bonheur immense que tu t'étais ressaisi. Tu es si vaillant que tu nous soutiens tous. Ton exemple nous fortifie dans la tâche que nous nous sommes tracée...

J'ai été touchée jusqu'au fond de l'âme de la lettre que tu as écrite à notre Pierre; lui était enchanté et sa petite physionomie d'enfant s'éclaire quand je lui relis tes lignes, il les sait par cœur. Quand il parle de toi, il y met toute son ardeur.

Paris, 10 juillet 1895.

Je viens encore te dire courage et patience ; avec une grande volonté, beaucoup d'énergie, nous surmonterons toutes les difficultés, nous arriverons à nous rendre maîtres de cet effroyable mystère qui nous a si profondément atteints. C'est mon but, mon unique désir, mon idée fixe, celle de Mathieu, de tous, que de te donner le suprême bonheur de voir ton innocence éclater au grand jour. Je veux arriver à démasquer les coupables d'une infamie pareille, d'une monstruosité sans exemple. Si nous n'étions pas nous-mêmes les victimes d'un si horrible crime, je n'admettrais pas qu'il pût exister des hommes assez bas, assez lâches, assez pervers, pour arracher l'honneur d'une famille qui était fière de son nom intact, pour laisser condamner un officier irréprochable, sans que leurs consciences au moment décisif ne leur arrachent un cri d'aveu.

LUCIE.

Suite de mon journal.

22 septembre 1895.

Palpitations de cœur toute la nuit dernière. Aussi suis-je bien fatigué ce matin.

Vraiment l'esprit reste perplexe devant de pareils faits.

Condamné sur une preuve d'écriture, voilà bientôt un an que je demande justice, et cette justice, que je réclame, ce n'est pas une discussion sur l'écriture, mais la recherche, la découverte du misérable qui a écrit cette lettre infâme. Le gouvernement a tous les moyens pour cela. Nous ne sommes pas en face d'un crime banal, dont on ne connaisse ni tenants ni aboutissants. Les aboutissants sont connus, donc la lumière peut être faite, quand on voudra bien la faire.

D'ailleurs, le moyen m'importe peu.

C'est là où mon esprit, ma raison se perdent, c'est qu'on n'ait pas encore fait cette lumière, éclairci cet horrible drame.

Ah! cette justice que je demande, il me la faut,

pour mes enfants, pour les miens, et je resterai debout, jusqu'à mon dernier souffle, si horrible que soit mon supplice, pour la réclamer.

Mais quelle vie pour un homme qui ne place l'honneur de personne au-dessus du sien!

La mort certes eût été un bienfait! Je n'ai même pas le droit d'y penser.

27 septembre 1895.

Un supplice pareil finit par dépasser la limite des forces humaines. C'est renouveler chaque jour les angoisses de l'agonie, c'est faire descendre un innocent tout vivant dans la tombe.

Ah! je laisse leurs consciences comme juges à ceux qui m'ont fait condamner sur une preuve d'écriture, sans preuves tangibles, sans témoins, sans mobile pour faire concevoir un acte aussi infâme.

Si encore, après ma condamnation, comme on me l'a promis au nom du ministre de la Guerre, on avait poursuivi résolument, activement les recherches pour démasquer le coupable!

Et puis, il y a la voie diplomatique.

Un gouvernement a tous les moyens nécessaires pour éclairer un pareil mystère; c'est son devoir strict et absolu.

Ah ! l'humanité, avec ses passions et ses haines, avec ses laideurs morales !

Ah ! les hommes, avec leurs intérêts personnels qui les guident ! peu leur importe tout le reste.

De la justice ! C'est bon quand on a le temps, ou que cela ne gêne pas, ne nuit à personne !

Parfois je suis tellement écœuré, tellement las, que j'ai envie de m'étendre, de me laisser aller et d'en finir ainsi avec la vie, sans y porter atteinte moi-même, car ce droit, hélas ! je ne l'ai, je ne l'aurai jamais.

Ce supplice devient trop horrible.

Il faut que cela finisse. Il faut que ma femme fasse entendre sa voix, la voix d'innocents qui demandent justice.

Si je n'avais que ma vie à disputer, je ne lutterais certes pas ainsi ; mais c'est pour mon honneur que je vis, et je lutterai pied à pied.

Les peines du corps ne sont rien, celles du cœur sont atroces.

29 septembre 1895

Violentes palpitations du cœur ce matin. J'étouffais. La machine lutte, combien de temps durera-t-elle encore ?

La nuit dernière aussi, j'ai eu un horrible cauchemar, dans lequel je t'appelais à grands cris, ma pauvre et chère Lucie !

Ah ! s'il n'y avait que moi, mon dégoût des hommes et des choses est tellement profond que je n'aspirerais plus qu'au grand repos, au repos éternel.

1er octobre 1895.

Je ne sais plus comment traduire mes sensations. Les heures me paraissent des siècles.

5 octobre 1895.

J'ai reçu les lettres de ma famille. Toujours rien. Il s'élevait de toutes ces lettres un tel cri

d'agonie, un tel cri de souffrances, que tout mon être en a été profondément secoué.

Aussi, je viens d'adresser la lettre suivante à Monsieur le Président de la République:

« Accusé, puis condamné sur une preuve d'écriture, pour le crime le plus infâme qu'un soldat puisse commettre, j'ai déclaré et je déclare encore que je n'ai pas écrit la lettre qu'on m'impute, que je n'ai jamais forfait à l'honneur.

« Depuis un an, je lutte, seul avec ma conscience, contre la fatalité la plus épouvantable qui puisse s'acharner après un homme.

« Je ne parle pas des souffrances physiques, elles ne sont rien; les peines du cœur sont tout.

« Souffrir ainsi est déjà épouvantable, mais sentir souffrir tous les siens autour de soi, est horrible. C'est l'agonie de toute une famille pour un crime abominable que je n'ai jamais commis.

« Je ne viens solliciter ni grâces, ni faveurs, ni convictions morales; je demande, je supplie qu'on fasse la lumière pleine, entière, sur cette machination dont ma famille et moi sommes les malheureuses et épouvantables victimes.

« Si j'ai vécu, Monsieur le Président, si j'arrive encore à vivre, c'est que le devoir sacré que j'ai

à remplir vis-à-vis de tous les miens remplit mon âme et la gouverne; autrement j'aurais déjà succombé sous un fardeau trop lourd pour des épaules humaines.

« Au nom de mon honneur arraché par une erreur épouvantable, au nom de ma femme, au nom de mes enfants — oh! Monsieur le Président, rien qu'à cette dernière pensée, mon cœur de père, de Français, d'honnête homme, rugit et hurle de douleur — je vous demande justice, et cette justice pour laquelle je vous sollicite, avec toute mon âme, avec toutes les forces de mon cœur, les mains jointes dans une prière suprême, c'est de faire faire la lumière sur cette tragique histoire, de faire cesser ainsi le martyre effroyable d'un soldat et d'une famille pour lesquels l'honneur est tout. »

J'écris aussi à Lucie d'agir par elle-même, énergiquement, résolument, car ce martyre finira par nous jeter tous par terre.

On me dit que je pense plus aux souffrances des autres qu'aux miennes propres. Ah! certes oui, car si j'étais seul au monde, si je me laissais aller à ne penser qu'à moi, il y a longtemps que ma tombe serait creusée.

Ce qui me donne précisément ma force, c'est la pensée de Lucie, celle de mes enfants.

Ah ! mes chers enfants ! Mourir, peu m'importe. Mais avant de mourir, je veux savoir que le nom de mes enfants est lavé de cette souillure.

***

Quelques extraits des lettres de ma femme que je reçus en octobre :

Paris, 4 août 1895.

Je n'ai pas la patience d'attendre ton courrier pour t'écrire, j'ai besoin de causer un peu avec toi, de me rapprocher de ton âme si belle, si éprouvée, et de puiser en toi une nouvelle provision de force et de courage.

Paris, 12 août 1895.

Enfin, j'ai reçu tes lettres, je les dévore, je les lis, je les relis, avec une avidité insatiable.

Quand pourrai-je,par ma sollicitude, par mon affection, effacer complètement en toi le souvenir de ces atroces journées, de cette terrible année qui a tracé dans ton cœur une blessure si profonde. Je voudrais pouvoir tripler mes forces pour hâter ce moment si anxieusement attendu et montrer au monde entier que nous sommes purs de cette boue infâme que l'on nous a jetée à la face...

Paris, 19 août 1895.

Quand je veux diminuer un peu l'énervement de l'attente, quand je veux atténuer ma fièvre d'impatience, c'est auprès de toi que je viens reprendre du calme, de nouvelles forces.

Ce qui me navre, c'est de penser que seul, loin de tous ceux que tu aimes et qui t'aiment de toute leur âme, tu es en proie à une attente terrible ; tu te tortures l'esprit à éclaircir ce mystère et ton pauvre cœur si bon, ta conscience si droite, ne peuvent croire à tant d'infamie...

LUCIE.

Suite de mon journal.

6 octobre 1895

Chaleur terrible. Les heures sont de plomb.

14 octobre 1895.

Vent violent. Impossible de sortir. Journée d'une longueur terrible.

26 octobre 1895.

Je ne sais plus comment je vis. Mon cerveau est broyé. Ah ! dire que je ne souffre pas au delà de toute expression, que souvent je n'aspire pas au repos éternel, que cette lutte entre mon dégoût profond des hommes et des choses, et mon devoir n'est pas terrible, ce serait mentir !

Mais chaque fois que je défaille, dans mes lon-

gues nuits ou dans mes journées solitaires, chaque fois que ma raison, ébranlée par tant de secousses, se demande enfin comment, après une vie de travail, d'honneur, il est possible que j'en sois là, et qu'alors je voudrais fermer les yeux pour ne plus voir, pour ne plus penser, pour ne plus souffrir enfin, je me raidis dans un effort violent de tout l'être et je me crie à moi-même : « Tu n'es pas seul, tu es père, tu dois défendre ton honneur, celui de ta femme, de tes enfants » et je repars d'un nouvel élan, pour retomber, hélas! un peu plus loin, et repartir encore.

Voilà ma vie journalière.

30 octobre 1895.

Spasmes violents du cœur.

Temps lourd qui abat toute énergie. Temps de transition, avant la saison des pluies, la plus mauvaise période aussi à la Guyane. Me jettera-t-elle définitivement par terre ?

Nuit du 2 au 3 novembre 1895.

Le courrier venant de Cayenne est arrivé, mais pas de lettres.

Je crois qu'il est impossible de se figurer la déception poignante que l'on éprouve, quand, après avoir attendu pendant un long mois, anxieusement, des nouvelles des siens, rien ne vient.

Enfin, il est entré tant de douleurs dans mon âme depuis plus d'un an que je n'en suis plus à compter avec les plaies de mon cœur.

Cependant, cette émotion, que je devrais connaître, tant elle s'est fréquemment renouvelée, m'a tant brisé que quoique je sois levé depuis ce matin à cinq heures et demie, quoique j'aie marché au moins six heures pour briser mes nerfs, il m'est impossible de dormir.

Quel supplice, et combien de temps durera-t-il encore ?

4 novembre 1895.

Chaleur terrible, au moins 45°.

Rien de plus déprimant, rien qui use autant les énergies du cœur et de l'âme, que ces longs silences angoissés, sans jamais entendre parole humaine, sans jamais voir figure amie, ou seulement sympathique.

7 novembre 1895.

Qu'est devenu le courrier qui m'est adressé? Où s'est-il arrêté? Est-il resté à Paris ou à Cayenne? Autant de questions angoissantes que je me pose, presque à chaque heure du jour.

Je me demande souvent si je suis éveillé ou si je rêve, tant tout ce qui se passe depuis un an est incroyable, inimaginable.

Avoir abandonné son pays, l'Alsace, avoir quitté une situation indépendante au milieu des siens, avoir servi sa patrie avec tout son cœur, toute son intelligence, pour se voir un beau jour accusé, puis condamné pour un crime aussi infâme qu'odieux,

sur la foi de l'écriture d'un papier suspect, n'y a-t-il pas de quoi démoraliser un homme à jamais!

Mais je suis obligé de résister, de lutter, pour ma chère Lucie, pour mes enfants.

9 novembre 1895.

Journée terriblement longue. Premières pluies. Obligé de me confiner dans mon cabanon. Rien à lire. Les livres annoncés par la lettre du mois d'août ne me sont pas encore parvenus.

15 novembre 1895.

J'ai enfin reçu mon courrier. Le coupable n'est pas encore découvert.

Enfin, j'irai jusqu'au bout de mes forces qui déclinent chaque jour; c'est une lutte incessante pour pouvoir résister à cet isolement profond, à ce silence perpétuel, sous un climat qui abat toute énergie, n'ayant rien à faire, rien à lire, en tête à tête avec mes tristes et décevantes pensées.

Quelques extraits des lettres de ma femme, que je reçus le 15 novembre 1895 :

Paris, 5 septembre 1895.

Que de longues heures, que de pénibles journées nous avons traversées depuis le jour où le malheur effroyable est venu nous atterrer comme un coup de massue ! Espérons que nous avons enfin gravi le plus dur de notre calvaire ; nous avons traversé les plus atroces angoisses, nous avons trouvé en notre conscience la force de supporter le plus pénible des martyres; Dieu qui nous a si cruellement éprouvés nous donnera la volonté d'accomplir jusqu'au bout notre devoir...

Je comprends tes angoisses et je les partage ; comme toi j'ai des moments terribles où la patience m'échappe, tant je trouve le temps long et les heures d'attente cruelles, mais alors je pense à toi, au bel exemple de courage et de volonté que tu me donnes et je puise des forces dans ton amour...

Paris, 25 septembre 1895.

C'est la dernière lettre que je t'écris avant de t'expédier ce courrier; je fais des vœux ardents pour qu'il te trouve en bonne santé et toujours fort et courageux; je ne puis venir te rejoindre, je n'ai pas encore l'autorisation. Pour moi cette attente est cruelle, et c'est une amère déception à ajouter à tant d'autres...

LUCIE.

Au bas de cette lettre, se trouvaient les quelques lignes suivantes de mon frère Mathieu :

J'ai reçu ta bonne lettre, mon cher frère, et ce m'est une grande consolation et un grand réconfort de te savoir si fort et si courageux. Ce n'est pas espère que je te dis: aie foi, aie confiance ! Il est impossible qu'un innocent paye pour un coupable.

Il n'est pas de jour que je ne sois avec toi de pensée et de cœur.

MATHIEU.

Suite de mon journal

30 novembre 1895.

Je ne veux pas parler des piqûres journalières, car je les méprise. Il me suffit de demander n'importe quelle chose insignifiante, de nécessité banale, au surveillant-chef, pour voir ma demande aussitôt repoussée. Aussi je ne renouvelle jamais aucune demande, préférant me passer de tout, n'ayant à m'humilier devant personne.

Mais ma raison finira par sombrer sous cet incroyable martyre.

3 décembre 1895.

Je n'ai pas encore reçu le courrier du mois d'octobre. Journée lugubre, pluie incessante. Le cerveau se rompt, le cœur se brise.

Le ciel est noir comme de l'encre, l'atmosphère embrumée; vraie journée de mort, d'enterrement.

Combien souvent me revient à l'esprit cette

exclamation de Schopenhauer, qui, à la vue des iniquités humaines, s'écriait :

« Si Dieu a créé le monde, je ne voudrais pas être Dieu. »

Le courrier venant de Cayenne est arrivé, paraît-il, mais n'a pas apporté mes lettres. Que de douleurs !

Rien à lire, rien pour échapper à mes pensées. Ni livres, ni revues ne me parviennent plus.

Je marche dans la journée jusqu'à épuisement de forces, pour calmer mon cerveau, pour briser mes nerfs.

5 décembre 1895.

Vraiment, je me demande ce que valent les consciences d'aujourd'hui ?

Dire qu'il y a des hommes, soi-disant honnêtes, comme le nommé Bertillon, qui ont osé jurer, sans restriction, que du moment où c'était ressemblant à mon écriture, il n'y avait que moi ayant pu écrire cette lettre infâme. Preuves morales ou autres, peu leur importait.

Ah ! j'espère que le jour où le véritable cou-

pable sera démasqué, s'il reste un peu de cœur à ces hommes-là, ils trouveront encore une balle de pistolet pour se la loger dans la tête, pour se faire justice à eux-mêmes d'avoir fait souffrir un pareil martyre à un homme, à toute une famille.

7 décembre 1895.

Ah! j'en ai souvent assez de cette vie de suspicion continuelle, de surveillance ininterrompue ni de jour, ni de nuit, traité en bête fauve comme le plus vil des criminels.

8 décembre 1895.

Les névralgies de la tête augmentent chaque jour et me font atrocement souffrir. Quel martyre de toutes les heures, de toutes les minutes!

Et toujours ce silence de tombe, sans entendre voix humaine.

Une parole sympathique, un regard ami, apportent quelquefois un léger baume aux plus cruelles

blessures et en endorment pour un temps les cuisantes douleurs. Ici rien.

9 décembre 1895.

Toujours pas de lettres. Elles sont probablement restées à Cayenne où elles traînent pendant une quinzaine de jours. Le courrier a passé sous mes yeux venant de France, le 29 novembre, et depuis ce moment les lettres doivent être à Cayenne.

Même jour, 6 heures soir.

Le deuxième courrier venant de Cayenne est arrivé aujourd'hui à une heure. M'apporte-t-il cette fois mon courrier et quelles sont les nouvelles?

11 décembre, 6 heures soir.

Pas de lettres! mon cœur est labouré, déchiré.

12 décembre 1895, matin.

Mon courrier n'est effectivement pas arrivé. Où est-il resté? J'ai fait télégraphier à Cayenne pour le demander.

Même jour, soir.

Mon courrier est resté en France! Mon cœur me fait souffrir comme si on le labourait à coups de poignard.

Oh! cette plainte incessante de la mer. Quel écho à mon âme ulcérée!

Une colère si sourde et si âpre envahit parfois mon cœur contre l'iniquité humaine, que je voudrais m'arracher la peau pour oublier, dans une douleur physique, cette horrible torture morale.

13 décembre 1895.

On finira certainement par me tuer à force de souffrances, ou par m'obliger à me tuer pour

échapper à la folie. Je laisserai l'opprobre de ma mort au commandant du Paty, à Bertillon, à tous ceux qui ont trempé dans cette iniquité.

Chaque nuit, je rêve à ma femme, à mes enfants. Mais quels terribles réveils! Quand j'entr'ouvre les yeux, que je me vois dans ce cabanon, j'ai un moment d'angoisse tellement horrible, que je voudrais fermer les yeux à jamais, pour ne plus voir, pour ne plus penser.

Soir.

Spasmes violents du cœur, nombreux étouffements.

14 décembre 1895.

Je demande à prendre un bain, ainsi que j'y ai été autorisé, sur la demande du médecin. Non, me fait répondre le surveillant-chef. Quelques instants après, il y allait lui-même. Je ne sais pourquoi je m'abaisse à lui demander quoi que ce soit. Jusqu'à présent, je ne renouvelais aucune demande ; dorénavant, je n'en ferai plus.

16 décembre 1895.

De dix heures à trois heures, les heures sont terribles et rien pour faire diversion à mes décevantes pensées.

18 décembre 1895.

Cher petit Pierre, chère petite Jeanne, chère Lucie, comme je vous vois tous trois par la pensée, comme votre souvenir me donne la force de tout subir, de tout supporter.

20 décembre 1895.

Aucune avanie ne m'est épargnée. Quand je reçois mon linge, lavé à l'île Royale, on le déplie, on le fouille de toutes façons, puis on me le jette ainsi qu'à un vil criminel.

Chaque fois que je contemple la mer, me revient le souvenir des bons et heureux moments que j'y

ai passés avec ma femme, avec mes enfants. Je me vois promenant mon petit Pierre sur la plage, jouant et gambadant avec lui, faisant de beaux rêves d'avenir pour lui.

Puis me revient l'horrible situation présente, l'infamie jetée sur mon nom, sur celui de mes enfants; mes yeux se troublent, le sang afflue au cerveau, le cœur bat à se rompre, l'indignation s'empare de mon être. Il faut que la lumière soit faite, il faut que la vérité soit découverte, quel que soit notre supplice.

22 décembre 1895.

Toujours aucune nouvelle des miens. Le silence de tombe. Quelle nuit épouvantable je viens de passer! Ces allées et venues, durant la nuit, des surveillants dans le poste, les lumières qui passent et repassent, alimentent mes cauchemars.

25 décembre 1895.

Hélas! toujours la même chose, pas de lettres. Le courrier anglais a passé il y a deux jours;

mes lettres ne sont probablement pas encore arrivées car je pense que, sans cela, on me les eût remises; que penser, que croire ?

La pluie tombe en permanence.

Pendant une éclaircie, je sors pour me détendre un peu. Il tombait encore quelques gouttes d'eau. Le chef arrive et dit au surveillant qui m'accompagne : « Il ne faut pas rester dehors quand il pleut. » Dans quelle consigne est-ce écrit ? Mais je dédaigne de répondre, tant je me place au-dessus de toutes ces petitesses, de toutes ces mesquineries journalières.

Nuit du 26 au 27 décembre 1895.

Impossible de dormir.

Dans quel cauchemar vis-je depuis bientôt quinze mois et quand prendra-t-il fin ?

28 décembre 1895

Quelle profonde lassitude ! Mon cerveau est broyé. Que se passe-t-il ? Pourquoi les lettres du mois

d'octobre ne me sont-elles pas parvenues? Oh! Lucie, si tu lis ces lignes, si je succombe avant le terme de cet effroyable martyre, tu pourras mesurer tout ce que j'ai souffert!

Dans les nombreux moments où je défaille, dans ce profond dégoût de toutes choses, trois noms que je murmure tout bas me réveillent, relèvent mon énergie et me donnent des forces toujours nouvelles : Lucie, Pierre, Jeanne.

Même jour, 11 heures matin.

Je viens de voir passer le courrier venant de France. Mais, hélas! mes lettres vont d'abord à Cayenne. Enfin, j'espère que le premier courrier venant de Cayenne me les apportera et que j'aurai enfin des nouvelles de ma chère femme, de mes enfants, des miens; que je saurai si l'énigme de cette monstrueuse affaire est résolue, si j'aperçois enfin un terme à cet effroyable supplice.

Dimanche 29 décembre 1895.

Quelle bonne journée je passais le Dimanche, au milieu des miens, à jouer avec mes enfants!

Mon petit Pierre a maintenant tout près de cinq ans; c'est presque un grand garçon. J'attendais avec impatience ce moment pour l'emmener avec moi, causer avec lui, ouvrir sa jeune intelligence, lui donner le culte du beau, du vrai, lui faire une âme tellement haute que les laideurs de la vie ne puissent l'entamer; où est tout cela, et cet éternel pourquoi?

30 décembre 1895.

Le sang me brûle la peau, la fièvre me dévore. Quand donc ce supplice finira-t-il?

Même jour, soir.

Mes nerfs me font tellement souffrir que je crains de me coucher. Ce silence de tombe, sans nouvelles depuis trois mois des miens, sans rien à lire, m'écrase et m'accable.

Il me faut rassembler toutes mes forces pour résister toujours et encore, murmurer tout bas ces trois noms, mon talisman : Lucie, Pierre, Jeanne.

31 décembre 1895.

Quelle horrible nuit ! Des rêves étranges, des cauchemars absurdes suivis d'abondantes transpirations.

J'ai vu arriver ce matin, aux premières heures du jour, le bateau venant de Cayenne. Depuis ce matin, je suis dans une anxiété étrange, je me demande à chaque instant si j'ai enfin des nouvelles des miens.

Et le cœur bat à se rompre, dans cette attente angoissée.

1er janvier 1896

J'ai enfin reçu hier au soir les lettres d'octobre et de novembre. Toujours rien; la vérité n'est pas encore découverte.

Mais aussi quelle douleur j'ai causée à Lucie par mes dernières lettres; comme je lui arrache l'âme par mon impatience, et la sienne est cependant aussi grande que la mienne!

***

Voici quelques extraits des lettres de ma femme que je reçus le 1er janvier 1896 :

Paris, 10 octobre 1895.

Ce courrier, mon cher mari, ne m'a apporté qu'une seule lettre de toi ; celle que tu m'as écrite le 5 août ne

m'est pas parvenue; comme toujours ces chères lignes écrites de ta main, la seule manifestation que j'aie de ton existence, viennent me réconforter, ton courage ravive le mien, ton énergie me donne des forces pour supporter la lutte...

Paris, 15 octobre 1895.

Cette date me rappelle de si pénibles souvenirs que je ne puis me passer de venir un moment auprès de toi. Je me sens mieux, et il me semble que je te fais du bien à toi aussi. Je ne veux plus te reparler de ces horribles journées que nous avons supportées chacun souffrant de son côté; il vaut mieux ne plus y penser, la plaie est toujours ouverte et il est inutile de la rendre plus cuisante encore; mais je veux te dire que nous sommes pleins de confiance et d'espoir, que notre volonté d'arriver nous fera triompher des obstacles et que nous aurons enfin raison des misérables qui ont commis ce crime infâme...

Paris, 25 octobre 1895.

Les mois sont longs lorsqu'on souffre aussi cruellement; ils se ressemblent tous par leur monotonie,

leur tristesse. Voici un nouveau courrier ; comme les précédents, il t'apportera des paroles d'espoir et l'écho de notre immense affection... L'attente est longue et atroce, mais compte sur nous, elle ne sera pas vaine...

Paris, 10 novembre 1895.

Je lis et relis la seule lettre que j'aie de toi, la seule que ce courrier m'ait remise et que je viens de recevoir seulement ce matin. C'est bien peu, mais je suis encore trop heureuse de posséder ce pauvre petit écho de ta personne chérie. Je ne doute pas que tu sois venu souvent causer avec moi, si pénible que cela puisse t'être d'écrire, ne pouvant rien me dire, et t'abstenant de déverser ton cœur de crainte de me faire trop mal.

Pourquoi ne pas me remettre ces lettres qui sont ma seule consolation? Pourquoi rendre encore plus pénible la situation de deux êtres déjà si malheureux ?...

Nos petits Pierre et Jeanne continuent à être de bons et braves enfants pleins de cœur, aimables pour tout le monde ; ils ont bonne mine tous deux, deviennent de jour en jour plus grands et plus forts. Quel bonheur ce sera pour toi quand nous aurons enfin fait connaître la vérité, de tenir dans tes bras ces chers petits êtres que tu aimes tant, pour qui tu souffres si cruellement et qui te rendront par leur affection la vie heureuse et douce.

Paris, 25 novembre 1895, minuit.

Je dois remettre les lettres demain matin pour qu'elles prennent le bateau du 9 décembre, et malgré l'heure avancée de la nuit, je ne puis m'empêcher de venir causer encore une fois avec toi. C'est pour moi un déchirement que de laisser partir ces lignes inanimées, banales et froides qui sont si loin de répondre à ma pensée, à ma tendresse, à mon affection. Je ne peux t'exprimer ce que je ressens pour toi, le sentiment est trop violent pour que je puisse le décrire; mais il me semble que je ne suis plus qu'une partie de moi-même : mon âme, mon cœur sont là bas, dans ces îles lointaines, auprès de toi, mon mari bien aimé. Ma pensée nuit et jour est avec toi ; cela m'aide à vivre et m'est un puissant soutien...

LUCIE.

Suite de mon journal.

8 janvier 1896.

Les journées, les nuits s'écoulent terribles, monotones, d'une longueur qui n'en finit pas. Le

jour, j'attends avec impatience la nuit, espérant goûter quelque repos dans le sommeil; la nuit, j'attends, avec non moins d'impatience, le jour, espérant calmer mes nerfs par un peu d'activité.

En lisant et relisant toutes les lettres de ce dernier courrier, j'ai compris combien ma disparition serait un choc terrible pour les miens; que mon devoir, envers et contre tout, était de résister jusqu'à mon dernier souffle.

12 janvier 1896.

Réponse de M. le Président de la République à la supplique que je lui ai adressée le 5 octobre 1895 :

« Repoussée, sans commentaires. »

24 janvier 1896.

Je n'ai plus rien à ajouter; les heures se ressemblent dans l'attente angoissante, énervante d'un meilleur lendemain.

27 janvier 1896.

J'ai enfin reçu un colis sérieux de livres ; il m'est parvenu après de longs mois d'attente.

J'arrive ainsi, en forçant ma pensée à se fixer, à donner quelques instants de repos à mon cerveau ; mais, hélas! je ne puis plus lire longtemps, tant tout est ébranlé en moi.

2 février 1896.

Le courrier venant de Cayenne est arrivé; il n'y a pas de lettres pour moi.

12 février 1896.

Je viens seulement de recevoir mon courrier. Toujours rien, et il faut que je lutte, que je résiste toujours.

***

Quelques extraits de lettres de ma femme reçues à cette date.

Paris, 9 décembre 1895.

Comme toujours, tes lettres attendues avec une vive anxiété, m'ont causé une forte émotion, un rayon de bonheur, le seul instant de détente et de joie que j'aie durant ces longs mois, ces journées lourdes et pénibles. Lorsque je lis ces lignes si pleines de volonté et d'énergie, je sens que ton être tout entier vibre avec moi; ton activité morale entretient mes forces et il me semble qu'elles sont doublées par la puissance de ta volonté...

Paris, 19 décembre 1895.

L'année dernière, à cette date, nous espérions être arrivés à la fin de notre calvaire. Nous avions mis

notre confiance entière dans la justice, l'abominable erreur qui a été commise nous a remplis de stupeur. Une année entière s'est passée dans les plus atroces souffrances, tant par la blessure indigne qu'on nous a faite que pour la vie cruelle à laquelle tu es exposé physiquement et moralement...

Paris, 25 décembre 1895.

Je ne puis m'empêcher avant le départ du courrier de venir encore une fois causer avec toi. Ce sont toujours les mêmes choses que je te redis, mais qu'importe, je te parle, je me rapproche de toi pendant un instant et cela me fait du bien...

Je ne t'ai pour ainsi dire pas parlé des enfants et ce sont cependant eux qui nous rattachent à la vie, c'est pour ces pauvres petits que nous supportons cette situation intolérable, et Dieu merci, ils ne s'en doutent pas. Tout est joie pour eux, ils chantent, ils rient, ils bavardent, ils animent la maison...

LUCIE.

Suite de mon journal.

28 février 1896.

Plus rien à lire. Journées, nuits, tout se ressemble. Je n'ouvre jamais la bouche, je ne demande même plus rien. Mes conversations se bornaient à demander si le courrier était arrivé ou non? Mais on m'interdit de parler ou du moins, ce qui est la même chose, on interdit aux surveillants de répondre à des questions aussi banales, aussi insignifiantes que celles que je faisais.

Je voudrais bien vivre jusqu'au jour de la découverte de la vérité, pour hurler ma douleur, les supplices qu'on m'inflige.

3 mars, 6 heures soir.

Le courrier venant de Cayenne est arrivé ce matin à neuf heures. Ai-je des lettres?

4 mars 1896.

Pas de lettres. Quel supplice atroce, trop souvent renouvelé.

8 mars 1896.

Journées lugubres. Tout m'est interdit, le tête-à-tête perpétuel avec mes pensées.

9 mars 1896.

J'ai vu arriver ce matin, de très bonne heure, le canot du commandant du pénitencier. Était-ce enfin quelque chose pour moi?

Hélas, ce n'était rien; une simple visite de logement.

Je ne vis plus que par une tension inouïe des nerfs, de la volonté, dans l'attente anxieuse de la fin de ces tortures sans nom.

12 mars 1896.

Je viens de recevoir enfin mon courrier. Toujours rien, hélas!

***

Extraits des lettres de ma femme reçues à cette date :

Paris, 1er janvier 1896.

Cette journée du 1er janvier est encore plus longue, plus pénible. Pourquoi? je me le demande; les raisons de souffrir sont les mêmes, qu'il fasse jour, qu'il fasse nuit ; tant que ton innocence ne sera pas reconnue, le poids qui nous oppresse est trop lourd pour que nous puissions prendre part à la vie extérieure et faire une différence entre les jours quels qu'ils soient. Et cependant nous sommes sous une impression plus triste

encore. Sans doute, cela tient à ce que ces journées, chez des êtres qui s'aiment tendrement, sont des moments de très grand bonheur, de grande joie, et nous, si malheureux, si cruellement atteints, nous éprouvons plus vivement encore le besoin de nous rapprocher, de nous soutenir et de maintenir nos forces par une solide affection...

Paris, 7 janvier 1896.

Je viens de recevoir tes lettres. Comme toujours elles m'ont remuée jusqu'au plus profond de l'âme; ma joie et mon émotion sont intenses lorsque j'aperçois ta chère écriture, lorsque je me pénètre de ta pensée...

Tes lettres montrent une grande énergie, mais comme je sens percer ton impatience et comme je la comprends. Comment pourrait-il en être autrement? Livré à toi-même, dans un isolement complet, rongé continuellement par des angoisses atroces, ne connaissant rien de l'infamie commise et qui nous rend si malheureux, arraché à tous les tiens en plein bonheur, la situation est certes la plus épouvantable qui puisse exister!...

LUCIE.

A la dernière lettre du courrier du mois de jan-

vier étaient jointes les lignes suivantes de mon frère :

Mon cher frère,

Oui, comme tu le dis dans ta lettre du 20 novembre, toute ma volonté, toute mon intelligence sont tendues vers un seul but : découvrir la vérité et nous y arriverons.

Je ne puis que me répéter jusqu'au jour où je pourrai te dire : la vérité est connue, la lumière est faite ; mais il faut que tu vives jusqu'à ce jour, il faut que tu tendes toutes les forces de ton être pour résister à tes tortures morales et physiques et ce n'est pas au-dessus de ton courage...

MATHIEU.

Suite de mon journal.

15 mars 1896, 4 heures du matin.

Impossible de dormir. Ma tête est horriblement fatiguée par cette terrible inactivité physique et intellectuelle.

Les envois de livres que Lucie m'annonçait dans ses trois derniers courriers ne me sont pas encore parvenus. D'ailleurs mon cerveau est si fatigué, si ébranlé, qu'il m'est impossible de lire pendant un long temps. Cependant ces quelques instants où je puis échapper à mes pensées me procurent un léger soulagement.

27 mars 1896.

Je viens enfin de recevoir l'envoi de livres que comportait l'expédition faite le 25 novembre 1895.

5 avril 1896.

Le courrier du mois de février vient de me parvenir. Le coupable n'est toujours pas démasqué.

Quelles que soient mes souffrances, il faut que la lumière se fasse ; donc, arrière toutes les plaintes !

*
* *

Extraits des lettres de ma femme reçues le 5 avril :

Paris, 11 février 1896.

Je n'ai pas encore reçu tes lettres du mois de décembre; je ne me plaindrai pas des tortures que me fait endurer ce retard, c'est inutile, personne ne peut comprendre à quel point les souffrances causées par l'inquiétude sont vives; il n'y a rien de plus atroce que d'être privé des nouvelles d'un être que l'on sait très malheureux, et dont la vie m'est cent fois plus chère que la mienne propre...

Souvent, dans mes heures de calme, je me demande pourquoi nous sommes si éprouvés, pour quelle raison nous sommes appelés à supporter un supplice à côté duquel la mort serait douce...

Paris, 18 février 1896.

Je suis toujours sans nouvelles de toi ; cependant je sais que les lettres que tu m'as écrites sont au ministère depuis plus de trois semaines ; je suis bien impatiente de les avoir et de recevoir enfin ma consolation de chaque mois, chaque retard apporté dans le courrier me cause de pénibles émotions...

Paris, 25 février 1896.

A l'instant même où je terminais ma dernière lettre pour le départ du courrier, on m'apporte enfin tes lettres. Merci de tout cœur de ton admirable fermeté, des lignes si rassurantes que tu m'envoies...

LUCIE.

Suite de mon journal.

5 mai 1897.

Je n'ai plus rien à dire. Tout se ressemble dans son atrocité.

Quelle horrible vie! Pas un moment de repos, ni de jour ni de nuit. Jusqu'à ces derniers temps, les surveillants restaient assis la nuit dans le corps de garde, je n'étais réveillé que toutes les heures. Maintenant ils doivent marcher sans jamais s'arrêter; la plupart sont en sabots!

*
* *

Puis, le journal s'arrête pendant plus de deux mois. Les journées se passaient également tristes, également angoissantes, mais je gardais la ferme volonté de lutter, de ne me laisser abattre par aucun des supplices qui m'étaient infligés. Je fus en outre atteint en juin de forts accès de fièvre, qui provoquèrent même des congestions cérébrales.

Voici quelques extraits des lettres de ma femme que je reçus en mai et juin 1896 :

Paris, 29 février 1896.

Lorsque j'ai reçu ton courrier de décembre, mes lettres étaient toutes prêtes à partir ; les quelques lignes que j'ai encore pu y ajouter n'ont pu t'exprimer qu'insuffisamment le bonheur, la joie immense qu'il m'a procurés. Tes paroles affectueuses m'ont bien émue. Lorsqu'on est bien malheureux, lorsqu'on a le cœur déchiré, l'âme triste, rien n'est plus doux que de sentir au milieu de tous ses chagrins une affection sûre, un dévouement intense, dont toutes les forces vives, la volonté, l'intelligence, sont concentrées et tendues pour vous soutenir et vous apportent, à défaut d'un aide efficace, un secours moral, qui, présent à toute heure, décuple les forces et vous empêche de défaillir lâchement dans les moments de douleur trop grande...

Paris, 20 mars 1896.

Tu peux t'imaginer l'angoisse que j'éprouve quand je vois arriver la deuxième quinzaine du mois, ce qui signifie pour moi le départ du courrier. Tant que ce moment n'est pas tout proche, j'espère même jusqu'à la dernière minute pouvoir t'annoncer le terme de tes souffrances, la fin de notre chagrin. Et puis, les lettres

s'en vont, elles sont comme toujours vides de nouvelles, et un atroce déchirement se fait en moi à la pensée de la profonde déception que tu vas avoir...

Paris, 1er avril 1896.

J'ai vu partir avec une grande tristesse le dernier courrier ; jusqu'au dernier instant j'avais espéré pouvoir te mettre une parole réconfortante...

Mais courage, je te le demande avec toute la force, toutes les supplications de ta femme qui t'adore, au nom de tes enfants bien-aimés, qui t'aiment déjà de tout leur petit cœur et qui auront pour toi une reconnaissance infinie, lorsqu'ils comprendront la grandeur du sacrifice que tu leur as fait. Pour moi, je ne pourrai assez te dire quelle admiration j'ai pour toi, avec quelle tendresse ma pensée t'accompagne nuit et jour, combien je souffre de te sentir malheureux. Tes chagrins, ta douleur, toutes les sensations qui te torturent trouvent un écho dans mon être et me font subir des angoisses atroces. Rien ne peut me consoler de ne pouvoir vivre auprès de toi, de ne pas être là pour te soutenir, pour éviter les défaillances, pour atténuer tes souffrances. Dans cet épouvantable malheur, c'eût été pour moi un bien grand apaisement que de pouvoir t'entourer, de te faire sentir à tous moments qu'une nature aimante et dévouée veillait à tes côtés, toujours prête à entendre tes plaintes, à recevoir le débordement de ta douleur,

de ta peine. Eh bien, cette affection si intense que j'aurais tant voulu t'apporter pendant ces chagrins, s'accroît encore si cela est possible par les angoisses atroces que me donnent la distance qui nous sépare, le manque de nouvelles, la vie si triste, si isolée que tu subis. Je renonce enfin à te décrire cet ensemble d'impressions; elles sont trop douloureuses pour que je vienne t'en affecter, trop intenses et trop profondes pour les confier à cette feuille de papier si froide et si banale...

LUCIE.

Suite de mon journal.

26 juillet 1896.

Voilà bien longtemps que je n'ai rien ajouté à mon journal.

Mes pensées, mes sentiments, ma tristesse sont les mêmes; mais si la faiblesse physique et cérébrale s'accentue chaque jour, ma volonté reste toujours aussi forte.

Je n'ai même pas reçu ce mois-ci les lettres de ma femme.

2 août 1896.

Enfin je viens de recevoir les courriers de mai et de juin. Toujours encore rien, peu importe. Je lutterai contre mon corps, contre mon cerveau, contre mon cœur, tant qu'il me restera ombre de forces, tant qu'on ne m'aura pas jeté dans la tombe, car je veux voir la fin de ce sinistre drame.

Je souhaite pour nous tous que ce moment ne tarde plus.

*
* *

Extraits des lettres de ma femme reçues le 2 août 1896.

Paris, 10 juin 1896.

Je t'écris, encore toute troublée par tes chères et bonnes lettres que je viens de recevoir. Au premier

moment, quand je vois ton écriture chérie, quand je lis ces lignes qui m'apportent ta pensée, les seules nouvelles que j'aie pendant un grand mois, je suis comme folle de chagrin, ma tête gonflée ne comprend plus, je pleure à chaudes larmes. Puis je me ressaisis, j'ai honte de m'être laissée abattre par l'émotion, honte de ma faiblesse et je puise dans ta fermeté, dans ton énergie, dans ma puissante affection, une nouvelle provision de courage. Néanmoins, tes lettres me font un bien énorme, et si l'émotion me brise, j'ai le bonheur de te lire, l'illusion d'entendre quelques instants ta voix aimée...

Paris, 25 juin 1896.

J'ajoute encore quelques lignes à mes lettres avant le départ du courrier; je tiens à te dire que je suis forte, que ma volonté est inébranlable, que j'arriverai à te faire rendre ton honneur, et je te supplie d'avoir avec moi cet espoir absolu en l'avenir, cette foi qui nous fait accepter les plus dures situations pour arriver à rendre à nos enfants un nom sans tâche, un nom respecté...

LUCIE.

Suite de mon journal.

30 août 1896.

Voici de nouveau cette période si énervante où j'attends mon courrrier, où je me demande quel jour il me parviendra, et quelles nouvelles il m'apportera?

Quel pénible mois d'août ma pauvre Lucie a dû avoir! D'abord, la lettre que je lui ai écrite au commencement de juillet, au milieu des fièvres qui me tenaient depuis une dizaine de jours, et ne recevant pas mon courrier. C'était tout à la fois, venant t a jouter à mes tortures. Je n'ai pas su me contenir, me dominer et lui ai encore jeté mes cris de détresse et de douleur, comme si elle ne souffrait pas déjà assez, comme si son impatience de voir arriver la fin de cet horrible drame n'était pas aussi grande que la mienne. Ma pauvre et chère Lucie! Puis le jour de sa fête a dû passer bien tristement. Je croyais qu'il ne m'était plus possible de souffrir davantage que je souffre; ce jour-là cependant a été encore plus atroce que les autres. Si je ne

m'étais pas retenu avec une volonté farouche, comprimant mon cœur, tout mon être, j'aurais hurlé de douleur, tant ma souffrance était âpre, vive, violente.

A travers l'espace, ma chère Lucie, je t'envoie en ce moment l'expression de ma profonde affection, de toute ma tendresse, et ce cri toujours le même, ardent, invariable : Courage et courage!

Devant le but à atteindre, toute la vérité, tout l'honneur de notre nom, souffrances, tortures sans nom, tout doit disparaître, tout doit s'effacer.

1er septembre 1896.

Journée atrocement longue, dans l'attente, comme chaque mois, de mon courrier, à me demander aussi ce qu'il m'apportera?

Je suis comme cristallisé dans ma douleur; je suis obligé de concentrer toutes mes forces pour ne plus penser, pour ne plus voir.

Quelle douleur, quel supplice, pour toute une famille dont la vie tout entière est une vie d'honneur, de droiture, de loyauté.

Mercredi 2 septembre 1896, 10 heures matin

Les nerfs m'ont fait horriblement souffrir toute la nuit; j'aurais voulu les calmer ce matin en marchant un peu. Mais il tombe une pluie torrentielle, extraordinaire à cette période de l'année, car nous sommes dans la saison sèche.

Et de nouveau plus rien à lire.

Aucun de tous les envois de livres, faits par ma chère Lucie depuis le mois de mars, ne m'est encore parvenu. Rien enfin pour tuer l'atroce longueur des heures. J'avais demandé, il y a longtemps, n'importe quel travail manuel pour m'occuper un peu; il ne m'a pas été répondu!

Je scrute l'horizon, à travers le grillage de la lucarne, pour voir si je n'apercevrai pas quelque fumée, l'annonce de l'arrivée du courrier venant de Cayenne.

Même jour, midi.

J'aperçois à l'horizon du côté de Cayenne un panache de fumée. Ce doit être le courrier.

Même jour, 7 heures soir.

Le courrier est arrivé en rade à une heure du soir; je n'ai toujours pas de lettres, je pense qu'il ne me les a pas apportées. Quel infernal supplice!

Mais au-dessus de tout, plane immuablement le souci de notre honneur; le but est là, invariable, quelles que soient toutes nos souffrances.

Jeudi 3 septembre, 6 heures matin.

Nuit horrible de fièvre et de délire.

9 heures matin.

Le canot est arrivé et n'a toujours pas apporté mes lettres. Il est donc évident qu'elles sont restées à Cayenne, où elles sont depuis le 28 du mois dernier.

Vendredi 4 septembre 1896.

J'ai reçu hier au soir le courrier qui était arrivé et il n'y avait qu'une seule des lettres que ma chère Lucie m'a écrites. Comme on sent chez tous une souffrance horrible, un désespoir farouche, de ne pas encore pouvoir m'annoncer la découverte du coupable, le terme de nos tortures à tous.

L'eau me perlait du front à la lecture des lettres des membres de ma famille, les jambes tremblaient sous moi.

Est-il possible que des êtres humains puissent souffrir ainsi et d'une manière aussi imméritée?

Devant une situation aussi atroce, les mots n'ont plus aucune valeur; on ne souffre même plus, tant on est hébété.

Oh! ma pauvre Lucie, oh! mes chers et bons enfants.

Ah! que le poids de toutes ces tortures sans nom retombe sur ceux qui ont poursuivi ainsi un innocent, toute sa famille, le jour où la lumière sera faite, où le coupable sera démasqué.

Samedi 5 septembre 1896.

Je viens d'écrire trois longues lettres, successivement, à ma chère Lucie, pour lui dire de ne pas se laisser abattre, mais d'agir, de faire appel à tous les concours, car une situation pareille, supportée depuis si longtemps, devient trop écrasante, trop atroce. Il s'agit de l'honneur de notre nom, de la vie de nos enfants; devant ce but, tout doit se taire, tout ce qui gronde dans nos cœurs, tout ce qui bouleverse nos esprits, tout ce qui fait monter l'amertume du cœur aux lèvres.

Je ne parle même plus de mes journées, de mes nuits; tout se ressemble dans son atrocité.

Dimanche 6 septembre 1896.

Je viens d'être prévenu que je ne pourrai plus me promener dans la partie de l'île qui m'était réservée, je ne pourrai plus marcher qu'autour de ma case.

Combien de temps résisterai-je encore? Je n'en

sais rien! Je souhaite que cet horrible supplice finisse bientôt, sinon je lègue mes enfants à la France, à la patrie, que j'ai toujours servie avec dévouement, avec loyauté, en suppliant de toute mon âme, de toutes mes forces, ceux qui sont à la tête des affaires de notre pays de faire la lumière la plus complète sur cet effroyable drame. Et ce jour-là, à eux de comprendre ce que des êtres humains ont souffert d'atroces tortures imméritées et de reporter sur mes pauvres enfants toute la pitié que mérite une pareille infortune.

Même jour, 2 heures soir.

Que ma tête me fait souffrir, comme la mort me serait douce.

Oh! ma chère Lucie, mes pauvres enfants, tous les chers miens.

Qu'ai-je donc fait sur terre pour être appelé à souffrir ainsi?

Lundi 7 septembre 1896.

J'ai été mis aux fers hier au soir!

Pourquoi, je l'ignore?

Depuis que je suis ici, j'ai toujours suivi strictement le chemin qui m'était tracé, observé intégralement les consignes qui m'étaient données.

Comment ne suis-je pas devenu fou dans la longueur de cette nuit atroce? Quelle force nous donnent la conscience, le sentiment du devoir à remplir vis-à-vis de ses enfants!

Innocent, mon devoir est d'aller jusqu'au bout de mes forces, tant que l'on ne m'aura pas tué; je remplirai simplement mon devoir.

Quant à ceux qui se sont constitués ainsi mes bourreaux, ah! je leur laisse leur conscience pour juge quand la lumière sera faite, la vérité découverte, car, tôt ou tard, tout se découvre dans la vie.

Même jour.

Tout ce que je souffre est horrible, mais je n'ai même plus de colère contre ceux qui font ainsi supplicier un innocent, une grande pitié seulement.

Mardi 8 septembre 1896.

Ces nuits aux fers! Je ne parle même pas du supplice physique, mais quel supplice moral! Et sans aucune explication, sans savoir pourquoi, sans savoir pour quelle cause! Dans quel horrible et atroce cauchemar vis-je depuis tantôt deux ans?

Enfin, mon devoir est d'aller jusqu'à la limite de mes forces; j'irai, tout simplement.

Quelle agonie morale, pour un innocent, pire que toutes les agonies physiques!

Et dans cette détresse profonde de tout mon être, je vous envoie encore toute l'expression de

mon affection, de mon amour, ma chère Lucie, mes chers et adorés enfants.

Même jour, 2 heures soir.

Mon cerveau est tellement frappé, tellement bouleversé par tout ce qui m'arrive depuis bientôt deux ans, que je n'en peux plus, que tout défaille en moi.

C'est vraiment trop pour des épaules humaines.

Que ne suis-je dans la tombe. Oh! le repos éternel!

Encore une fois, quand la lumière sera faite, oh! je lègue mes enfants à la France, à ma chère patrie.

Mon cher petit Pierre, ma chère petite Jeanne, ma chère Lucie, vous tous que j'aime du plus profond de mon cœur, de toute l'ardeur de mon âme, croyez bien, si ces lignes vous parviennent, que j'aurai fait tout ce qui est humainement possible pour résister.

Mercredi 9 septembre 1896.

Le commandant des îles est venu hier soir (1). Il m'a dit que la mesure qui était prise à mon égard n'était pas une punition, mais « une mesure de sûreté », car l'administration n'avait aucune plainte à élever contre moi.

La mise aux fers, une mesure de sûreté! Quand je suis déjà gardé nuit et jour comme une bête fauve par un surveillant armé d'un revolver et d'un fusil! Non, il faut dire les choses comme elles sont. C'est une mesure de haine, de torture, ordonnée de Paris par ceux qui ne pouvant frapper une famille, frappent un innocent, parce que ni lui, ni sa famille, ne veulent, ne doivent s'incliner devant la plus épouvantable des erreurs judiciaires qui ait jamais été commise.

Qui est-ce qui s'est constitué ainsi mon bourreau, le bourreau des miens, je ne saurais le dire.

On sent bien que l'administration locale (sauf le

(1). Ce commandant, qui avait toujours gardé une attitude correcte, et dont je n'ai jamais connu le nom, fut remplacé peu de temps après par Deniel.

surveillant-chef, spécialement envoyé de Paris) a elle-même l'horreur de mesures aussi arbitraires, aussi inhumaines, mais qu'elle est obligée de m'appliquer, n'ayant pas à discuter avec des consignes qui lui sont imposées.

Non, la responsabilité monte plus haut, à l'auteur, ou aux auteurs de ces consignes inhumaines.

Enfin, quels que soient les supplices, les tortures physiques et morales qu'on m'inflige, mon devoir, celui des miens, reste toujours le même : il est de demander, de vouloir la lumière la plus éclatante sur cet effroyable drame, en innocents qui n'ont rien à craindre, qui ne craignent rien, puisque la seule chose qu'ils demandent, c'est la vérité.

Quand je pense à tout cela, je n'ai même plus de colère; une immense pitié seulement pour ceux qui torturent ainsi tant d'êtres humains. Quels remords ils se préparent quand la lumière sera faite, car l'histoire, elle, ne connaît pas de secrets.

Tout est si triste en moi, mon cœur tellement labouré, mon cerveau tellement broyé, que c'est avec peine que je puis encore rassembler mes idées; c'est vraiment trop souffrir, et toujours devant moi cette énigme épouvantable.

Jeudi 10 septembre 1896.

Je suis tellement las, tellement brisé de corps et d'âme, que j'arrête aujourd'hui ce Journal, ne pouvant prévoir jusqu'où iront mes forces, quel jour mon cerveau éclatera sous le poids de tant de tortures.

Je le termine en adressant à Monsieur le Président de la République cette supplique suprême, au cas où je succomberais avant d'avoir vu la fin de cet horrible drame :

« Monsieur le Président de la République,

« Je me permets de vous demander que ce journal, écrit au jour le jour, soit remis à ma femme.

« On y trouvera peut-être, Monsieur le Président, des cris de colère, d'épouvante contre la condamnation la plus effroyable qui ait jamais frappé un être humain, et un être humain qui n'a jamais forfait à l'honneur. Je ne me sens plus le

courage de le relire, de refaire cet horrible voyage.

« Je ne récrimine aujourd'hui contre personne; chacun a cru agir dans la plénitude de ses droits, de sa conscience.

« Je déclare simplement encore que je suis innocent de ce crime abominable, et je ne demande toujours qu'une chose, toujours la même, la recherche du véritable coupable, l'auteur de cet abominable forfait.

« Et le jour où la lumière sera faite, je demande qu'on reporte sur ma chère femme, sur mes chers enfants, toute la pitié que pourra inspirer une si grande infortune. »

FIN DU JOURNAL.

Premier feuillet
Le Langeais

Le souffrance, bien plus que le fait, nous l'aime
à toute sorte d'émotions et fait vraiment prendre
conscience de nous. Toute déclamation vaine, toute
banale rhétorique sont des poisons pour faire place à la
vérité. Les émotions aussi repenties, les souffrances aussi vécues,
dépassent le sentiment d'un moment pour pénétrer jusqu'à ce fond
immuable et commun, où, par delà les personnalités, les époques, les
milieux, toutes les souffrances humaines se rencontrent et se répondent.

Cinquantième et
dernier feuillet
le Chef de Dit
Le Langeais

Doubt thou the stars are fire
Doubt that the sun doth move
Doubt truth to be a liar
But never doubt I love —

Fac-similé de la première et de la dernière feuille d'un cahier.

Cahier contenant cinquante feuilles

Commencé le 27 mars 1898 et terminé

le 9 avril 1898.

Les du Saleu, le 10 avril 1898.

Le Comte Lugre

Deniel

Fac-similé de l'annotation que mettait Deniel sur le cahier terminé.

VIII

Les journées s'écoulèrent ainsi, tristes et douloureuses, pendant la première période de ma captivité aux îles du Salut. Je recevais chaque trimestre quelques livres qui m'étaient adressés par ma femme, mais je n'avais aucune occupation physique; les nuits surtout, qui sous ce climat sont presque invariablement de douze heures, étaient atrocement longues. Dans le courant de juillet 1895, j'avais fait une demande pour que l'on me permît d'acheter quelques outils de menuiserie; un refus catégorique me fut opposé par le Directeur du Service pénitentiaire, sous prétexte que les outils pouvaient constituer des moyens d'évasion. Je ne me vois pas m'évadant sur un rabot d'une île où j'étais gardé à vue nuit et jour!

A l'automne de 1896, le régime déjà si sévère auquel j'étais soumis devint plus rigoureux encore.

Le 4 septembre 1896, l'administration pénitentiaire reçut de M. André Lebon, ministre des Colonies, l'ordre de me maintenir jusqu'à nouvel ordre enfermé dans ma case nuit et jour, avec double boucle de nuit, d'entourer le périmètre du promenoir autour de ma case d'une solide palissade avec sentinelle intérieure en plus du surveillant de garde dans ma case. En outre, on suspendit la remise des lettres et des envois qui m'étaient adressés ; la transmission de ma correspondance ne devait plus être opérée qu'en copie.

Conformément à ces instructions, je fus enfermé nuit et jour dans ma case, sans même une minute de promenade. Cette réclusion absolue fut maintenue durant tout le temps que nécessita l'arrivée des bois et la construction de la palissade, c'est-à-dire environ deux mois et demi. La chaleur fut cette année-là particulièrement torride ; elle était si grande dans la case que les surveillants de garde firent plainte sur plainte, déclarant qu'ils sentaient leur crâne éclater ; on dut, sur leurs réclamations, arroser chaque jour l'intérieur du tambour accolé

à ma case, dans lequel ils se tenaient. Quant à moi, je fondais littéralement.

A dater du 6 septembre, je fus mis à la double boucle de nuit, et ce supplice, qui dura près de deux mois, consista dans les mesures suivantes. Deux fers en forme d'U, AA, furent fixés par leur partie inférieure aux côtés du lit. Dans ces fers s'engageait une barre en fer B, à laquelle étaient fixées deux boucles CC.

A l'extrémité de la barre, d'un côté un plein terminal D, de l'autre côté un cadenas E, de telle sorte que la barre était fixée aux fers A A et par suite au lit. Quand les pieds étaient donc engagés dans les deux boucles, je n'avais plus la possibilité de remuer; j'étais invariablement fixé au lit. Le supplice était horrible, surtout par ces nuits tor-

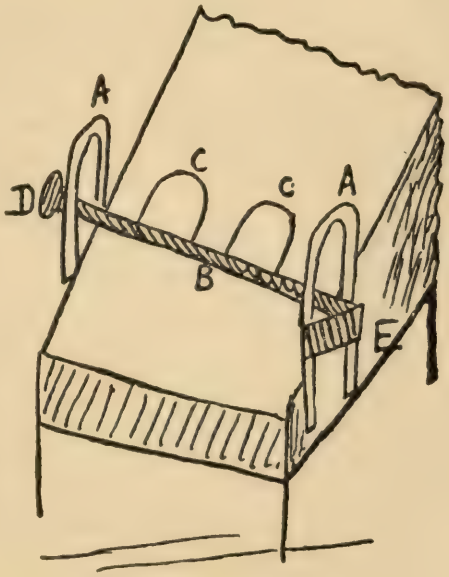

La double boucle.

rides. Bientôt les boucles très serrées aux chevilles me blessèrent.

La case fut entourée d'une palissade de $2^m,50$ de hauteur, distante de $1^m,50$ environ de la case. Cette palissade dépassait de beaucoup en hauteur les petites fenêtres grillées de la case, qui étaient à environ 1 mètre au-dessus du sol, de telle sorte que je n'eus plus ni air ni lumière dans l'intérieur de la case. En dehors de cette première palissade complètement jointe, qui était une palissade de défense, fut construite une deuxième palissade, non moins jointe, d'égale hauteur, et qui, comme la première, me cachait toute vue du dehors. Dans l'intérieur de cette dernière palissade, qui constituait ainsi un petit promenoir, je reçus, après environ trois mois de réclusion absolue, l'autorisation de circuler dans le jour, sous un soleil ardent, sans trace d'ombre, et toujours accompagné par le surveillant de garde.

Jusqu'au 4 septembre 1896, je n'avais occupé ma case que la nuit et aux heures trop chaudes de la journée. En dehors des heures que je consacrais à de petites promenades dans les 200 mètres de l'île qui m'avaient été réservés, je m'asseyais souvent à l'ombre de la case, face à la mer, et si mes pensées étaient tristes et obsédantes, si sou-

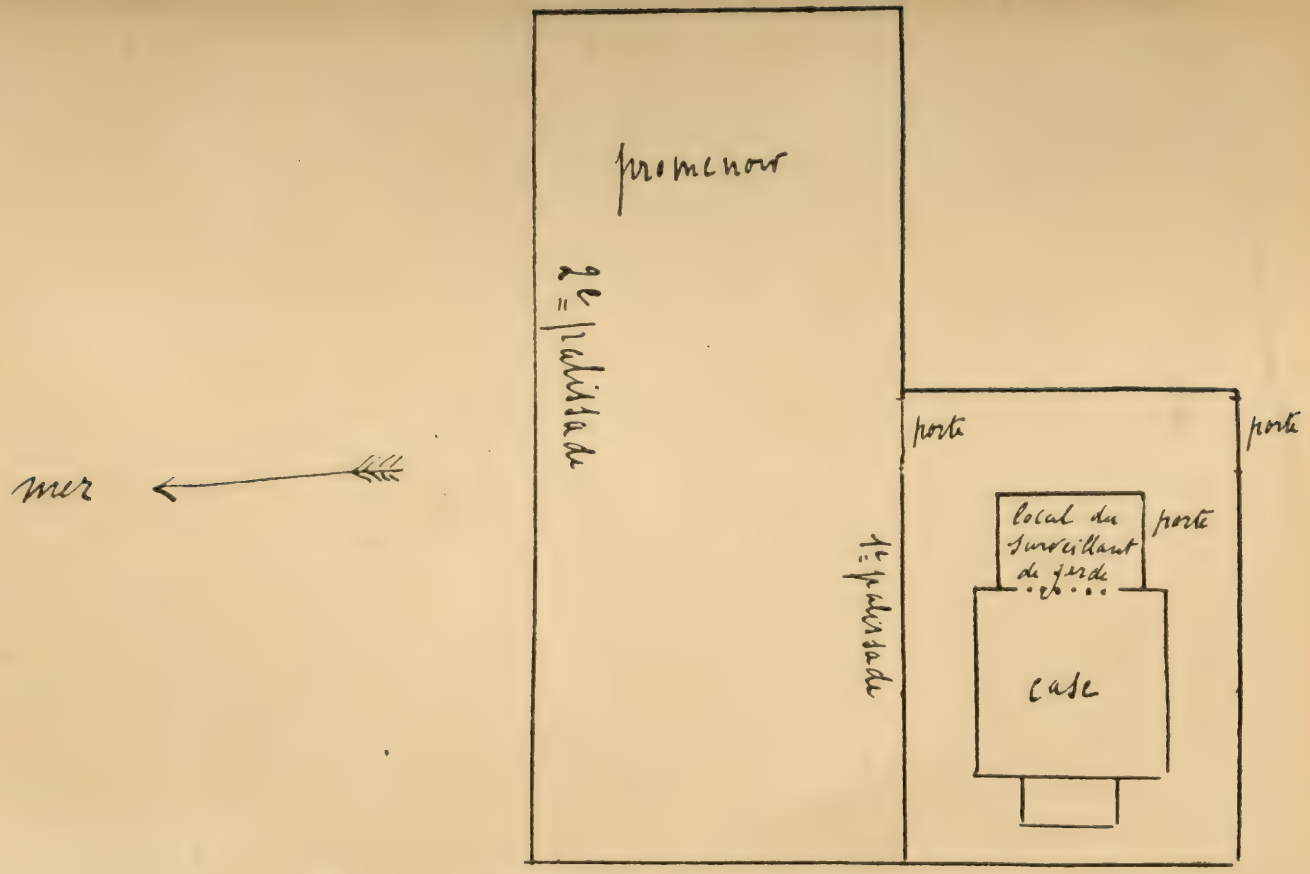

Plan de la première case après la construction des palissades.

vent je grelottais la fièvre, j'avais du moins cette consolation, dans mon extrême douleur, de voir la mer, de laisser errer ma vue sur les flots, de sentir souvent mon âme se soulever, les jours de tempête, avec les ondes furieuses. A partir du 4 septembre 1896, plus rien; la vue de la mer, du dehors, m'est interdite, j'étouffe dans ma case où je n'ai plus ni air ni lumière. Uniquement le promenoir entre deux palissades, dans la journée, en plein soleil, sans apparence d'ombre.

Dans le courant du mois de juin 1896, j'avais eu de violents accès de fièvre, suivis de congestion cérébrale. Dans une de ces nuits tragiques de douleur et de fièvre, je voulus me lever; je tombai comme une masse sur le sol de la case et y restai évanoui. Le surveillant de garde dut me relever inanimé et couvert de sang. Les jours qui suivirent, l'estomac se refusa à toute nourriture. Je dépéris beaucoup et ma santé fut fortement ébranlée. J'étais encore extrêmement faible quand furent prises les mesures arbitraires et inhumaines du mois de septembre 1896; aussi fût-ce une nouvelle chute. C'est dans ces conditions que je crus ne pas pouvoir aller plus loin; quelles que soient la volonté et l'énergie d'un homme, les forces humaines ont une limite et celle-ci était

dépassée. Aussi arrêtai-je mon journal avec mission de le remettre à ma femme. D'ailleurs, peu de jours après, tous mes papiers furent saisis; je n'eus plus en ma possession qu'une quantité limitée de papier, papier numéroté et paraphé comme depuis le premier jour, mais que je dus remettre aussitôt qu'il était écrit, avant de pouvoir en recevoir d'autre.

Mais dans une de ces longues nuits de torture, où cloué sur mon lit, le sommeil fuyant mes paupières, je cherchais l'étoile directrice, le guide des instants de suprême résolution, je la vis tout à coup lumineuse luire devant moi et me dicter mon devoir : « Aujourd'hui moins que jamais, tu n'as le droit de déserter ton poste, moins que jamais tu n'as le droit d'abréger, fût-ce d'un seul jour, ta vie triste et misérable. Quels que soient les supplices qu'on t'inflige, il faut que tu marches, jusqu'à ce qu'on te jette dans la tombe, il faut que tu restes debout devant tes bourreaux, tant que tu auras ombre de forces, épave vivante à maintenir sous leurs yeux, par l'intangible souveraineté de l'âme. »

Dès lors, je pris la résolution de lutter plus énergiquement que jamais.

Dans la période qui s'écoula ensuite, depuis le

mois de septembre 1896 jusqu'en août 1897, la surveillance directe devint chaque jour plus rigoureuse.

Le nombre des surveillants avait été au début, outre le surveillant chef, de 5 surveillants ; il fut porté à 6, puis à 10 surveillants, dans le courant de l'année 1897. Il fut encore augmenté plus tard. Jusqu'en 1896, je reçus des livres chaque trimestre, envoyés par ma femme. A dater du mois de septembre 1896, ces envois furent supprimés. On me prévint, il est vrai, que j'étais autorisé à faire, chaque trimestre, une demande de vingt livres qui seraient achetés à mes frais ; je fis une première demande qui ne me parvint que plusieurs mois après, une seconde qui mit encore un plus grand nombre de mois pour me parvenir, enfin une troisième à laquelle il ne fut jamais répondu. Dès lors je dus vivre sur le fonds qui s'était créé avec les premiers envois reçus.

Ce fonds comprenait, outre un certain nombre de Revues littéraires et scientifiques, quelques livres de lecture courante, les *Etudes sur la littérature contemporaine* de Schérer, l'*Histoire de la littérature* de Lanson, quelques œuvres de Balzac, les *Mémoires* de Barras, la petite *Critique* de Janin, une Histoire de la peinture, l'*Histoire des*

Francs, les *Récits des temps mérovingiens* d'Augustin Thierry, les tomes VII et VIII de l'*Histoire générale du* IV*e siècle jusqu'à nos jours* de Lavisse et Rambaud, les *Essais* de Montaigne, et surtout les œuvres complètes de Shakespeare. Je n'ai jamais aussi bien compris le grand écrivain que durant cette époque si tragique ; je le lus et le relus ; Hamlet et le roi Lear m'apparurent avec toute leur puissance dramatiqne.

Je refis aussi des sciences, et ne possédant pas les livres nécessaires, je dus reconstituer les éléments du calcul intégral et différentiel.

J'obligeais ainsi, par moments — trop courts, hélas ! —mon cerveau à s'absorber dans un ordre d'idées tout différent de celui qui l'occupait habituellement.

Mes livres, au bout de peu de temps, furent en assez piteux état ; les bêtes y établissaient domicile, les rongeaient et y déposaient leurs œufs.

Les animaux pullulaient dans ma case ; les moustiques, au moment de la saison des pluies, les fourmis, en toute saison, en nombre si considérable que j'avais dû isoler ma table, en en plaçant les pieds dans de vieilles boîtes de conserves, remplies de pétrole.

L'eau avait été insuffisante, car les fourmis for-

maient chaîne à la surface, et dès que la chaîne était complète, les fourmis traversaient comme sur un pont.

La bête la plus malfaisante était l'araignée crabe; sa morsure est venimeuse. L'araignée crabe est un animal dont le corps a l'aspect de celui du crabe, les pattes la longueur de celle de l'araignée. L'ensemble est de la grosseur d'une main d'homme. J'en tuai de nombreuses dans ma case, où elles pénétraient par l'intervalle entre la toiture et les murs.

En résumé, après les coups de massue du mois de septembre 1896, j'eus un moment de détresse, puis un relèvement d'énergie morale, l'âme se dressant plus pure et plus hautaine dans ses revendications.

En octobre, j'écrivis à ma femme :

les du Salut, 3 octobre 1896.

Je n'ai pas encore reçu le courrier du mois d'août. Je veux cependant t'écrire quelques mots et t'envoyer l'écho de mon immense affection.

Je t'ai écrit le mois dernier et t'ai ouvert mon cœur,

dit toutes mes pensées. Je ne saurais rien y ajouter. J'espère qu'on t'apportera ce concours que tu as le devoir de demander, et je ne puis souhaiter qu'une chose : c'est d'apprendre bientôt que la lumière est faite sur cette horrible affaire. Ce que je veux te dire encore, c'est qu'il ne faut pas que l'horrible acuité de nos souffrances dénature nos cœurs. Il faut que notre nom, que nous-mêmes sortions de cette horrible aventure tels que nous étions quand on nous y a fait entrer.

Mais, devant de telles souffrances, il faut que les courages grandissent, non pour récriminer ni pour se plaindre, mais pour demander, vouloir enfin la lumière sur cet horrible drame, démasquer celui ou ceux dont nous sommes les victimes.

Si je t'écris souvent et si longuement, c'est qu'il y a une chose que je voudrais pouvoir exprimer mieux que je ne le fais, c'est que forts de nos consciences il faut que nous nous élevions au-dessus de tout, sans gémir, sans nous plaindre, en gens de cœur qui souffrent le martyre, qui peuvent y succomber, en faisant simplement notre devoir, et ce devoir, si, pour moi, il est de tenir debout, tant que je pourrai, il est pour toi, pour vous tous, de vouloir la lumière sur ce lugubre drame, en faisant appel à tous les concours, car vraiment je doute que des êtres humains aient jamais souffert plus que nous.

Iles du Salut, 5 octobre 189[illegible]

Je viens de recevoir à l'instant ta chère et bonne lettre du mois d'août, ainsi que toutes celles de la famille, et c'est sous l'impression profonde non seulement des souffrances que nous endurons tous, mais de la douleur que je t'ai causée par ma lettre du 6 juillet, que je t'écris.

Ah! chère Lucie, comme l'être humain est faible, comme il est parfois lâche et égoïste. Ainsi que je te l'ai dit, je crois, j'étais à ce moment en proie aux fièvres qui me brûlaient corps et cerveau, moi dont l'esprit est si frappé, dont les tortures sont si grandes. Et alors, dans cette détresse profonde de tout l'être, où l'on aurait besoin d'une main amie, d'une figure sympathique, halluciné par la fièvre, par la douleur, ne recevant pas ton courrier, il a fallu que je te jette mes cris de douleur que je ne pouvais exhaler ailleurs.

Je me ressaisis, d'ailleurs, je suis redevenu ce que j'étais, ce que je resterai jusqu'au dernier souffle.

Comme je te l'ai dit dans ma lettre d'avant-hier, il faut que, forts de nos consciences, nous nous élevions au-dessus de tout, mais avec cette volonté ferme, inflexible de faire éclater mon innocence aux yeux de la France entière.

Il faut que notre nom sorte de cette horrible aventure tel qu'il était quand on l'y a fait entrer; il faut

que nos enfants entrent dans la vie la tête haute et fière.

Quant aux conseils que je puis te donner, que je t'ai développés dans mes lettres précédentes, tu dois bien comprendre que les seuls conseils que je puisse te donner sont ceux que me suggère mon cœur. Tu es, vous êtes tous mieux placés, mieux conseillés, pour savoir ce que vous avez à faire.

Je souhaite avec toi que cette situation atroce ne tarde pas trop à s'éclaircir, que nos souffrances à tous aient bientôt un terme. Quoi qu'il en soit, il faut avoir cette foi qui fait diminuer toutes les souffrances, surmonter toutes les douleurs, pour arriver à rendre à nos enfants un nom sans tache, un nom respecté.

ALFRED.

La lettre de ma femme, que je reçus le 5 octobre 1896, était une lettre datée du 13 août, la seule qui me parvint de toutes les lettres que m'écrivit ma femme durant ce mois. J'en extrais ce simple passage :

Paris, 13 août 1896.

Je reçois à l'instant ta lettre du 6 juillet, et c'est les yeux encore tout gonflés de larmes que je t'écris. Pauvre, pauvre cher mari, quel calvaire tu supportes, à quel martyre tu es soumis. C'est tellement atroce, tellement épouvantable, que cette pensée seule m'affole.

LUCIE.

En novembre, je ne reçus pas une seule des lettres que ma femme m'écrivit en septembre; elles ne me parvinrent jamais.

En décembre, je reçus, parmi toutes les lettres du mois d'octobre de ma femme, une seule lettre, celle du 10 octobre, dont voici un extrait:

Paris, 10 octobre 1896.

J'attends avec une bien vive anxiété des lettres de toi. Songe que je n'ai pas de tes nouvelles depuis le

9 août, c'est-à-dire depuis près de deux mois et demi; ce sont de longues semaines d'inquiétudes, celles qui s'écoulent entre chaque courrier, et chaque jour de retard m'apporte d'autres angoisses.

LUCIE.

Le 4 janvier 1897, j'écrivis à ma femme :

Iles du Salut, 4 janvier 1897.

Je viens de recevoir tes lettres de novembre ainsi que celles de la famille. L'émotion profonde qu'elles me causent est toujours la même : indescriptible.

Comme toi, ma chère Lucie, ma pensée ne te quitte pas, ne quitte pas nos chers enfants, vous tous, et quand mon cœur n'en peut plus, est à bout de forces pour résister à ce martyre qui broie le cœur sans s'arrêter comme le grain sous la meule, qui déchire tout ce qu'on a de plus noble, de plus pur, de plus élevé, qui brise tous les ressorts de l'âme, je me crie à moi-même toujours les mêmes paroles : « Si atroce que soit ton supplice, marche encore afin de pouvoir mourir tranquille, sachant que tu laisses à tes enfants un nom honoré, un nom respecté. »

Mon cœur, tu le connais, il n'a pas changé. C'est

celui d'un soldat, indifférent à toutes les souffrances physiques, qui met l'honneur avant, au-dessus de tout, qui a vécu, qui a résisté à cet effondrement effroyable, invraisemblable, de tout ce qui fait le Français, l'homme, de ce qui seul enfin permet de vivre, parce qu'il était père et qu'il faut que l'honneur soit rendu au nom que portent nos enfants.

Je t'ai écrit longuement déjà, j'ai essayé de te résumer lucidement, de t'exposer pourquoi ma confiance, ma foi, étaient absolues, aussi bien dans les efforts des uns, que dans ceux des autres, car, crois-le bien, aies-en l'absolue certitude, l'appel que j'ai encore fait, au nom de nos enfants, crée un devoir auquel des hommes de cœur ne se soustraient jamais ; d'autre part, je connais trop tous les sentiments qui vous animent pour penser jamais qu'il puisse y avoir un moment de lassitude chez aucun, tant que la vérité ne sera pas découverte.

Donc, tous les cœurs, toutes les énergies vont converger vers le but suprême, courir sus à la bête jusqu'à ce qu'elle soit forcée : l'auteur ou les auteurs de ce crime infâme. Mais, hélas ! comme je te l'ai dit aussi, si ma confiance est absolue, les énergies du cœur, celles du cerveau, ont des limites, dans une situation aussi atrocement épouvantable, supportée depuis si longtemps. Je sais aussi ce que tu souffres et c'est horrible.

Or, il n'est pas en ton pouvoir d'abréger mon martyre, le nôtre. Le gouvernement seul possède des moyens d'investigation assez puissants, assez décisifs

pour le faire, s'il ne veut pas qu'un Français, qui ne demande à sa patrie que la justice, la pleine lumière, toute la vérité sur ce lugubre drame, qui n'a plus qu'une chose à demander à la vie, voir encore pour ses chers petits le jour où l'honneur leur sera rendu, ne succombe sous une situation aussi écrasante, pour un crime abominable qu'il n'a pas commis.

J'espère donc que le gouvernement aussi t'apportera son concours. Quoi qu'il en soit de moi, je ne puis donc que te répéter de toutes les forces de mon âme d'avoir confiance, d'être toujours courageuse et forte et t'embrasser de tout mon cœur, de toutes mes forces, comme je t'aime, ainsi que nos chers et adorés enfants.

ALFRED.

J'extrais des lettres que je reçus de ma femme à cette date les passages qui suivent :

Paris, 12 novembre 1896.

Je viens de recevoir tes bonnes lettres des 3 et 5 octobre ; je suis encore tout impressionnée et heureuse de m'être laissée aller quelques instants à l'émotion si douce que me causent tes paroles. Je t'en prie, mon

mari bien-aimé, ne pense pas à ma douleur, aux souffrances que je puis endurer ; comme je te l'ai déjà dit, ma personnalité n'est que secondaire et je serais navrée d'ajouter encore par mes plaintes une douleur de plus à tes tortures. Ne te préoccupe donc pas de moi ; tu as besoin de toutes tes forces, de tout ton courage, pour résister à cette lutte morale, si pénible, si dure, pour ne pas te laisser déprimer par la fatigue physique, par le climat, par les privations de toutes sortes qui te sont imposées.

Paris, 24 novembre 1895.

Je voudrais pouvoir venir causer avec toi tous les jours... Mais à quoi bon répéter constamment les mêmes choses ? Je sais très bien que mes lettres se ressemblent, qu'elles sont toutes imprégnées de la même idée, l'unique idée qui nous occupe tous, celle dont dépendent nos vies, celles de nos enfants, l'avenir de toute une famille. Comme toi, je ne puis m'attacher qu'à une chose, à ta réhabilitation, je ne poursuis qu'un but, celui de te faire rendre ton honneur ; en dehors de cette pensée fixe, qui me hante, rien ne m'intéresse, rien ne me touche...

LUCIE.

Puis en février :

Paris, 15 décembre 1896.

J'espérais recevoir ce mois encore quelques bonnes lettres de toi ; je me réjouissais de lire une bonne causerie ; n'ayant rien reçu, j'ai repris tes lettres du mois d'octobre, je les ai lues et relues.

Paris, 25 décembre 1896.

Une fois encore je vais remettre le courrier pour qu'il te soit envoyé, avec l'amer chagrin de ne pouvoir te donner encore la nouvelle que tu désires, que nous attendons avec tant d'anxiété, celle de ta réhabilitation. Je sais que ce sera pour toi une nouvelle déception, une prolongation de tes souffrances, c'est pourquoi j'en suis doublement navrée... Pauvre ami, j'ai des angoisses affreuses, des serrements de cœur épouvantables devant ton supplice que toutes nos activités, nos volontés ne peuvent abréger.

LUCIE.

Au mois de mars 1897, on me fit attendre jusqu'au 28 du mois la remise des lettres du mois de janvier de ma femme. Pour la première fois, ces lettres m'étaient transmises seulement en copie. Jusqu'à quel point le texte, écrit par une main banale, représente-t-il le texte original? C'est ce que je ne saurais dire (1). Je ressentis vivement ce nouvel outrage, venant après tant d'autres, et j'en fus blessé jusqu'au plus profond de mon âme; mais rien ne put amoindrir ma volonté.

J'écrivis à ma femme :

Iles du Salut, 28 mars 1897.

Après une longue et anxieuse attente, je viens de

(1) Depuis que j'ai écrit ces lignes, j'ai demandé au ministère des Colonies la remise des lettres de ma femme, aussi bien de celles qui ne m'étaient jamais parvenues que de celles qui ne m'étaient parvenues qu'en copie, ainsi que la remise des écrits que j'avais faits durant mon séjour à l'île du Diable et pour lesquels chaque cahier de papier, numéroté et paraphé, page par page, m'était enlevé aussitôt son achèvement, avant de pouvoir recevoir un nouveau cahier.

Tous les papiers écrits par moi à l'île du Diable ont été retrouvés et m'ont été rendus. Mais des nombreuses lettres de ma femme, non parvenues ou parvenues en copie, il n'a pu m'en être rendu que quatre, toutes les autres ayant été détruites sur l'ordre de M. Lebon, alors ministre des Colonies.

recevoir la copie de deux lettres de toi, du mois de janvier. Tu te plains de ce que je ne t'écris plus longuement. Je t'ai écrit de nombreuses lettres fin janvier, peut-être te seront-elles parvenues maintenant.

Et puis, les sentiments qui sont dans nos cœurs, qui régissent nos âmes, nous les connaissons. D'ailleurs, nous avons épuisé tous deux, nous tous enfin, la coupe de toutes les souffrances.

Tu me demandes encore, ma chère Lucie, de te parler longuement de moi. Je ne le puis, hélas! Lorsqu'on souffre aussi atrocement, quand on supporte de telles misères morales, il est impossible de savoir la veille où l'on sera le lendemain.

Tu me pardonneras aussi si je n'ai pas toujours été stoïque, si souvent je t'ai fait partager mon extrême douleur, à toi qui souffrais déjà tant. Mais c'était parfois trop, et j'étais trop seul.

Mais aujourd'hui, comme hier, arrière toutes les plaintes, toutes les récriminations. La vie n'est rien, il faut que tu triomphes de toutes tes douleurs, quelles qu'elles puissent être, de toutes tes souffrances, comme une âme humaine très haute et très pure, qui a un devoir sacré à remplir.

Sois invinciblement forte et vaillante, les yeux fixés droit devant toi, vers le but, sans regarder ni à droite, ni à gauche.

Ah! je sais bien que tu n'es aussi qu'un être humain; mais quand la douleur devient trop grande, si les épreuves que l'avenir te réserve sont trop fortes, regarde nos chers enfants et dis-toi qu'il faut que tu vives, qu'il

faut que tu sois là, leur soutien, jusqu'au jour où la patrie reconnaîtra ce que j'ai été, ce que je suis...

Mais ce que je veux te répéter de toutes les forces de mon âme, de cette voix que tu devras toujours entendre, c'est courage et courage ! Ta patience, ta volonté, les nôtres, ne devront jamais se lasser jusqu'à ce que la vérité tout entière soit révélée et reconnue.

Ce que je ne saurais assez mettre dans mes lettres, c'est tout ce que mon cœur contient d'affection pour toi, pour tous. Si j'ai pu résister jusqu'ici à tant de misères morales, c'est que j'ai puisé cette force dans ta pensée, dans celle des enfants...

ALFRED.

Des deux lettres de ma femme, copiées par une main banale, reçues seulement le 28 mars, j'extrais le passage suivant :

Paris, 1er janvier 1897.

Aujourd'hui, plus particulièrement encore, j'ai besoin de venir auprès de toi, de me rapprocher, de m'entretenir de nos chagrins, comme aussi de nos espérances. Cette journée plus triste, par cela même qu'elle me rappelle d'excellents souvenirs bien lointains déjà, je

voudrais la passer tout entière à causer avec toi, elle me semblerait moins longue, moins amère ; je ne saurais exprimer à nouveau des vœux répétés si souvent et depuis si longtemps. J'appelle de toutes mes forces le moment si tardif où nous pourrons enfin vivre en paix, où je pourrai te rendre un nom honoré, où je pourrai te serrer dans mes bras... Espérons que cette nouvelle année nous apportera la réalisation de nos vœux...

Dans l'attente continuelle dans laquelle je vis, tes lettres seules peuvent m'apporter un peu de détente ; c'est quelque chose de toi, c'est une petite parcelle de ta pensée qui vient me retrouver, me consoler pendant un long mois...

LUCIE.

Je n'avais pu me rendre compte, par les quelques lettres copiées que j'avais reçues, des événements qui se passaient vers cette époque en France ; je les rappelle sommairement :

L'article de l'*Éclair* du 15 septembre 1896, révélant la communication aux juges seuls, dans la salle des délibérations, d'une pièce secrète ;

La courageuse initiative de Bernard Lazare, publiant, en novembre 1896, sa brochure : *Une erreur judiciaire.*

La publication, par le *Matin* du 10 novembre 1896, du fac-similé du bordereau;

L'interpellation Castelin, du 18 novembre, à la Chambre des députés.

Je n'appris ces événements qu'à mon retour, en 1899.

Ni ma femme, ni personne en dehors du ministère de la Guerre, ne connaissait alors la découverte du véritable traître par le lieutenant-colonel Picquart, l'héroïque conduite de cet admirable officier et les criminelles manœuvres qui l'empêchèrent d'aboutir dans l'œuvre de vérité et de justice.

Puis les lettres originales reprennent. En avril, je reçus une seule lettre de ma femme, celle du 20 février dont je donne un extrait; j'appris par cette lettre que mes lettres étaient également transmises en copie :

Paris, 20 février 1897.

J'ai eu la joie de recevoir une bonne et nouvelle lettre de toi, j'en suis encore tout heureuse, bien qu'il ne m'ait été communiqué qu'une copie. C'était

toujours une grande satisfaction pour moi que de voir ton écriture, il me semblait que je tenais ainsi une parcelle de toi ; une copie supprime tout le caractère intime de la lettre et vous ôte l'impression que peut seul donner le travail machinal et tout personnel qui accompagne la pensée. C'est cette impression qui me manque lorsque la lettre est copiée par une main indifférente et ce m'est une des choses les plus pénibles parmi tous les chagrins secondaires que j'ai eus à subir...

LUCIE.

En mai, j'écrivis à ma femme :

Iles du Salut, 4 mai 1897.

Je viens de recevoir ton courrier de mars, celui de la famille, et c'est toujours avec la même émotion poignante, avec la même douleur que je te lis, que je vous lis tous, tant nos cœurs sont blessés, déchirés par tant de souffrances.

Je t'ai déjà écrit il y a quelques jours en attendant tes chères lettres et je te disais que je ne voulais ni chercher, ni comprendre, ni savoir pourquoi l'on me faisait succomber ainsi sous tous les supplices. Mais si

dans la force de ma conscience, dans le sentiment de mon devoir, j'ai pu m'élever ainsi au-dessus de tout, étouffer toujours et encore mon cœur, éteindre toutes les révoltes de mon être, il ne s'ensuit pas que mon cœur n'ait profondément souffert, que tout, hélas ! ne soit en lambeaux.

Mais aussi je t'ai dit qu'il n'entrait jamais un moment de découragement dans mon âme, qu'il n'en doit pas plus entrer dans la tienne, dans les vôtres à tous.

Oui, il est atroce de souffrir ainsi, oui, tout cela est épouvantable et déroute toutes les croyances en ce qui fait la vie noble et belle ; mais aujourd'hui il ne saurait y avoir d'autre consolation pour les uns comme pour les autres que la découverte de la vérité, la pleine lumière.

Quelle que soit donc ta douleur, quelles que puissent être vos souffrances à tous, dis-toi qu'il y a un devoir sacré à remplir que rien ne saurait ébranler : ce devoir est de rétablir un nom, dans toute son intégrité, aux yeux de la France entière.

Maintenant, te dire tout ce que mon cœur contient pour toi, pour nos enfants, pour vous tous, c'est inutile, n'est-ce pas?

Dans le bonheur, on ne s'aperçoit même pas de toute la profondeur, de toute la puissance de tendresse qui réside au fond du cœur pour ceux que l'on aime. Il faut le malheur, le sentiment des souffrances qu'endurent ceux pour qui l'on donnerait jusqu'à la dernière goutte de son sang, pour en comprendre la force, pour en saisir la puissance. Si tu savais combien j'ai

dû appeler à mon aide, dans les moments de détresse, ta pensée, celle des enfants, pour me forcer à vivre encore, pour accepter ce que je n'aurais jamais accepté sans le sentiment du devoir.

Et cela me ramène toujours à cela, ma chérie : fais ton devoir, héroïquement, invinciblement, comme une âme humaine très haute et très fière qui est mère et qui veut que le nom qu'elle porte, que portent ses enfants, soit lavé de cette horrible souillure.

Donc, à toi, comme à tous, toujours et encore, courage et courage...

ALFRED.

Quelques extraits des lettres de ma femme que je reçus à cette date :

Paris, 5 mars 1897.

Je voulais attendre, pour venir causer avec toi, l'arrivée de ton courrier, mais je ne puis tenir d'impatience, je suis incapable de m'imposer un supplice aussi long ; j'ai besoin de me détendre, de venir près de toi, de réchauffer mon cœur auprès du tien et de ne pas me concentrer, sans un instant de repos, dans la pensée affolante de cette longue, interminable sé-

paration. Quand je t'écris, au moins, j'ai quelques instants d'illusion, la plume, l'imagination, la tension de la volonté me transportent près de toi, là, tout près, comme je voudrais être, te soutenant, te consolant, te rassurant sur l'avenir, et t'apportant tout l'espoir que mon cœur contient renfermé et que je voudrais tant te communiquer. C'est un moment bien fugitif, mais ce bonheur d'être auprès de toi, je le possède ainsi quelques instants et je me sens revivre...

LUCIE.

Paris, 16 mars 1897.

J'étais venue causer avec toi il y a quelques jours, j'étais alors dans l'angoisse de l'attente de nouvelles; je les ai reçues, ces chères lettres si attendues, si ardemment désirées. Depuis, je me pénètre de tes paroles, je ne me lasse pas de te relire; ce sont mes seuls bons instants, ceux que je vis un peu plus près de toi.

Comme le mois dernier, je n'ai pas eu la joie de voir ton écriture, c'est une copie qui m'a été transmise, et tu peux t'imaginer ce que mon cœur saigne d'être privée de cette seule consolation qui, jusqu'à cet été, ne m'avait pas été refusée. Quel chemin d'amertume et de douleur nous avons à traverser; ce sont de petites choses qu'on devrait passer sous silence si on les com-

pare à la grandeur de notre tâche; mais pour des natures sensibles toutes ces blessures n'en sont pas moins cuisantes.

Puisqu'il le faut, ne nous arrêtons pas à cela, et puisque nous sommes malheureusement appelés à remplir un devoir sacré par respect pour notre nom, pour celui que portent nos enfants, élevons-nous à la hauteur de notre mission et ne nous abaissons pas à envisager toutes ces misères. Si nous sommes anéantis par le chagrin, ayons au moins la satisfaction du devoir accompli, raidissons-nous dans la tranquillité de notre conscience, et gardons toute notre énergie, toute notre force, pour mener à bien notre réhabilitation...

LUCIE.

En juin 1897 eut lieu une alerte qui eût pu avoir les suites les plus tragiques. Les consignes disaient qu'à la moindre démonstration de ma part, où de celle de l'extérieur, pour une tentative d'évasion, je courrais risque même de la vie. Le surveillant de garde devait, même par les moyens les plus décisifs, prévenir l'enlèvement ou l'évasion. On comprend donc combien étaient dangereuses, avec de pareilles consignes, les alertes causées dans le service du personnel préposé à ma

garde. Ces consignes étaient d'ailleurs odieuses, car je ne pouvais être rendu responsable d'une tentative venant de l'extérieur, si elle se fût produite, à laquelle j'eusse été totalement étranger.

Le 6 juin, vers neuf heures du soir, une fusée fut lancée de l'île Royale. On prétendit qu'une goélette avait été aperçue dans le golfe formé par l'île Saint-Joseph et l'île du Diable. Le commandant du pénitencier donna l'ordre de tirer dessus à blanc et de prendre les postes de combat. Lui-même vint renforcer, avec un personnel supplémentaire, le détachement de l'île du Diable. J'étais couché et enfermé dans ma case avec le surveillant de garde, comme d'habitude chaque nuit; je fus réveillé en sursaut par les coups de canon suivis de coups de fusil, et je vis le surveillant de garde, les armes prêtes, me regarder fixement. Je demandai : « Qu'y a-t-il? ». Le surveillant de garde ne me répondit pas. Mais comme je ne me préoccupais pas des incidents qui se passaient autour de moi, la pensée tendue vers un seul but : mon honneur, je m'étendis de nouveau sur mon lit. Heureusement peut-être; le surveillant de garde avait des consignes rigoureuses et l'on peut se demander s'il n'eût pas tiré sur moi, si, surpris par ces bruits insolites, je m'étais jeté à bas du lit.

Le 10 août 1897, j'écrivis à ma femme :

Je viens de recevoir à l'instant tes trois lettres du mois de juin, toutes celles de la famille, et c'est sous l'impression toujours aussi vive, aussi poignante, qu'évoquent en moi tant de doux souvenirs, tant d'aussi épouvantables souffrances, que je veux y répondre.

Je te dirai encore une fois, d'abord toute ma profonde affection, toute mon immense tendresse, toute mon admiration pour ton noble caractère ; je t'ouvrirai aussi toute mon âme et je te dirai ton devoir, ton droit, ce droit que tu ne dois abandonner que devant la mort.

Et ce droit, ce devoir imprescriptible, aussi bien pour mon pays que pour toi, que pour vous tous, c'est de vouloir la lumière pleine et entière sur cet horrible drame, c'est de vouloir, sans faiblesse comme sans jactance, mais avec une énergie indomptable, que notre nom, le nom que portent nos chers enfants, soit lavé de cette horrible souillure.

Et ce but, tu dois, vous devez l'atteindre en bons et vaillants Français qui souffrent le martyre, mais qui, ni les uns, ni les autres, quels qu'aient été les outrages, les amertumes, n'ont jamais oublié un seul instant leur devoir envers la patrie. Et le jour où la lumière sera faite, où toute la vérité sera découverte, et il faut qu'elle le soit, ni le temps, ni la patience, ni la volonté ne doivent compter devant un but pareil ; eh bien, si je ne

suis plus là, il t'appartiendra de laver ma mémoire de ce nouvel outrage, aussi injuste, que rien n'a jamais justifié. Et, je le repète, quelles qu'aient été mes souffrances, si atroces qu'aient été les tortures qui m'ont été infligées, tortures inoubliables et que les passions qui égarent parfois les hommes peuvent seules excuser, je n'ai jamais oublié qu'au-dessus des hommes, qu'au-dessus de leurs passions, qu'au-dessus de leurs égarements, il y a la patrie. C'est alors à elle qu'il appartiendra d'être mon juge suprême.

Être un honnête homme ne consiste pas seulement à ne pas être capable de voler cent sous dans la poche de son voisin; être un honnête homme, dis-je, c'est pouvoir toujours se mirer dans ce miroir qui n'oublie pas, qui voit tout, qui connaît tout, pouvoir se mirer, en un mot, dans sa conscience, avec la certitude d'avoir toujours et partout fait son devoir. Cette certitude, je l'ai.

Donc, chère et bonne Lucie, fais ton devoir courageusement, impitoyablement, en bonne et vaillante Française qui souffre le martyre, mais qui veut que le nom qu'elle porte, que portent ses enfants, soit lavé de cette épouvantable souillure. Il faut que la lumière soit faite, qu'elle soit éclatante. Le temps ne fait plus rien à l'affaire.

D'ailleurs, je sais trop bien que les sentiments qui m'animent vous animent tous, nous sont communs à tous, à ta chère famille comme à la mienne.

Te parler des enfants, je ne le puis. D'ailleurs je te connais trop bien pour douter un seul instant de la manière dont tu les élèves. Ne les quitte jamais, sois

toujours avec eux de cœur et d'âme, écoute-les toujours, quelque importunes que puissent être leurs questions.

Comme je te l'ai dit souvent, élever ses enfants ne consiste pas seulement à leur assurer la vie matérielle et même intellectuelle, mais à leur assurer aussi l'appui qu'ils doivent trouver auprès de leurs parents, la confiance que ceux-ci doivent leur inspirer, la certitude qu'ils doivent toujours avoir de savoir où épancher leur cœur, où trouver l'oubli de leurs peines, de leurs déboires, si petits, si naïfs qu'ils paraissent parfois.

Et, dans ces dernières lignes, je voudrais encore mettre toute ma profonde affection pour toi, pour nos chers enfants, pour tes chers parents, pour vous tous enfin, tous ceux que j'aime du plus profond de mon cœur, pour tous nos amis dont je devine, dont je connais le dévouement inaltérable, te dire et te redire encore courage et courage, que rien ne doit ébranler ta volonté, qu'au-dessus de ma vie plane le souci suprême, celui de l'honneur de mon nom, du nom que tu portes, que portent nos enfants, t'embraser du feu ardent qui anime mon âme, feu ardent qui ne s'éteindra qu'avec ma vie...

ALFRED.

Depuis la construction des palissades autour de ma case, celle-ci était devenue complètement inha-

bitable; c'était la mort. A partir de ce moment, il n'y eut plus ni air, ni lumière; la chaleur y était torride, étouffante, pendant la saison sèche; pendant la période des pluies, le logement était très humide, dans ce pays où l'humidité est un des plus grands fléaux de l'Européen. J'étais totalement épuisé, non pas seulement par le manque d'exercice, mais par l'influence pernicieuse du climat. La construction d'une nouvelle case fut décidée sur le rapport du médecin.

Pendant le mois d'août 1897, la palissade du promenoir fut démolie pour être affectée à la palissade de la nouvelle case. Je fus de nouveau enfermé durant cette période.

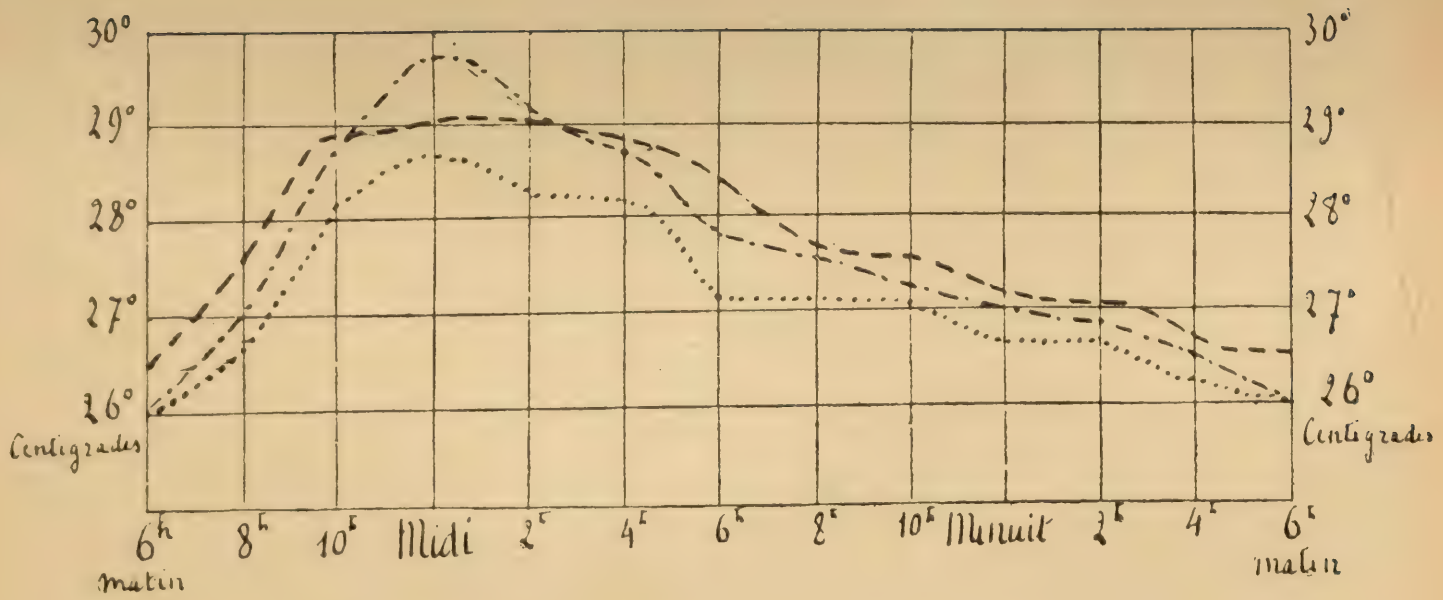

Courbes de température à l'intérieur de la case. Température relevée à l'époque de la saison sèche.

IX

Le 25 août 1897, je fus transporté dans la nouvelle case qui avait été construite sur le mamelon s'étendant entre le quai et l'ancien campement des lépreux. Cette case était divisée en deux par une solide grille en fer qui s'étendait sur toute la largeur; j'étais d'un côté de cette grille, le surveillant de garde de l'autre côté, de telle sorte qu'il ne pouvait me perdre de vue un seul instant, de jour comme de nuit. Des fenêtres grillées, que je ne pouvais atteindre, laissaient passer la lumière et un peu d'air. Plus tard, aux barreaux de fer, fut ajouté un grillage en mailles serrées de fil de fer, interceptant encore davantage l'air; puis, pour m'empêcher absolument l'approche de la fenêtre, ce qui ne me permit même plus de respirer un peu d'air par les journées et les nuits étouffantes

de la Guyane, on établit à l'intérieur, devant chaque fenêtre, deux panneaux qui, avec la fenêtre, constituaient un prisme triangulaire. L'un des panneaux était formé d'une plaque pleine en tôle, l'autre de barreaux de fer verticaux et transversaux. Une palissade en bois, à bouts pointus, de 2 mètres 80 de hauteur, entourait la case; cette palissade reposait sur un mur en pierres sèches de 2 mètres à 2 mètres 50 sur les faces sud et ouest, de telle sorte que la vue de l'extérieur, la vue de l'île comme celle de la mer, m'était complètement masquée.

Quoi qu'il en soit, cette case plus haute et plus spacieuse était préférable à la première; d'autre part, d'un côté, la palissade avait été éloignée de la case, enfin il ne subsistait plus qu'une seule palissade. Mais l'humidité vint me retrouver; bien souvent, au moment des grandes pluies, j'eus plusieurs centimètres d'eau dans ma case; quant aux bêtes, elles étaient aussi nombreuses, sinon plus, que dans la première case.

Les vexations furent plus fréquentes et plus nombreuses encore à dater de cette époque ; l'attitude qu'on avait à mon égard variait avec les fluctuations de la situation en France, situation que j'ignorais complétement. Des mesures nouvelles

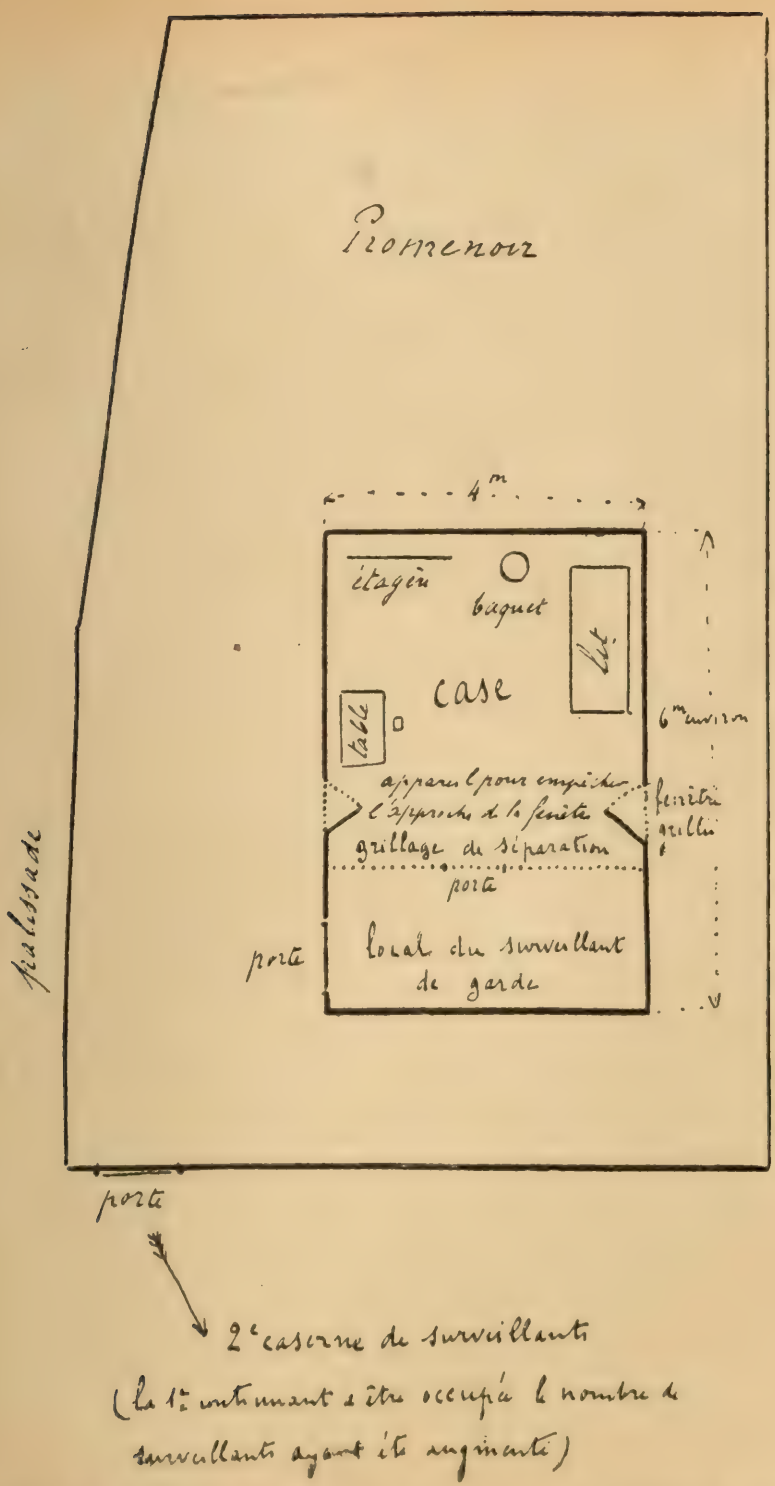

Plan de la deuxième case habitée depuis août 1897 jusqu'au départ de l'île du Diable en juin 1899.

furent prises pour m'isoler encore davantage, si possible. Plus que jamais je dus maintenir une attitude hautaine pour empêcher qu'on eût prise sur moi. Des pièges me furent souvent tendus, des questions insidieuses me furent posées par les surveillants, par ordre. Dans mes nuits d'énervement, quand j'étais en proie aux cauchemars, le surveillant de garde s'approchait de mon lit pour chercher à surprendre les paroles qui s'échappaient de mes lèvres. Dans cette période, le commandant du pénitencier, Deniel, au lieu de se borner à ses devoirs stricts de fonctionnaire, fit le bas et misérable métier de mouchard; il crut évidemment s'attirer ainsi des faveurs.

L'extrait suivant de la consigne générale de la déportation à l'île du Diable fût affiché dans ma case :

Art. 22. — Le déporté assure la propreté de sa case et de l'enceinte qui lui est réservée et prépare lui-même ses aliments.

Art. 23. — Il lui est délivré la ration réglementaire et il est autorisé à améliorer cette ration par la réception de denrées et liquides

dans une mesure raisonnable dont l'appréciation appartient à l'administration.

Les différents objets destinés au déporté ne lui seront remis qu'après avoir été minutieusement visités, et au fur et à mesure de ses besoins journaliers.

Art. 24. — Le déporté doit remettre au surveillant-chef toutes les lettres et écrits rédigés par lui.

Art. 26 — Les demandes ou réclamations que le déporté aurait à formuler ne peuvent être reçues que par le surveillant-chef.

Art. 27. — Au jour, les portes de la case du déporté sont ouvertes et jusqu'à la nuit il a la faculté de circuler dans l'enceinte palissadée.

Toute communication avec l'extérieur lui est interdite.

Dans le cas où, contrairement aux dispositions de l'article 4, les éventualités du service nécessiteraient, dans l'île la présence de surveillants ou de transportés autres que ceux du service ordinaire, le déporté serait enfermé dans sa case jusqu'au départ des corvées temporaires.

Art. 28. — Pendant la nuit, le local affecté au déporté est éclairé intérieurement et occupé, comme le jour, par un surveillant. »

J'ai su depuis qu'à dater de cette époque les surveillants reçurent aussi l'ordre de relater tous mes gestes, tous les jeux de ma physionomie, et l'on peut concevoir comment ces ordres furent exécutés. Mais ce qui est plus grave, c'est que tous ces gestes, toutes ces munifestations de ma douleur, parfois de mon impatience, furent interprétés par Deniel avec une passion aussi vile que haineuse. Esprit aussi mal équilibré que vaniteux, cet agent attacha aux plus petits incidents une portée immense ; le plus léger panache de fumée rompant à l'horizon la monotonie du ciel, était l'indice certain d'une attaque possible et provoquait des mesures de rigueur et des précautions nouvelles. On voit aisément combien une surveillance ainsi comprise, dont l'intensité haineuse se traduisait forcément dans l'attitude des surveillants, était de nature à aggraver le régime.

Je ne connais d'ailleurs pas de supplice plus énervant, plus atroce que celui que j'ai subi pendant cinq années, d'avoir deux yeux braqués sur

moi, jour et nuit, à tous les moments, dans toutes les conditions, sans une minute de répit.

Le 4 septembre 1897, j'écrivais à ma femme :

Je viens de recevoir le courrier du mois de juillet. Tu me dis encore d'avoir la certitude de l'entière lumière, cette certitude est dans mon âme, elle s'inspire des droits qu'a tout homme de la demander, de la vouloir, quand il ne veut qu'une chose : la vérité.

Tant que j'aurai la force de vivre dans une situation aussi inhumaine qu'imméritée, je t'écrirai donc pour t'animer de mon indomptable volonté.

D'ailleurs, les dernières lettres que je t'ai écrites sont comme mon testament moral. Je t'y parlais d'abord de mon affection ; je t'y avouais aussi des défaillances physiques et cérébrales, mais je t'y disais non moins énergiquement ton devoir, tout ton devoir.

Cette grandeur d'âme que nous avons tous montrée, les uns comme les autres, qu'on ne se fasse nulle illusion, cette grandeur d'âme ne doit être ni de la faiblesse, ni de la jactance ; elle doit s'allier, au contraire, à une volonté chaque jour grandissante, grandissante à chaque heure du jour, pour marcher au but : la découverte de la vérité, de toute la vérité pour la France entière.

Certes, parfois la blessure est par trop saignante, et le cœur se soulève, se révolte ; certes, souvent, épuisé

comme je le suis, je m'effondre sous les coups de massue, et je ne suis plus alors qu'un pauvre être humain d'agonie et de souffrances; mais mon âme indomptée me relève, vibrant de douleur, d'énergie, d'implacable volonté devant ce que nous avons de plus précieux au monde : notre honneur, celui de nos enfants, le nôtre à tous; et je me redresse encore pour jeter à tous le cri d'appel vibrant de l'homme qui ne demande, qui ne veut que de la justice, pour venir toujours et encore vous embraser tous du feu ardent qui anime mon âme, qui ne s'éteindra qu'avec ma vie.

Moi, je ne vis que de ma fièvre, depuis si longtemps, au jour le jour, fier quand j'ai gagné une longue journée de vingt-quatre heures...

Quant à toi, tu n'as à savoir ni ce que l'on dit, ni ce que l'on pense. Tu as à faire inflexiblement ton devoir, vouloir non moins inflexiblement ton droit: le droit de la justice et de la vérité. Oui, il faut que la lumière soit faite, je formule nettement ma pensée...

Je ne puis donc que souhaiter, pour tous deux, pour tous, que cet effroyable, horrible et immérité martyre ait enfin un terme...

Te parler longuement de moi, de toutes les petites choses, c'est inutile : je le fais parfois malgré moi, car le cœur a des révoltes irrésistibles ; l'amertume, quoi qu'on en veuille, monte du cœur aux lèvres quand on voit ainsi tout méconnaître, tout ce qui fait la vie noble et belle; et, certes, s'il ne s'agissait que de moi, de ma propre personne, il y a longtemps que j'eusse été chercher dans la paix de la tombe, l'oubli de ce que j'ai

vu, de ce que j'ai entendu, l'oubli de ce que je vois chaque jour.

J'ai vécu pour te soutenir, vous soutenir tous de mon indomptable volonté, car il ne s'agissait plus là de ma vie, il s'agissait de mon honneur, de notre honneur à tous, de la vie de nos enfants ; j'ai tout supporté sans fléchir, sans baisser la tête, j'ai étouffé mon cœur, je refrène chaque jour toutes les révoltes de l'être, réclamant toujours et encore à tous, sans lassitude comme sans jactance, la vérité.

Je souhaite cependant pour nous deux, pauvre amie, pour tous, que les efforts soit des uns, soit des autres, aboutissent bientôt ; que le jour de la justice luise enfin pour nous tous, qui l'attendons depuis si longtemps.

Chaque fois que je t'écris, je ne puis presque pas quitter la plume, non pour ce que j'ai à te dire, mais je vais te quitter de nouveau, pour de longs jours, ne vivant que par ta pensée, celle des enfants, de vous tous.

Je termine cependant en t'embrassant ainsi que nos chers enfants, tes chers parents, tous nos chers frères et sœurs, en te serrant dans mes bras de toutes mes forces et en te répétant avec une énergie que rien n'ébranle, et tant que j'aurai souffle de vie : courage, courage et volonté !

ALFRED.

Dans le courrier du mois de juillet 1897, que je reçus le 4 septembre, se trouvait la lettre suivante de ma femme, dont je donne un extrait, et qui resta pour moi énigmatique. La lettre du 1er juillet, dont on y parle, ne me parvint jamais.

Paris, 15 juillet 1897.

Tu as dû être mieux impressionné par la lettre que je t'ai écrite le 1er juillet que par les précédentes. J'étais moins angoissée et l'avenir m'apparaissait enfin sous des couleurs moins sombres...

Nous avons fait un pas immense vers la vérité, malheureusement, je ne puis pas t'en dire davantage...

LUCIE.

En octobre, je reçus la lettre dont j'extrais le passage suivant :

Paris, 15 août 1897.

Je suis toute soucieuse et bien angoissée de ne pas avoir encore de tes nouvelles ; voilà près de sept semaines que je n'ai pas eu de lettres de toi et les semaines comptent triple quand on les passe dans l'inquiétude ; j'espère qu'il n'y a là qu'un retard et que je vais recevoir bien vite un bon courrier. Je mets toute ma joie dans la lecture des lignes si pleines de courage que tu m'adresses, en attendant mieux, en attendant que tu me sois rendu et que je puisse, dans le profond bonheur de vivre auprès de toi, me consoler de toutes mes peines...

Efforce-toi de ne pas penser, de ne pas faire travailler ta pauvre cervelle, ne t'épuise pas en conjectures inutiles. Ne pense qu'au but, à la fin ; laisse reposer ta pauvre tête, ébranlée par tant de chocs.

LUCIE.

Puis en novembre :

Paris 1er septembre 1897.

C'est avec joie que je viens te confirmer encore la nouvelle que je t'ai donnée dans mes lettres du mois der-

nier. Je suis tout à fait heureuse de constater que nous entrons dans la bonne voie. Je ne puis que te répéter d'avoir confiance, de ne plus te désoler, de te bien pénétrer de la certitude que nous avons d'aboutir...

Paris, 25 septembre 1897.

Je n'ajouterai qu'un mot à mes longues lettres de ce mois (1) ; je suis bien heureuse à la pensée qu'elles t'auront redonné, avec un immense espoir, les forces nécessaires pour attendre ta réhabilitation. Je ne puis t'en dire plus que dans mes dernières lettres...

LUCIE.

Je répondais à ces lettres :

Iles du Salut, 4 novembre 1897.

Je viens à l'instant de recevoir tes lettres; les paroles, ma bonne chérie, sont bien impuissantes à

(1) La lettre du 1er septembre et celle du 25 furent les seules du mois qui me parvinrent.

rendre tout ce que la vue de la chère écriture réveille d'émotions poignantes dans mon cœur, et cependant ce sont les sentiments de puissante affection que cette émotion réveille en moi qui me donnent la force d'attendre le jour suprême où la vérité sera enfin faite sur ce lugubre et terrible drame.

Tes lettres respirent un tel sentiment de confiance qu'elles ont rasséréné mon cœur qui souffre tant pour toi, pour nos chers enfants.

Tu me fais la recommandation, pauvre chérie, de ne plus chercher à penser, de ne plus chercher à comprendre, je ne l'ai jamais fait, cela m'est impossible, mais comment ne plus penser? Tout ce que je puis faire, c'est de chercher à attendre, comme je te l'ai dit, le jour suprême de la vérité.

Dans ces derniers mois, je t'ai écrit de longues lettres où mon cœur trop gonflé s'est détendu. Que veux-tu, depuis trois ans je me vois le jouet de tant d'événements auxquels je suis étranger, ne sortant pas de la règle de conduite absolue que je me suis imposée, que ma conscience de soldat loyal et dévoué à son pays m'a imposée d'une façon inéluctable, que, quoi qu'on en veuille, l'amertume monte du cœur aux lèvres, la colère vous prend parfois à la gorge, et les cris de douleur s'échappent. Je m'étais bien juré jadis de ne jamais parler de moi, de fermer les yeux sur tout, ne pouvant avoir comme toi, comme tous, qu'une consolation suprême, celle de la vérité, de la pleine lumière.

Mais la trop longue souffrance, une situation épou-

vantable, le climat qui à lui seul embrase le cerveau, si tout cela ne m'a jamais fait oublier aucun de mes devoirs, tout cela a fini par me mettre dans un état d'éréthisme cérébral et nerveux qui est terrible...

Je bavarde avec toi, quoique je n'aie rien à te dire, mais cela me fait du bien, repose mon cœur, détend mes nerfs. Vois-tu, souvent le cœur se crispe de douleur poignante quand je pense à toi, à nos enfants, et je me demande alors ce que j'ai bien pu commettre sur cette terre pour que ceux que j'aime le plus, ceux pour qui je donnerais mon sang goutte à goutte, soient éprouvés par un pareil martyre.

Mais même quand la coupe trop pleine déborde, c'est dans ta chère pensée, dans celle des enfants, pensées qui font vibrer et frémir tout mon être, qui l'exaltent à sa plus haute puissance, que je puise encore la force de me relever, pour jeter le cri d'appel vibrant de l'homme qui pour lui, pour les siens, ne demande depuis si longtemps que de la justice, de la vérité, rien que la vérité.

Je t'ai d'ailleurs formulé nettement ma volonté, que je sais être la tienne, la vôtre et que rien n'a jamais pu abattre.

C'est ce sentiment, associé à celui de tous mes devoirs, qui m'a fait vivre, c'est lui aussi qui m'a fait encore demander pour toi, pour tous, tous les concours, un effort plus puissant que jamais de tous dans une simple œuvre de justice et de réparation, en s'élevant au-dessus de toutes les questions de personnes, au dessus de toutes les passions.

Puis-je encore te parler de mon affection? C'est inutile, n'est-ce pas, car tu la connais, mais ce que je veux te dire encore, c'est que l'autre jour je relisais toutes tes lettres pour passer quelques-unes de ces minutes trop longues auprès d'un cœur aimant, et un immense sentiment d'admiration s'élevait en moi pour ta dignité et ton courage. Si l'épreuve des grands malheurs est la pierre de touche des belles âmes, oh ! ma chérie, la tienne est une des plus belles et des plus nobles qu'il soit possible de rêver.

ALFRED.

Le mois de novembre s'écoula, puis le mois de décembre 1897, sans m'apporter de lettres. Enfin, le 9 janvier 1898, après une longue et anxieuse attente, je reçus tout à la fois les lettres de ma femme des mois d'octobre et de novembre, dont j'extrais les passages suivants :

Paris, 6 octobre 1897.

Je n'ai pas réussi à t'exprimer dans ma dernière lettre et surtout, je crois, à te communiquer d'une façon absolue la confiance si grande que j'avais et qui n'a fait que s'accentuer depuis, dans le retour de notre

bonheur. Je voudrais te dire la joie que je ressens en voyant l'horizon s'éclaircir ainsi, en apercevant le terme de nos souffrances, et je me sens bien inhabile à te faire partager mes sentiments, car pour toi, pauvre exilé, c'est toujours l'attente, l'attente angoissante, l'ignorance de tout ce que nous faisons, et les phrases vagues, les assemblages de mots ne t'apportent rien, si ce n'est l'assurance de notre profonde affection et la promesse souvent renouvelée que nous arriverons à te réhabiliter. Si tu pouvais comme moi te rendre compte des progrès accomplis, du chemin que nous avons fait à travers les ténèbres pour gagner enfin la pleine lumière, comme tu te sentirais allégé, soulagé! Cela me crève le cœur de ne pouvoir te raconter tout ce qui me passionne, tout ce qui fait que j'ai tant d'espoir. Je souffre à l'idée que tu subis un martyre, qui, s'il doit se prolonger physiquement jusqu'à ce que l'erreur soit officiellement reconnue, est au moins inutile moralement, et que, tandis que je me sens plus rassurée, plus tranquille, tu passes par des alternatives d'angoisses et d'inquiétudes qui pourraient t'être épargnées...

Paris, 17 novembre 1897.

Je suis inquiète de n'avoir pas de lettre de toi. Ta dernière lettre datée du 4 septembre m'est arrivée dans les premiers jours d'octobre, et depuis je suis absolu-

ment sans nouvelles. Je n'ai jamais exhalé de plaintes et ce n'est certes pas maintenant que je commencerai, et cependant Dieu sait ce que j'ai souffert, restant pendant des semaines et des semaines dans cette angoisse affolante que me causait l'absence totale de lettres. De jour en jour, je pense que mes tourments vont cesser, que je vais être rassurée, autant que je le puis, étant données tes horribles souffrances. Mais espère de toutes tes forces ! Comment pourrais-je te dire ma confiance, en restant dans les limites qui me sont permises ? C'est difficile et je ne puis que te donner l'assurance formelle que dans un temps très, très rapproché tu seras réhabilité. Ah ! si je pouvais te parler à cœur ouvert, te dire toutes les péripéties de ce drame épouvantable...

Quand cette lettre arrivera à la Guyane, j'espère que tu auras reçu la bonne nouvelle que ta conscience attend depuis trois longues années.

LUCIE.

Quand ces lettres me parvinrent en janvier 1898, à l'île du Diable, après une longue et anxieuse attente, non seulement je n'avais pas reçu la bonne nouvelle qu'elles me faisaient prévoir, mais les vexations avaient redoublé d'intensité, la surveillance était devenue encore plus rigoureuse. De dix surveillants et un surveillant-chef, le nombre avait été porté à treize surveillants et un surveillant-chef ;

des sentinelles avaient été placées autour de ma case, un souffle de terreur régnait autour de moi, terreur dont je m'apercevais par l'attitude des surveillants.

Vers cette époque également, on élevait une tour dépassant en hauteur la caserne des surveillants et sur la plate-forme de laquelle fut placé le canon Hotchkiss destiné à défendre les approches de l'île.

Aussi renouvelai-je auprès du Président de la République, auprès des membres du Gouvernement, les appels que j'avais faits précédemment.

Dans les premiers jours du mois de février 1898, je reçus deux lettres de ma femme, datées du 4 décembre 1897 et du 26 décembre 1897 ; ces deux lettres étaient des copies partielles des lettres que ma femme m'avait écrites.

J'ai su depuis que ma femme m'avait fait connaître, en termes discrets, dans les lettres qu'elle m'écrivit en août ou septembre 1897, qu'une haute personnalité du Sénat avait pris ma cause en main ; le passage, bien entendu, fut supprimé et je n'appris l'admirable initiative de M. Scheurer-Kestner qu'à mon retour en France, en 1899, comme je n'appris qu'à cette époque les événements qui se déroulaient alors en France.

Un extrait qu'on m'avait transmis de la lettre du 4 décembre 1897 de ma femme était particulièrement triste.

J'ai reçu deux lettres de toi. Quoique tu ne me dises rien de tes souffrances et que ces lettres, comme les précédentes, soient empreintes d'une belle dignité, d'un courage admirable, j'ai senti percer ta douleur avec une telle acuité que j'éprouve le besoin de t'apporter du réconfort, de te faire entendre quelques paroles d'affection, venant d'un cœur aimant et dont la tendresse, l'attachement sont, comme tu le sais, aussi profonds qu'inaltérables.

Mais que de jours se sont passés depuis que tu m'as écrit ces lettres et que de temps s'écoulera encore jusqu'à ce que ces quelques lignes viennent te rappeler que ma pensée est avec toi jour et nuit et qu'à toutes les heures, à toutes les minutes de ta longue torture, mon âme, mon cœur, tout ce qu'il y a de sensible en moi, vibre avec toi, que je suis l'écho de tes cruelles souffrances et que je donnerais ma vie pour abréger tes tortures. Si tu savais quel chagrin j'éprouve de ne pas être là-bas auprès de toi, et avec quelle joie j'aurais accepté la vie la plus dure, la plus atroce, pour partager ton exil et être à tes côtés à toute heure, à tout moment, pour te soutenir dans les moments de défaillance, t'entourer de toute mon affection et panser, si peu que ce soit, tes blessures.

Mais il était dit que nous n'aurions même pas la consolation de souffrir ensemble et que nous boirions l'amertume jusqu'à la dernière goutte...

Puis suivaient quelques phrases vagues d'espoir, si souvent renouvelées.

En réponse à ce courrier, j'écrivis à ma femme :

Iles du Salut, 7 février 1898.

Je viens de recevoir tes chères lettres de décembre, et mon cœur se brise, se déchire devant tant de souffrances imméritées. Je te l'ai dit : ta pensée, celle des enfants me relèvent toujours, vibrant de douleur, de suprême volonté devant ce que nous avons de plus précieux au monde : notre honneur, la vie de nos enfants, pour jeter le cri d'appel de plus en plus vibrant de l'homme qui ne demande que la justice pour lui et les siens et qui y a droit.

Depuis trois mois, dans la fièvre et le délire, souffrant le martyre nuit et jour pour toi, pour nos enfants, j'adresse appels sur appels au chef de l'État, au Gouvernement, à ceux qui m'ont fait condamner, pour obtenir de la justice enfin, un terme à notre effroyable martyre, sans obtenir de solution.

Je réitère aujourd'hui mes demandes précédentes au chef de l'État, au Gouvernement, avec plus d'énergie encore s'il se peut, car tu n'as pas à subir un pareil martyre, nos enfants n'ont pas à grandir déshonorés, je n'ai pas à agoniser dans un cachot pour un crime abominable que je n'ai pas commis. Et j'attends chaque jour d'apprendre que le jour de la justice a enfin lui pour nous...

ALFRED.

Dans le courant du mois de février, les mesures de rigueur ne faisant que s'accentuer encore, et ne recevant aucune réponse à mes précédents appels au chef de l'État et aux membres du Gouvernement, j'adressai la lettre suivante au Président de la Chambre des Députés et aux députés.

Iles du Salut, 28 février 1898.

« Monsieur le Président de la Chambre des Députés,

« Messieurs les Députés,

« Dès le lendemain de ma condamnation, c'est-à-dire il y a déjà plus de trois ans, quand M. le commandant du Paty de Clam est venu me trouver au nom de M. le Ministre de la Guerre pour me demander, après qu'on m'eut fait condamner pour un crime abominable que je n'avais pas commis, si j'étais innocent ou coupable, j'ai déclaré que non seulement j'étais innocent, mais que je demandais la lumière, la pleine et éclatante lumière, et j'ai aussitôt sollicité l'aide de tous les moyens d'investigation habituels, soit par les attachés militaires, soit par tout autre dont dispose un gouvernement.

« Il me fut répondu alors que des intérêts supérieurs aux miens, à cause de l'origine de cette lugubre et tragique histoire, à cause de l'origine de la lettre incriminée, empêchaient les moyens d'investigation habituels, mais que les recherches seraient poursuivies.

« J'ai attendu pendant trois ans, dans la situation la plus effroyable qu'il soit possible d'imaginer, frappé sans cesse et sans cause, et ces recherches n'aboutissent pas.

« Si donc des intérêts supérieurs aux miens devaient empêcher, doivent toujours empêcher l'emploi des moyens d'investigation qui seuls peuvent mettre enfin un terme à cet horrible martyre de tant d'êtres humains, qui seuls peuvent faire enfin la pleine et éclatante lumière sur cette lugubre et tragique affaire, ces mêmes intérêts ne sauraient exiger qu'une femme, des enfants, un innocent leur soient immolés. Agir autrement serait nous reporter aux siècles les plus sombres de notre histoire, où l'on étouffait la vérité, où l'on étouffait la lumière.

« J'ai soumis, il y a quelques mois déjà, toute l'horreur tragique et imméritée de cette situation à la haute équité des membres du Gouvernement; je viens également la soumettre à la haute équité de messieurs les Députés, pour leur demander de la justice pour les miens, la vie de mes enfants, un terme à cet effroyable martyre de tant d'êtres humains. »

La même lettre, conçue dans des termes identiques, fut adressée à la même date au Président et aux membres du Sénat. Ces appels furent renouvelés peu de temps après.

M. Méline, qui présidait alors le Gouvernement, étouffa mes cris et garda ces lettres qui ne parvinrent jamais à leurs destinataires.

Et ces lettres arrivaient au moment où l'auteur du crime était glorifié, pendant qu'ignorant de tous les événements qui se passaient en France, j'étais cloué sur mon rocher, criant mon innocence aux pouvoirs publics, multipliant les appels à ceux qui étaient chargés de faire la lumière, d'assurer la justice !

En mars, je reçus les lettres de ma femme du commencement de janvier, conçues toujours en termes vagues, exprimant le même espoir, sans qu'elle pût préciser sur quelles espérances se fondait cet espoir.

Puis, en avril, nouveau et profond silence. Les lettres que m'écrivit ma femme dans les derniers jours de janvier et dans le courant du mois de février 1898 ne me parvinrent jamais.

Quant aux lettres que j'écrivis à partir de cette époque à ma femme, elle n'en reçut aucune originale et nous n'en possédons que des extraits

copiés et tronqués. D'ailleurs, durant toute cette période, les lettres que m'adressait ma femme ne me parvinrent également qu'en copie.

Voici quelques extraits des lettres de ma femme que je reçus en copie durant cette période :

Paris, 6 mars 1898.

Quoique mes lettres soient bien banales et d'une monotonie désespérante, je ne puis pas résister au désir de me rapprocher de toi, de venir causer uu peu.

Vois-tu, il y a des moments où mon cœur est tellement gonflé, où l'écho de tes souffrances retentit en moi avec une telle force, une telle acuité que je ne peux plus me dominer, ma volonté m'abandonne, j'étouffe de chagrin, la séparation me pèse trop, elle est trop cruelle ; dans un élan de tout mon être je tends les bras vers toi, dans un effort suprême je cherche à t'atteindre, à te consoler, à te ranimer. Je crois alors être près de toi, je te parle doucement, je te redonne courage, je te fais espérer. Trop vite je suis tirée de mon rêve par la voix d'un enfant, par un bruit du dehors qui me ramène brusquement à la réalité. Je me retrouve alors bien isolée, bien triste en face de mes pensées et surtout de tes souffrances. Combien tu as dû être malheureux d'être privé de nouvelles, ainsi que tu me le dis dans ta lettre du 6 janvier. N'oublie pas, quand tu ne

reçois pas mes lettres, que je suis en pensée avec toi, que je ne t'abandonne ni nuit ni jour, et que si la parole ne peut t'apporter l'expression de mon profond amour, aucun obstacle ne peut entraver l'union de nos cœurs, de nos pensées.

Paris, 7 avril 1898

Je viens de recevoir ta lettre du 5 mars, ce sont des nouvelles relativement récentes pour nous qui sommes habitués à tant souffrir de l'irrégularité des courriers, et j'ai eu une agréable surprise en voyant une date aussi rapprochée. Comme les malheurs vous changent ! Avec quelle résignation on est obligé d'accepter des choses qui vous semblent impossible à supporter... Quand je dis que j'accepte avec résignation, c'est inexact. Je ne récrimine pas, parce que, jusqu'à ce que ta pleine innocence soit reconnue, je dois vivre et souffrir ainsi, mais au fond mon être se révolte, s'indigne et, comprimé par ces longues années d'attente, il déborde d'impatience à peine contenue...

Paris, 5 juin 1898.

Me voici encore accoudée à ma table, songeant tristement et perdue dans mes pensées ; je venais t'écrire

et comme il m'arrive vingt fois par jour, je me suis laissée aller à une longue rêverie. C'est vers toi que je me sauve ainsi à tout instant, je donne à mes nerfs une détente en m'échappant, et ma pensée va rejoindre mon cœur qui est toujours avec toi dans ton lointain exil. Je viens te rendre visite souvent, bien souvent, et puisqu'il ne m'a pas encore été permis de venir te rejoindre, je t'apporte tout ce qui est moi-même, toute ma personne morale, toute ma pensée, ma volonté, mon énergie et surtout mon amour, toutes choses intangibles et qu'aucune force humaine ne pourrait enchaîner...

Paris, 25 juillet 1898.

Quand je me sens trop triste et que le fardeau de la vie me semble trop lourd, trop difficile à supporter, je me détourne du présent, j'évoque mes souvenirs et je retrouve des forces pour continuer la lutte...

LUCIE.

Cette lettre fut la seule du mois de juillet qui me parvint. A partir de cette époque les lettres originales reprennent.

Pour moi, les journées s'écoulaient dans une

impatience extrême, ne comprenant rien à ce qui se passait autour de moi. Quant aux demandes que j'adressais au chef de l'État, il m'était invariablement répondu : « Vos demandes ont été transmises suivant la forme constitutionnelle aux membres du Gouvernement. » Puis, plus rien ; j'attendais toujours quelle était la suite définitive donnée à mes demandes de revision. J'ignorais totalement la loi, à plus forte raison la loi nouvelle sur la revision qui date de 1895, c'est-à-dire d'une époque où j'étais déjà en captivité. Une demande faite pour obtenir un code en communication fut repoussée.

Au mois d'août 1898, j'écrivis à ma femme :

Iles du Salut, 7 août 1898.

Quoique je t'aie écrit deux longues lettres par le précédent courrier, je ne veux pas laisser partir ce courrier sans t'envoyer l'écho de mon immense affection, sans venir te parler, te faire entendre toujours les mêmes paroles qui doivent soutenir ton invincible courage.

La claire conscience de notre devoir doit nous rendre stoïques envers le reste. Si atroce que soit le destin,

Il faut avoir l'âme assez haute pour le dominer jusqu'à ce qu'il s'incline devant toi.

Les paroles que je te redis depuis si longtemps sont et demeurent invariables. Mon honneur est mon bien propre, le patrimoine de nos enfants et doit leur être rendu ; cet honneur, je l'ai réclamé à la patrie. Je ne puis que souhaiter que notre effroyable martyre ait enfin un terme.

Dans mes précédentes lettres, je t'ai parlé longuement de nos enfants, de leur sensibilité dont tu te plaignais, quoique je sois assuré que tu élèves admirablement ces chers petits. Si j'y reviens, c'est que dans le bonheur ils étaient le but unique de nos pensées ; dans le malheur immérité qui nous a frappés, ils sont notre raison de vivre. La sensibilité donc, toujours celle qui s'adresse aux choses de l'esprit et du cœur, est le grand ressort de l'éducation. Quelle prise peut-on avoir sur une nature indolente ou insensible ?

C'est surtout par l'influence morale qu'il faut agir, aussi bien pour l'éducation que pour le développement de l'intelligence, et celle-ci ne peut s'exercer que sur un être sensible. Je ne suis pas partisan des châtiments corporels, quoiqu'ils soient parfois nécessaires pour les enfants d'un naturel indocile. Une âme menée par la crainte en reste toujours plus faible. Un visage triste, une attitude sévère suffisent à un enfant sensible pour lui faire comprendre sa faute.

Cela me fait toujours du bien de venir me rapprocher de toi, te parler de nos enfants, d'un sujet qui après avoir été, dans le bonheur, celui de nos conversations

familières, est aujourd'hui celui de notre raison de vivre.

Et si je n'écoutais que mon cœur, je t'écrirais plus souvent, car il me semble ainsi — pure illusion, je le sais, mais qui soulage néanmoins — qu'au même instant, à la même minute, tu sentiras à travers la distance qui nous sépare, battre un cœur qui ne vit que pour toi, pour nos enfants, un cœur qui t'aime...

Mais au-dessus de tout plane le culte de l'honneur, au sens absolu du mot. Il faut se dégager tout aussi bien des passions intérieures que la douleur soulève, que de l'oppression produite par les choses extérieures. Cet honneur donc, qui est mon bien propre, le patrimoine de nos enfants, leur vie, il faut le vouloir courageusement, infatigablement, sans jactance, mais aussi sans faiblesse.

ALFRED.

En même temps, je demandai par lettre, par télégramme, quelle était la suite définitive donnée à mes demandes de revision pour lesquelles j'obtenais toujours la même réponse énigmatique. Mais le silence, le silence toujours, était la seule réponse que j'obtenais. J'ignorais les événements qui s'étaient passés, qui se passaient encore en France. Enfin, espérant obtenir par un moyen extrême

une réponse, je déclarai en septembre 1898 que je cessais ma correspondance en attendant la réponse à mes demandes de revision. Cette déclaration fut inexactement transmise par câble à ma femme et l'on verra à quels incidents elle donna lieu.

En octobre, je reçus le courrier du mois d'août de ma femme, exprimant toujours le même espoir, qu'il lui était malheureusement impossible, dans sa correspondance épluchée et si souvent supprimée, d'étayer par des faits précis.

Je renouvelai ma demande tendant à obtenir une réponse à mes demandes de revision. Le 27 octobre 1898, alors que j'ignorais encore qu'une demande en revision avait été introduite par ma femme, que cette demande avait été transmise à la Cour de cassation pour y être examinée, on me fit dire enfin que : « j'allais recevoir une réponse définitive à mes demandes de revision adressées au chef de l'État ».

J'écrivis aussitôt à ma femme la lettre suivante :

Iles du Salut, 27 octobre 1898.

Quelques lignes pour t'envoyer l'écho de mon immense affection, l'expression de toute ma tendresse. Je viens d'être informé que je recevrai la réponse définitive à mes demandes de revision. Je l'attends avec calme et confiance, ne doutant pas cette réponse soit ma réhabilitation...

ALFRED.

Quelques jours plus tard, dans les premiers jours de novembre, je reçus le courrier du mois de septembre de ma femme, par lequel elle m'annonçait qu'il s'était produit des événements graves que j'apprendrai plus tard et qu'elle avait introduit une demande en revision qui avait été acceptée par le Gouvernement.

Cette nouvelle venait donc coïncider avec la réponse qui m'avait été donnée le 27 octobre précédent. J'écrivis aussitôt à ma femme :

Iles du Salut, 5 novembre 1898.

Je viens de recevoir ton courrier du mois de septembre, par lequel tu me donnes de si bonnes nouvelles.

Par ma lettre du 27 octobre dernier, je t'ai fait connaître que j'étais déjà informé que je recevrais la réponse définitive à mes demandes de revision. Je t'ai dit dès alors que j'attendais avec confiance, ne doutant pas que cette réponse soit enfin ma réhabilitation...

ALFRED.

J'ignorais toujours que la demande en revision avait été transmise par le Gouvernement à la Cour de cassation et que même des débats avaient déjà eu lieu.

Le 16 novembre 1898, je reçus un télégramme ainsi conçu :

Cayenne, 16 novembre 1898.

Gouverneur à déporté Dreyfus, par commandant supérieur des îles du Salut.

Vous informe que Chambre criminelle de la Cour de cassation a déclaré recevable en la forme demande en revision de votre jugement et décidé que vous seriez avisé de cet arrêt et invité à produire vos moyens de défense.

Je compris que la demande avait été déclarée recevable en la forme par la Cour et qu'il allait s'ouvrir des débats sur le fond. Je fis connaître que je désirais être mis en communication avec Me Demange, mon défenseur en 1894. Je ne savais d'ailleurs rien de ce qui s'était passé depuis cette époque, j'en étais toujours au bordereau, pièce unique du dossier. Je n'avais pour ma part rien à ajouter à ce que j'avais déjà dit devant le premier Conseil de guerre, rien à modifier à la discussion du bordereau. J'ignorais qu'on avait modifié la date d'arrivée du bordereau, modifié les hypothè-

ses qui avaient été émises au premier procès sur les différentes pièces énumérées au bordereau. Je croyais donc l'affaire bien simple, et réduite, comme au premier Conseil de guerre, à une discussion sur l'écriture.

Le 28 novembre 1898, je fus autorisé à circuler de 7 h. à 11 h. et de 2 à 5 h. du soir, dans l'enceinte du camp retranché. On appelait camp retranché l'espace compris dans une enceinte en pierres sèches de $0^{m},80$ environ de hauteur, enceinte qui entourait la caserne des surveillants située à côté de ma case. La promenade consistait donc en réalité en un couloir, en plein soleil, qui contournait la caserne et ses dépendances. Mais je revoyais la mer que je n'avais plus vue depuis plus de deux ans, je revoyais la maigre verdure des îles ; mes yeux pouvaient se reposer sur autre chose que sur les quatre murs de la case.

En décembre, je ne reçus pas de courrier de ma femme. Aucune des lettres qu'elle m'écrivit dans le courant du mois d'octobre 1898 ne me parvint jamais. L'impatience me gagna durant ce mois ; je demandai des explications, je demandai quand les débats s'ouvriraient sur le fond à la Cour de cassation? (Je ne savais pas que des débats avaient

eu lieu les 27, 28 et 29 octobre.) Aucune reponse ne me fut donnée.

Le 28 décembre 1898, je reçus une lettre de ma femme ainsi conçue :

Paris, 22 novembre 1898.

Je ne sais si tu as reçu mes lettres du mois dernier dans lesquelles (1) je te racontais dans leurs grandes lignes les efforts que nous avions faits pour arriver à pouvoir demander la revision de ton procès, puis la procédure engagée et la recevabilité de la demande. Chaque nouveau succès, quoiqu'il me rendit bien heureuse, était empoisonné par l'idée que toi, pauvre malheureux, tu étais dans l'ignorance des faits et que sans doute tu étais en train de désespérer.

Enfin, la semaine dernière, j'ai eu l'immense joie d'apprendre que le Gouvernement t'envoyait un télégramme t'avertissant de la recevabilité de la demande.

J'ai eu connaissance il y a quinze jours d'une lettre de toi dans laquelle tu aurais, paraît-il, déclaré ta résolution de ne plus écrire, même à moi...

LUCIE.

(1) Aucune de ces lettres ne me parvint jamais.

Outré par une interprétation aussi inexacte de ma pensée, j'écrivis aussitôt à M. le Gouverneur de la Guyane une lettre conçue à peu près dans ces termes :

« Par la lettre que je viens de recevoir de madame Dreyfus, je vois qu'il lui à été donné connaissance, en partie seulement, d'une lettre que je vous avais adressée en septembre dernier, vous déclarant que je cessais ma correspondance, en *attendant la réponse* aux demandes de revision que j'avais adressées au chef de l'État. En ne communiquant à madame Dreyfus qu'un extrait de ma lettre, on lui a donné une interprétation qui a dû être plus que douloureuse pour ma chère femme. Il y a donc un devoir de conscience pour celui —que j'ignore et que je veux ignorer — qui a commis cet acte et à qui il appartient de le réparer. »

J'appris que ce dont on avait donné connaissance à ma femme était une transmission par câble de ma lettre et que celle-ci avait été inexactement câblée !

En même temps, j'écrivis à ma femme la lettre suivante :

Iles du Salut, 26 décembre 1898

J'étais sans lettres de toi depuis deux mois. J'ai reçu il y a quelques jours ta lettre du 22 novembre. Si j'ai momentanément clos ma correspondance, c'est que j'attendais la réponse à mes demandes de revision et que je ne pouvais plus que me répéter. Depuis, tu as dû recevoir de nombreuses lettres de moi.

Si ma voix eût cessé de se faire entendre, c'est qu'elle eût été éteinte à tout jamais, car si j'ai vécu, c'est pour vouloir mon honneur, mon bien propre, le patrimoine de nos enfants, pour faire mon devoir, comme je l'ai fait partout et toujours, et comme il faut toujours le faire, quand on a pour soi le bon droit et la justice, sans jamais craindre rien ni persone...

ALFRED.

Les nouvelles que j'avais reçues dans ces derniers mois m'avaient apporté un soulagement immense. Je n'avais jamais désespéré, je n'avais jamais perdu foi en l'avenir, convaincu dès le premier jour que la vérité serait connue, qu'il était impossible qu'un crime aussi abominable, auquel j'étais si complètement étranger, pût rester impuni. Mais

ne connaissant rien des événements qui se passaient en France, voyant au contraire chaque jour la situation qui m'était faite devenir plus atroce, frappé sans cesse et sans cause, obligé de lutter nuit et jour contre les éléments, contre le climat, contre les hommes, j'avais commencé à douter de voir pour moi-même la fin de cet horrible drame. Ma volonté n'en était pas amoindrie, elle était restée aussi inflexible, mais j'avais des moments de désespoir farouche, pour ma chère femme, pour mes chers enfants, en pensant à la situation qui leur était faite.

Enfin l'horizon s'éclaircissait ; j'entrevoyais pour les miens comme pour moi-même un terme à cet affreux martyre. Il me sembla que le cœur se déchargeait d'un poids immense, je respirai plus librement.

Fin décembre, je reçus le réquisitoire introductif du 15 octobre 1898 du procureur général à la Cour de cassation. Je le lus avec une profonde stupéfaction.

J'appris l'accusation portée par mon frère contre le commandant Esterhazy que je ne connaissais pas, son acquittement, le faux, l'aveu et le suicide d'Henry. Mais le sens de bien des incidents m'échappa.

Le 5 janvier 1899, je fus interrogé sur commission rogatoire, par le président de la Cour d'appel de Cayenne. Mon étonnement fut grand d'entendre parler pour le première fois de ces prétendus aveux, de cette misérable transformation de paroles prononcées le jour de la dégradation et qui étaient au contraire une protestation, une déclaration véhémente de mon innocence.

Puis les journées, les mois s'écoulèrent, sans recevoir de nouvelles précises, ignorant ce que devenait l'enquête de la Cour. Chaque mois, ma femme, dans ses lettres qui me parvenaient souvent avec un retard considérable, dans ses dépêches, me disait son espoir d'un terme prochain à nos souffrances, et ce terme je ne le voyais pas venir.

Dans les derniers jours de février, je remis comme d'habitude, au commandant du pénitencier, Deniel, la demande de vivres et objets nécessaires pour le mois suivant. Je ne reçus rien. J'avais pris la résolution absolue, dont je ne m'étais pas départi depuis le premier jour, de ne pas réclamer, de ne jamais discuter sur l'application de la peine, car c'eût été en admettre le principe, principe que je n'avais jamais admis; aussi je ne dis rien et je me passai de tout durant le mois de mars. A la fin du mois, Deniel vint me dire qu'il avait égaré ma

commande et qu'il me priait d'en refaire une autre. S'il l'avait réellement égarée, il s'en serait aperçu dès le retour du bateau chargé de chercher les vivres à Cayenne. Cet acte a trop bien coïncidé avec le vote de la loi de dessaisissement pour ne pas penser que ce fait en a été la cause. A ce moment, je ne connaissais pas la basse besogne à laquelle cet homme s'était livré, je ne l'appris qu'à mon retour en France; je le croyais un simple instrument, d'autant plus qu'il s'empressait toujours de me dire : « Je ne suis qu'un agent d'exécution », et je savais qu'on trouve des individus pour toutes les besognes. Aujourd'hui, j'ai tout lieu de penser que bien des mesures furent prises sur sa propre initiative, que l'attitude de certains surveillants lui est due.

Quant à moi, j'ignorais la loi de dessaisissement et je ne pouvais comprendre la longueur de l'enquête; celle-ci me paraissait toute simple, puisque je ne connaissais que le bordereau. Je demandai à plusieurs reprises des renseignements; il est presque inutile de dire qu'ils ne me furent jamais donnés.

Si mon énergie morale ne faiblit pas durant ces huit longs mois, où j'attendais chaque jour, à chaque heure du jour, la décision de la Cour

suprême, par contre mon épuisement physique et cérébral ne fit que s'accentuer dans cette attente angoissante et affolante.

X

Le lundi 5 juin 1899, à midi et demi, le surveillant chef vint précipitamment dans ma case et me remit la note suivante :

« Veuillez faire connaître immédiatement capitaine Dreyfus dispositif cassation ainsi conçu : « La « Cour casse et annule jugement rendu le 22 dé- « cembre 1894 contre Alfred Dreyfus par le 1er Con- « seil de guerre du Gouvernement militaire de « Paris et renvoie l'accusé devant le Conseil de « guerre de Rennes, etc., etc.

« Dit que le présent arrêté sera imprimé et « transcrit sur les registres du 1er Conseil de guerre « du Gouvernement militaire de Paris en marge « de la décision annulée; en vertu de cet arrêt, « le capitaine Dreyfus cesse d'être soumis au « régime déportation, devient simple prévenu,

« est replacé dans son grade et peut reprendre « son uniforme. »

« Faites opérer levée d'écrou par l'administration pénitentiaire et retirer surveillants militaires de l'île du Diable; en même temps faites prendre en charge le prévenu par le commandant des troupes et remplacer surveillants par brigade de gendarmerie qui assurera le service de garde de l'île du Diable dans position réglementaire des prisons militaires.

« Croiseur *Sfax* part aujourd'hui de Fort-de-France avec ordre d'aller chercher prévenu île du Diable pour le ramener en France.

« Communiquez à capitaine Dreyfus dispositif arrêt et départ *Sfax*. »

Ma joie fut immense, indicible. J'échappais enfin au chevalet de torture où j'avais été cloué pendant cinq ans, souffrant le martyre pour les miens, pour mes enfants, autant que pour moi-même. Le bonheur succédait à l'effroi des angoisses inexprimées, l'aube de la justice se levait enfin pour moi. Après l'arrêt de la Cour, je croyais que tout allait en être fini, qu'il ne s'agissait plus que d'une simple formalité.

De mon histoire, je ne savais rien. J'en étais resté à 1894, au bordereau pièce unique du dos-

sier, à la sentence du Conseil de guerre, à l'effroyable parade d'exécution, aux cris de mort d'une foule abusée ; je croyais à la loyauté du général de Boisdeffre, je croyais à un chef de l'État, Félix Faure, tous anxieux de justice et de vérité. Un voile s'était ensuite étendu devant mes yeux, rendu plus impénétrable chaque jour ; les quelques faits que j'avais appris depuis quelques mois m'étaient restés incompréhensibles. Je venais d'apprendre le nom d'Esterhazy, le faux du lieutenant-colonel Henry, son suicide ; je n'avais eu que des rapports de service avec l'héroïque lieutenant-colonel Picquart. La lutte grandiose engagée par quelques grands esprits, épris de lumière et de vérité, m'était totalement inconnue.

Dans l'arrêt de la Cour, j'avais lu que mon innocence était reconnue et qu'il ne restait plus au Conseil de guerre devant lequel j'étais renvoyé que l'honneur de réparer une effroyable erreur judiciaire.

Dans le même après-midi du 5 juin, je remis la dépêche suivante, pour être adressée à ma femme :

« De cœur et d'âme avec toi, enfants, tous. Pars vendredi. Attends avec immense joie le moment de bonheur suprême de te serrer dans mes bras. Mille baisers. »

Dans la soirée arriva de Cayenne la brigade de gendarmerie chargée d'assurer ma garde jusqu'au départ. Je vis partir les surveillants ; il me semblait marcher dans un rêve, au sortir d'un long et épouvantable cauchemar.

J'attendis anxieusement l'arrivée du *Sfax*. Le jeudi soir, je vis apparaître au loin un panache de fumée ; bientôt je reconnus un navire de guerre. Mais il était trop tard pour que je pusse embarquer

Grâce à l'obligeance de M. le maire de Cayenne, j'avais pu recevoir un costume, un chapeau, quelque linge, ce qui m'était, en un mot, strictement nécessaire pour mon retour en France.

Le vendredi matin, 9 juin, à 7 heures, on vint me chercher à l'île du Diable, dans la chaloupe du pénitencier. Je quittai enfin cette île maudite où j'avais tant souffert. Le *Sfax*, à cause de son tirant d'eau, était stationné fort loin. La chaloupe me conduisit jusqu'à l'endroit où il était ancré, mais là je dus attendre pendant deux heures qu'on voulût bien me recevoir. La mer était forte et la chaloupe, vraie coquille de noix, dansait sur les grandes lames de l'Atlantique. Je fus malade, comme tous ceux qui étaient à bord.

Vers 10 heures, l'ordre vint d'accoster, je montai à bord du *Sfax*, où je fus reçu par le comman-

dant en second qui me conduisit à la cabine de sous-officier qui avait été spécialement aménagée pour moi. La fenêtre de la cabine avait été grillée (je pense que c'est cette opération qui a provoqué ma longue attente à bord de la chaloupe du pénitencier); la porte, vitrée, était gardée par un factionnaire en armes. Le soir je compris, au mouvement du navire, que le *Sfax* venait de lever l'ancre et se mettait en marche.

Mon régime à bord du *Sfax* était celui d'un officier aux arrêts de rigueur; j'avais une heure le matin, une heure le soir pour me promener sur le pont. Le reste du temps, j'étais renfermé dans ma cabine. Pendant mon séjour à bord du *Sfax*, je me conformais à la conduite que j'avais adoptée dès le début, par sentiment de dignité personnelle, me considérant comme l'égal de tous. En dehors des besoins du service, je ne parlai à personne.

Le dimanche 18 juin nous arrivâmes aux îles du Cap Vert, où le *Sfax* fit du charbon, et nous en repartîmes le mardi 20. La marche du navire était lente, 8 à 9 nœuds à l'heure.

Le 30 juin nous fûmes en vue des côtes françaises. Après cinq années de martyre, je revenais pour chercher la justice. L'horrible cauchemar prenait fin. Je croyais que les hommes avaient

reconnu leur erreur, je m'attendais à trouver les miens, puis, derrière les miens, mes camarades qui m'attendaient les bras ouverts, les larmes aux yeux.

Le jour même, j'eus la première désillusion, la première impression triste et douloureuse.

Dans la matinée du 30, le *Sfax* stoppa. Je fus informé qu'un bateau viendrait me chercher pour me débarquer, sans qu'on voulût me dire où serait effectué le débarquement. Un premier bateau parut, il apportait simplement l'ordre de faire des exercices en pleine mer. Le débarquement était remis. Toutes ces précautions, toutes ces allées et venues mystérieuses produisirent en moi une pénible impression. J'eus comme une vague intuition des événements.

Dans l'après-midi le *Sfax* reprit sa marche lentement, en longeant les côtes. Vers 7 heures du soir, le croiseur stoppa de nouveau. La nuit était noire, l'atmosphère brumeuse, la pluie tombait par rafales. Je fus prévenu que le bateau à vapeur viendrait me prendre dans la soirée.

A 9 heures du soir, on vint me dire qu'un canot était au bas de l'échelle du *Sfax* pour me conduire au bateau à vapeur qui était arrivé, mais qui ne pouvait se rapprocher davantage à cause du

mauvais temps. La mer était démontée, le vent soufflait en tempête, la pluie tombait abondamment. Le canot, soulevé par les flots, faisait des bonds effrayants au bas de l'échelle du *Sfax* où il avait peine à se maintenir. Je ne pus que m'y précipiter et je me heurtai violemment contre le bordage, me blessant assez profondément. Le canot se mit en marche sous les rafales de pluie. Saisi aussi bien par les émotions de ce débarquement que par le froid et l'humidité pénétrante, je fus pris d'un violent accès de fièvre et me mis à claquer des dents. A force de volonté et d'énergie, je pus cependant me dominer. Après une course folle sur les vagues écumantes, nous abordâmes au bateau à vapeur, dont je pus à peine gravir l'échelle, souffrant de la blessure que je m'étais faite aux jambes, en me précipitant dans le canot. J'observai toujours le même silence. Le bateau à vapeur se mit en marche, puis stoppa. J'ignorais totalement où j'étais, où j'allais ; pas un mot ne m'avait été adressé. Après une heure ou deux d'attente, je fus invité à descendre dans le canot du bord. La nuit était toujours aussi noire, la pluie continuait à tomber, mais la mer était plus calme. Je me rendis compte que nous devions être dans un port. A deux heures et quart du matin, j'abordai

à un endroit que je sus depuis être Port-Houliguen.

Là je fus introduit dans une calèche, avec un capitaine de gendarmerie et deux gendarmes. Entre deux haies de soldats, cette calèche me mena à une gare. En gare, je montai, toujours avec les mêmes compagnons, sans qu'une parole ait été échangée, dans un train qui, après deux ou trois heures de marche, m'amena à une autre gare où je descendis. J'y trouvai une nouvelle calèche qui me mena au grand trot à une ville, puis pénétra dans une cour. Je descendis et je m'aperçus alors, au personnel qui m'entourait, que j'étais dans la prison militaire de Rennes ; il était environ six heures du matin.

On comprend quelles avaient été successivement ma surprise, ma stupéfaction, ma tristesse, ma douleur extrême d'un pareil retour dans ma patrie. Là où je croyais trouver des hommes unis dans une commune pensée de justice et de vérité, désireux de faire oublier toute la douleur d'une effroyable erreur judiciaire, je ne trouvais que des visages anxieux, des précautions minutieuses, un débarquement fou en pleine nuit sur une mer démontée, des souffrances physiques venant se joindre à ma douleur morale. Heureusement que pendant les longs et tristes mois de ma captivité,

j'avais su imposer à mon moral, à mes nerfs, à mon corps, une immense force de résistance.

Nous étions au 1er juillet. A neuf heures du matin, je fus prévenu que je verrais ma femme quelques instants après dans la chambre voisine de celle que j'occupais. Cette chambre était comme la mienne fermée par un grillage serré en bois, qui ne permettait pas de voir dans la cour; elle avait été garnie d'une table et de chaises. Toutes les entrevues avec les miens, avec mes défenseurs, y eurent lieu. Si fort que je fusse, un violent tremblement me saisit, les larmes coulèrent, ces larmes que je ne connaissais plus depuis si longtemps, mais je pus bientôt me ressaisir.

L'émotion que nous éprouvâmes, ma femme et moi, en nous revoyant, fut trop forte pour qu'aucune parole humaine puisse en rendre l'intensité. Il y avait de tout, de la joie, de la douleur ; nous cherchions à lire sur nos visages les traces de nos souffrances, nous aurions voulu nous dire tout ce que nous avions sur le cœur, toutes les sensations comprimées et étouffées pendant de si longues années, et les paroles expiraient sur nos lèvres. Nous nous contentâmes de nous regarder, puisant, dans les regards échangés, toute la puissance de notre affection comme de notre volonté. La présence d'un

lieutenant d'infanterie, chargé par ordre d'assister à nos entretiens, gênait aussi toute intimité. D'autre part, je ne savais rien des événements qui s'étaient écoulés depuis cinq ans, j'étais revenu avec confiance ; cette confiance avait été fortement ébranlée par les péripéties de la nuit émouvante que je venais de passer. Mais je n'osai interroger ma chère femme de crainte de lui procurer une douleur ; de même, elle préféra laisser à mes avocats le soin de me mettre au courant.

Ma femme fut autorisée à me voir tous les jours pendant une heure. Je revis aussi successivement tous les membres de nos familles et rien n'égale la joie que nous eûmes de pouvoir enfin nous embrasser après tant d'années douloureuses.

Le 3 juillet, Me Demange, Me Labori étaient auprès de moi. Je me jetai dans les bras de Me Demange, puis je fus présenté à Me Labori. Ma confiance en Me Demange, en son admirable dévouement, était restée inaltérée ; je ressentis tout de suite une vive sympathie pour Me Labori qui avait été, avec tant d'éloquence et de courage, l'avocat de la vérité et à qui j'exprimai ma profonde gratitude. Puis Me Demange me fit succinctement le récit de l' « Affaire ». J'écoutai haletant et dans mon esprit peu à peu s'enchaînèrent tous les

anneaux de cette dramatique histoire. Ce premier exposé fut complété par Me Labori. J'appris la longue suite de méfaits, de scélératesses, de crimes constatés contre mon innocence. J'appris les actes héroïques, le suprême effort tenté par tant d'esprits d'élite ; la superbe lutte entreprise par une poignée d'hommes de grand cœur et de grand caractère contre toutes les coalitions du mensonge et de l'iniquité. Pour moi, qui n'avais jamais douté de la justice, quel effondrement de toutes mes croyances ! Mes illusions à l'égard de quelques-uns de mes anciens chefs s'envolèrent une à une, mon âme s'emplit de trouble et de douleur. Je fus saisi d'une immense pitié, d'une grande douleur pour cette armée que j'aimais.

Dans l'après-midi, je vis mon cher frère Mathieu, qui s'était dévoué à moi depuis le premier jour, qui était resté sur la brèche pendant ces cinq années, avec un courage, une sagesse, une volonté admirables ; qui a donné le plus bel exemple de dévouement fraternel.

Le lendemain 4 juillet, les avocats me remirent les comptes rendus des procès de 1898, l'enquête de la chambre criminelle, les débats définitifs devant les chambres réunies de la Cour de cassation. Je lus le procès Zola dans la nuit qui suivit, sans

pouvoir m'en détacher. Je vis comment Zola fut condamné pour avoir voulu et dit la vérité, je lus le serment du général de Boisdeffre, jurant l'authenticité du faux Henry. Mais en même temps que ma tristesse s'augmentait, en considérant avec douleur combien les passions égarent les hommes, en lisant tous les crimes commis contre l'innocence, un profond sentiment de reconnaissance et d'admiration s'élevait dans mon cœur pour tous les hommes courageux, savants ou travailleurs, grands ou humbles, qui s'étaient jetés vaillamment dans la lutte pour le triomphe de la justice et de la vérité, pour le maintien des principes qui sont le patrimoine de l'humanité. Et ce sera dans l'histoire l'honneur de la France que cette levée d'hommes de toutes les catégories, de savants jusqu'ici enfouis dans les travaux silencieux du laboratoire ou du cabinet d'études, de travailleurs attachés au dur labeur journalier, d'hommes politiques mettant l'intérêt général au-dessus de leur intérêt personnel, pour la suprématie des nobles idées de justice, de liberté et de vérité.

Puis je lus l'admirable mémoire présenté devant la Cour de cassation par Me Mornard et le sentiment de profonde estime que j'eus dès lors pour l'éminent avocat ne fit que se fortifier encore

quand je le connus et que je pus apprécier sa haute et libre intelligence.

Levé de bonne heure, entre quatre heures et cinq heures du matin, je travaillais tout le jour. Je compulsais avec avidité les dossiers, marchant de surprise en surprise devant cet amas formidable d'incidents. J'appris l'illégalité du procès de 1894, la communication secrète aux membres du 1er Conseil de guerre, de pièces fausses ou inapplicables, ordonnée par le général Mercier, les collusions pour sauver le coupable.

Je reçus aussi dans cette période des milliers de lettres d'amis connus ou inconnus, de tous les coins de France, de tous les coins de l'Europe et du monde; je n'ai pu les remercier individuellement, mais je tiens à leur dire ici combien mon cœur s'est fondu à ces touchantes manifestations de sympathie, quel bien j'en ai éprouvé, quelle force j'y ai puisée.

J'avais été très sensible au changement de climat. J'avais constamment froid et je dus me couvrir très chaudement, quoique nous fussions en plein été. Dans les derniers jours du mois de juillet, je fus saisi de violents accès de fièvre, suivis de congestion du foie. Je dus m'aliter, mais, grâce à une médicamentation énergique, je fus bientôt debout.

Je me mis alors au régime unique du lait et des œufs et je maintins ce régime durant tout mon séjour à Rennes. J'y ajoutai cependant de la kola durant les débats, afin de pouvoir résister et de tenir debout pendant ces longues et interminables audiences.

L'ouverture des débats fut fixée au 9 août. Je dus ronger mon frein; j'étais impatient pour ma chère femme, que je sentais épuisée par ces continuelles émotions, comme pour moi-même, de voir arriver le terme de cet effroyable martyre. J'étais impatient de revoir mes chers et adorés enfants qui ignoraient encore tout, et de pouvoir, dans la tranquillité, entre ma femme et eux, oublier toutes les tristesses du passé et renaître à la vie.

XI

Je ne raconterai pas ici les débats du procès de Rennes.

Malgré l'évidence la plus manifeste, contre toute justice et toute équité, je fus condamné.

Et le verdict fut prononcé avec circonstances atténuantes! Depuis quand y a-t-il des circonstances atténuantes pour le crime de trahison?

Deux voix cependant se prononcèrent pour moi. Deux consciences furent capables de s'élever au-dessus de l'esprit de parti pour ne regarder que le droit humain, la justice, et s'incliner devant l'idéal supérieur.

Quant au verdict, que cinq juges ont osé prononcer, je ne l'accepte pas.

Je signai mon pourvoi en revision le lendemain

de ma condamnation. Les jugements des conseils de guerre ne relèvent que du conseil de revision militaire ; celui-ci n'est appelé à se prononcer que sur la forme.

Je savais ce qui s'était déjà passé lors du conseil de revision de 1894; je ne fondais donc aucun espoir sur ce pourvoi. Mon but était d'aller devant la Cour de cassation pour lui permettre d'achever l'œuvre de justice et de vérité qu'elle avait commencée. Mais je n'en avais alors aucun moyen, car en justice militaire, pour aller devant la Cour de cassation, il faut, aux termes de la loi de 1895, avoir un fait nouveau ou la preuve d'un faux témoignage.

Mon pourvoi en revision devant la justice militaire me permettait donc simplement de gagner du temps.

J'avais signé mon pourvoi le 9 septembre. Le 12 septembre, à 6 heures du matin, mon frère Mathieu était dans ma cellule, autorisé par le général de Galliffet, ministre de la Guerre, à me voir sans témoin. La grâce m'était offerte, mais il fallait, pour qu'elle pût être signée, que je retirasse mon pourvoi. Quoique je n'attendisse rien de ce pourvoi, j'hésitai cependant à le retirer, car je n'avais nul besoin de grâce, j'avais soif de justice.

Mais, d'autre part, mon frère me dit que ma santé fort ébranlée me laissait peu d'espoir de résister encore longtemps dans les conditions où j'allais être placé, que la liberté me permettrait de poursuivre plus facilement la réparation de l'atroce erreur judiciaire dont j'étais encore victime, puisqu'elle me donnait le temps, seule raison du pourvoi devant le tribunal de revision militaire. Mathieu ajouta que le retrait de mon pourvoi était conseillé, approuvé par les hommes qui avaient été, dans la presse, devant l'opinion, les principaux défenseurs de ma cause. Enfin je songeai à la souffrance de ma femme, des miens, à mes enfants que je n'avais pas encore revus et dont la pensée me hantait depuis mon retour en France. Je consentis donc à retirer mon pourvoi, mais en spécifiant bien nettement mon intention absolue, irréductible, de poursuivre la revision légale du verdict de Rennes.

Le jour même de ma libération, je fis paraître une note qui traduisait ma pensée et mon invincible volonté.

La voici :

« Le Gouvernement de la République me rend la liberté. Elle n'est rien pour moi sans l'hon-

neur. Dès aujourd'hui, je vais continuer à poursuivre la réparation de l'effroyable erreur judiciaire dont je suis encore victime.

« Je veux que la France entière sache par un jugement définitif que je suis innocent. Mon cœur ne sera apaisé que lorsqu'il n'y aura pas un Français qui m'impute le crime abominable qu'un autre a commis. »

FIN

APPENDICE

LETTRE

A

M. CHARLES DUPUY

Ministre de L'Intérieur. — Président du Conseil

Dépôt de St-Martin-de-Ré, le 26 janvier 1895.

Monsieur le Ministre,

J'ai été condamné pour le crime le plus infâme qu'un soldat puisse commettre, et je suis innocent.

Après ma condamnation, j'étais résolu à me tuer. Ma famille, mes amis m'ont fait comprendre que, moi mort, tout était fini; mon nom, ce nom que portent mes chers enfants, déshonoré à jamais.

Il m'a donc fallu vivre!

Ma plume est impuissante à vous retracer le martyre que j'endure; votre cœur de Français vous le fera sentir mieux que je ne saurais le faire.

Vous connaissez, monsieur le Ministre, la lettre mis-

sive qui a constitué l'accusation formulée contre moi.

Cette lettre, ce n'est pas moi qui l'ai écrite.

Est-elle apocryphe ?... A-t-elle été réellement adressée, accompagnée des documents qui y sont énumérés?... A-t-on imité mon écriture, en vue de me viser spécialement?... Ou bien n'y faut-il voir qu'une similitude fatale d'écriture?

Autant de questions auxquelles mon cerveau seul est impuissant à répondre.

Je ne viens vous demander, monsieur le Ministre, ni grâce, ni pitié, mais justice seulement.

Au nom de mon honneur de soldat qu'on m'a arraché, au nom de ma malheureuse femme, au nom enfin de mes pauvres enfants, je viens vous supplier de faire poursuivre les recherches pour découvrir le véritable coupable.

Dans un siècle comme le nôtre, dans un pays comme la France, imbu des nobles idées de justice et de vérité, il est impossible que, avec les puissants moyens d'investigation dont vous disposez, vous n'arriviez pas à éclaircir cette tragique histoire, à démasquer le monstre qui a jeté le malheur et le déshonneur dans une honnête famille.

Je vous en supplie encore une fois, monsieur le Ministre, au nom de ce que vous avez vous-même de plus cher en ce monde, justice, justice, en faisant poursuivre les recherches.

Quant à moi, je ne demande que l'oubli et le silence autour de mon nom, jusqu'au jour où mon innocence sera reconnue.

Jusqu'à mon arrivée ici, j'avais pu écrire et travailler dans ma cellule, correspondre avec les divers membres de ma famille, écrire chaque jour à ma femme. C'était pour moi une consolation, dans l'épouvantable situation dans laquelle je me trouve, si épouvantable, monsieur le Ministre, qu'aucun cerveau humain ne saurait en rêver une plus tragique.

Hier encore heureux, n'ayant rien à envier à personne ! Aujourd'hui, sans avoir rien fait pour cela, jeté au ban de la société ! Ah ! monsieur le Ministre, je ne crois pas qu'aucun homme, dans notre siècle, a enduré un martyre pareil. Avoir l'honneur aussi haut placé que qui que ce soit au monde et se le voir enlevé par ses pairs ; y a-t-il pour un innocent une torture plus effroyable !

Je suis, monsieur le Ministre, nuit et jour dans ma cellule en tête à tête avec mon cerveau, sans occupation aucune. Ma tête, déjà ébranlée par ces catastrophes aussi tragiques qu'inattendues, n'est plus très solide. Aussi, vous demanderai-je de vouloir bien m'autoriser à écrire et à travailler dans ma cellule.

Je vous demanderai aussi de me permettre de correspondre de temps en temps avec les divers membres de ma famille (beaux-parents, frères et sœurs).

Enfin, j'ai été avisé hier que je ne pourrai plus écrire que deux fois par semaine à ma femme. Je vous supplie de me permettre d'écrire plus souvent à cette malheureuse enfant, qui a si grand besoin d'être consolée et soutenue dans l'épouvantable situation que la fatalité nous a faite.

Justice donc, monsieur le Ministre, et du travail pour permettre à son cerveau d'attendre l'heure éclatante où son innocence sera reconnue, c'est tout ce que vous demande le plus infortuné des Français.

Veuillez agréer, monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

ALFRED DREYFUS.

LETTRES

AU

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Iles du Salut, 8 juillet 1897.

A Monsieur le Président de la République,

Monsieur le Président,

Je me permets de venir faire encore un appel à votre hautre équité, jeter à vos pieds l'expression de mon profond désespoir, les cris de mon immense douleur.

Je vous ouvrirai tout mon cœur, Monsieur le Président, sûr que vous me comprendrez. J'appelle simplement votre indulgence sur la forme, le décousu peut-être de ma pensée. J'ai trop souffert, je suis trop brisé, moralement et physiquement, j'ai le cerveau trop broyé

pour pouvoir faire encore l'effort de rassembler mes idées.

Comme vous le savez, Monsieur le Président de la République, accusé, puis condamné sur une preuve d'écriture, pour le crime le plus abominable, le forfait le plus atroce qu'un homme, qu'un soldat puisse commettre, j'ai voulu vivre, pour attendre l'éclaircissement de cet horrible drame, pour voir encore, pour mes chers enfants, le jour où l'honneur leur serait rendu.

Ce que j'ai souffert, Monsieur le Président de la République, depuis le début de ce lugubre drame, mon cœur seul le sait ! J'ai souvent appelé la mort de toutes mes forces et je me raidissais encore, espérant toujours enfin voir luire l'heure de la justice.

Je me suis soumis intégralement, scrupuleusement à tout, je défie qui que ce soit de me faire le reproche d'un procédé incorrect. Je n'ai jamais oublié, je n'oublierai pas jusqu'à mon dernier souffle que, dans cette horrible affaire, s'agite un double intérêt : celui de la Patrie, le mien et celui de mes enfants ; l'un est aussi sacré que l'autre.

Certes, j'ai souffert de ne pouvoir alléger l'horrible douleur de ma femme, des miens ; j'ai souffert de ne pas pouvoir me vouer corps et âme à la découverte de la vérité ; mais jamais la pensée ne m'est venue, ne me viendra, de parvenir à obtenir cette vérité par des moyens qui puissent être nuisibles aux intérêts supérieurs de la Patrie. Je passerais sous silence la pureté de ma pensée, si je n'avais pour garant la loyauté de mes actes, depuis le début de ce lugubre drame.

Je me suis permis, Monsieur le Président, de faire un appel à votre haute justice, pour faire cette vérité; j'ai imploré aussi le Gouvernement de mon pays, parce que je pensais qu'il lui serait possible de concilier tout à la fois les intérêts de la Justice, de la pitié enfin, que doit inspirer une situation aussi épouvantable, aussi atroce, avec les intérêts du pays.

Quant à moi, Monsieur le Président, sous les injures les plus abominables, quand ma douleur devenait telle, que la mort m'eût été un bienfait, quand ma raison s'effondrait, quand tout en moi se déchirait de me voir traité ainsi comme le dernier des misérables, quand enfin un cri de révolte s'échappait de mon cœur à la pensée de mes enfants qui grandissent, dont le nom est déshonoré... c'est vers vous, Monsieur le Président, c'est vers le Gouvernement de mon pays que s'élevait mon cri d'appel suprême, c'est de ce côté que se tournaient toujours mes yeux, mon regard éploré. J'espérais tout au moins, Monsieur le Président, que l'on me jugerait sur mes actes. Depuis le début de ce lugubre drame, je n'ai jamais dévié de la ligne de conduite que je m'étais tracée, que me dictait inflexiblement ma conscience. J'ai tout subi, j'ai tout supporté, j'ai été frappé impitoyablement sans que j'aie jamais su pourquoi... et, fort de ma conscience, j'ai su résister.

Ah ! certes, j'ai eu des moments de colère, des mouvements d'impatience, j'ai laissé exhaler parfois tout ce qui peut jaillir d'amertume d'un cœur ulcéré, dévoré d'affronts, déchiré dans ses sentiments les plus intimes. Mais je n'ai jamais oublié un seul instant qu'au-dessus

de toutes les passions humaines, il y avait la Patrie.

Et cependant, Monsieur le Président, la situation qui m'était faite est devenue plus atroce chaque jour, les coups ont continué à pleuvoir sur moi, sans trêve, sans jamais rien y comprendre, sans jamais les avoir provoqués, ni par mes paroles ni par mes actes.

Ajoutez à ma douleur propre, si atroce, si intense, le supplice de l'infamie, celui du climat, de la quasi-réclusion, me voir l'objet du mépris, souvent non dissimulé, et de la suspicion constante de ceux qui me gardent nuit et jour, n'est-ce pas trop, Monsieur le Président... pour un être humain qui a toujours et partout fait son devoir?

Et ce qu'il y a d'épouvantable pour mon cerveau déjà si halluciné, déjà si hébété, qui chavire à tous les coups qui le frappent sans cesse, c'est de voir que, quelle que soit la rectitude de sa conduite, sa volonté invincible qu'aucun supplice n'entamera, de mourir comme il a vécu, en honnête homme, en loyal Français, c'est de se voir, dis-je, traité chaque jour plus durement, plus misérablement.

Ma misère est à nulle autre pareille, il n'est pas une minute de ma vie qui ne soit une douleur. Quelle que soit la conscience, la force d'âme d'un homme, je m'effondre, et la tombe me serait un bienfait.

Et alors, Monsieur le Président, dans cette détresse profonde de tout mon être broyé par les supplices, par cette situation d'infamie qui me brise, par la douleur qui m'étreint à la gorge et qui m'étouffe, le cerveau halluciné par tous les coups qui me frappent sans trêve,

c'est vers vous, Monsieur le Président, c'est vers le Gouvernement de mon pays que je jette le cri d'appel, sûr qu'il sera écouté.

Ma vie, Monsieur le Président, je n'en parlerai pas. Aujourd'hui comme hier, elle appartient à mon pays. Ce que je lui demande simplement comme une faveur suprême, c'est de la prendre vite, de ne pas me laisser succomber aussi lentement par une agonie atroce, sous tant de supplices infamants que je n'ai pas mérités, que je ne mérite pas.

Mais ce que je demande aussi à mon pays, c'est de faire faire la lumière pleine et entière sur cet horrible drame; car mon honneur ne lui appartient pas, c'est le patrimoine de mes enfants, c'est le bien propre de deux familles.

Et je supplie aussi, avec toutes les forces de mon âme, que l'on pense à cette situation atroce, intolérable, pire que la mort, de ma femme, des miens; que l'on pense aussi à mes enfants, à mes chers petits qui grandissent, qui sont des parias; que l'on fasse tous les efforts possibles, tout ce qui en un mot est compatible avec les intérêts du pays, pour mettre le plus tôt possible un terme au supplice de tant d'êtres humains.

Confiant dans votre équité, je vous prie, Monsieur le Président de la République, de vouloir bien agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

A. Dreyfus.

Iles du Salut, 25 novembre 1897.

Monsieur le Président,

Je me permets de faire un nouvel et pressant appel à votre haute équité, jeter aussi à vos pieds l'expression de mon profond désespoir.

Depuis plus de trois ans, innocent du crime abominable pour lequel j'ai été condamné, je ne demande que de la justice, la découverte de la vérité.

Dès le lendemain de ma condamnation, quand M. le commandant du Paty de Clam est venu me trouver, au nom de M. le Ministre de la Guerre, pour me demander si j'étais innocent ou coupable, je lui ai répondu que non seulement j'étais innocent, mais que je demandais la lumière, toute la lumière, et j'ai sollicité aussitôt l'aide des moyens d'investigation habituels, soit par les attachés militaires, soit par tout autre moyen dont dispose le Gouvernement.

Il me fut répondu que des intérêts supérieurs empêchaient l'emploi de ces moyens d'investigation, mais que les recherches se poursuivraient.

Depuis plus de trois ans donc, j'attends dans la situation la plus effroyable qu'il soit possible de rêver, j'attends toujours, et les recherches n'aboutissent pas.

Si donc, d'une part, des intérêts supérieurs ont empêché, empêchent probablement toujours, l'emploi des moyens d'investigation qui seuls peuvent permettre de

mettre un terme à cet effroyable martyre de tant d'êtres humains, à plus forte raison devais-je les respecter, et c'est ce que j'ai fait invinciblement.

Mais, d'autre part, Monsieur le Président, voilà plus de trois ans que dure cette effroyable situation, mes enfants grandissent déshonorés, ce sont des parias; leur éducation est impossible, et j'en deviens fou de douleur... Les mêmes intérêts ne peuvent cependant pas exiger que ma chère femme, mes pauvres enfants leur soient immolés.

Je viens simplement soumettre cette horrible situation à votre haute équité, à celle du Gouvernement. Je viens simplement demander de la justice pour les miens, pour mes enfants, qui sont les premières et les plus épouvantables victimes.

Confiant dans votre haute équité, je vous demande, Monsieur le Président, de vouloir bien agréer l'expression de mes sentiments dévoués et respectueux.

A. Dreyfus.

Iles du Salut, 20 décembre 1897.

Monsieur le Président,

Je me permets de venir faire un appel suprême à votre haute justice, à celle du Gouvernement.

Je délare simplement encore que je ne suis pas l'autenr de la lettre qui m'a été imputée; j'ajoute que tout

mon passé, sur lequel la lumière doit être faite aujourd'hui, que toute ma vie s'élève et proteste contre la seule pensée d'un acte aussi infâme.

Depuis le premier jour de ce terrible drame, j'attends son éclaircissement, un meilleur lendemain, la lumière.

La situation supportée ainsi depuis plus de trois ans est aussi effroyable pour ma chère femme, pour mes malheureux enfants, que pour moi. Je viens simplement remettre leur sort, le mien, entre vos mains, entre celles de M. le Ministre de la Guerre, entre les mains de M. le Ministre de la Justice, de mon pays, pour demander s'il ne serait pas possible de donner une solution, de mettre enfin un terme à cet épouvantable martyre de tant d'êtres humains.

Confiant dans votre haute équité, je vous demande de vouloir bien agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

A. Dreyfus

Iles du Salut, 12 janvier 1898.

Monsieur le Président,

Innocent du crime abominable pour lequel j'ai été condamné, depuis le premier jour de ce lugubre drame je ne demande que la lumière.

Chaque fois que j'ai sollicité l'intervention des

moyens d'investigation dont dispose le Gouvernement, pour mettre enfin un terme à cet horrible martyre de tant d'êtres humains, il me fut répondu qu'il y avait en cause des intérêts supérieurs au mien. Je me suis incliné, comme je m'incline, comme je m'inclinerai toujours devant ces intérêts, comme c'est mon devoir.

Voilà trois ans que j'attends.

La situation est effroyable pour tous les miens, intolérable pour moi.

Il n'y a pas d'intérêts qui puissent exiger qu'une famille, que mes enfants, qu'un innocent leur soient immolés.

Je viens donc simplement faire appel à votre haute justice, à celle du Gouvernement, pour demander mon honneur, de la justice enfin pour tant de victimes innocentes.

Confiant dans votre haute équité, je vous demande de vouloir bien agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

A. Dreyfus.

Iles du Salut, 16 janvier 1898.

Monsieur le Président de la République,

Je résume et renouvelle l'appel suprême que j'adresse au Chef de l'État, au Gouvernement, à M. le Ministre

de la Guerre, pour demander mon honneur, de la justice enfin, si l'on ne veut pas qu'un innocent, qui est au bout de ses forces, succombe sous un pareil supplice de toutes les heures, de toutes les minutes, avec la pensée épouvantable de laisser derrière lui ses enfants déshonorés.

Confiant dans votre haute équité, dans celle du Gouvernement, dans celle de M. le Ministre de la Guerre, je vous demande de vouloir bien agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

A. Dreyfus.

Iles du Salut, 1er février 1898.

Monsieur le Président,

Je vous renouvelle, avec toutes les forces de mon être, l'appel que j'ai déjà adressé au Chef de l'État, au Gouvernement, à M. le Ministre de la Guerre.

Je ne suis pas coupable. Je ne saurais l'être.

Au nom de ma femme, de mes enfants, des miens, je viens demander la revision de mon procès, la vie de mes enfants, de la justice enfin pour tant de victimes innocentes.

Confiant dans votre haute équité, dans celle du Gouvernement, dans celle de M. le Ministre de la Guerre, je vous demande de vouloir bien agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

A. Dreyfus.

Iles du Salut, 7 février 1898.

Monsieur le Président,

Depuis trois mois, dans la fièvre et le délire, j'ai adressé de nombreux appels au chef de l'État, au Gouvernement, sans pouvoir obtenir de solution, un terme à cet effroyable martyre de tant d'être humains.

J'ai adressé un nouvel appel il y a quelques jours.

Mais je viens de recevoir les lettres de ma chère femme, de mes enfants, et si mon cœur se brise, se déchire, devant tant de souffrances imméritées, il se révolte aussi.

Comme je l'ai déjà dit, comme je le répète encore, car tout cela est trop épouvantable, dès le lendemain de ma condamnation, c'est-à-dire il y a plus de trois ans, quand M. le commandant du Paty de Clam est venu me trouver, au nom du Ministre de la Guerre, pour me demander si j'étais innocent ou coupable, j'ai déclaré que non seulement j'étais innocent, mais que je demandais la lumière, toute la lumière, et j'ai sollicité aussitôt l'aide des moyens d'investigation habituels, soit par les attachés militaires, soit par tout autre dont dispose le Gouvernement.

Il me fut répondu alors que des intérêts supérieurs empêchaient les moyens d'investigation habituels, mais que les recherches se poursuivraient.

J'ai attendu ainsi pendant plus de trois ans, dans la situation la plus effroyable qu'il soit possible; et les recherches n'aboutissent pas.

Si donc, d'une part, des intérêts supérieurs ont toujours empêché, doivent toujours empêcher l'emploi des moyens d'investigation qui, seuls, peuvent mettre enfin un terme à cet effroyable martyre de tant d'êtres humains, à plus forte raison devais-je respecter ces intérêts, et c'est ce que j'ai toujours fait invinciblement.

Mais, d'autre part, cette situation dure depuis plus de trois ans, ma chère femme subit un martyre épouvantable, mes enfants grandissent déshonorés, en parias, j'agonise dans un cachot sous tant de supplices de l'infamie; il n'y a pas d'intérêt au monde, car ce serait un crime de lèse-humanité, qui puisse exiger qu'une femme, que des enfants, qu'un innocent leur soient immolés.

Je viens soumettre une dernière fois toute l'horreur tragique de cette situation à votre haute équité et à celle du Gouvernement. Je viens demander de la justice pour les miens, la vie de mes enfants, un terme enfin à ce martyre aussi effroyable de tant d'êtres humains.

Confiant dans votre haute équité, dans celle du Gouvernement, je vous demande de vouloir bien agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

A. Dreyfus.

Iles du Salut, 12 mars 1898.

Monsieur le Président,

Je vous ai adressé un appel, le 20 novembre dernier, pour demander la revision de mon procès.

A la même date, j'ai fait appel à la loyauté du général de Boisdeffre, chef d'état-major général de l'armée, pour lui demander de vouloir bien exprimer au Chef de l'État son avis sur la revision.

Cet avis ayant été favorable, votre avis, Monsieur le Président, a été également favorable à la revision, puisqu'il m'a été déclaré officiellement que la demande que je vous avais adressée à cette date avait été transmise suivant la forme constitutionnelle au Gouvernement.

Je réitère donc purement et simplement aujourd'hui ces appels.

Je fais donc appel à votre haute équité, à celle du Gouvernement, pour demander, conformément aux avis exprimés à la suite de cet appel du 20 novembre 1897, avis qui ne sauraient être contraires aujourd'hui, dont la suite a été favorable, puisqu'il m'a été déclaré officiellement que transmission en avait été faite au Gouvernement, pour demander, dis-je, que justice soit enfin faite, que la revision ait enfin lieu.

Confiant dans votre haute équité, dans celle du Gou-

vernement, je vous demande de vouloir bien agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

A. Dreyfus.

Iles du Salut, 20 mars 1898.

Monsieur le Président,

Je résume tous les appels précédents. Innocent du crime abominable pour lequel j'ai été condamné, je viens faire appel à la haute justice du Chef de l'État, pour demander la revision de mon procès.

Confiant dans votre équité, je vous demande de vouloir bien agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

A. Dreyfus.

Iles du Salut, 22 avril 1898.

Monsieur le Président,

Ignorant quelle suite a été donnée aux demandes de revision que je vous ai adressées, je les résume toutes en ces quelques mots.

Innocent du crime abominable pour lequel j'ai été

condamné, je fais appel à la haute justice du Chef de l'État, pour obtenir la revision de mon procès.

Confiant dans votre haute équité, je vous demande de vouloir bien agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

A. Dreyfus.

Iles du Salut, 28 mai 1898.

Monsieur le Président,

Depuis le mois de novembre 1897, j'ai adressé de nombreux appels au Chef de l'État pour demander de la justice pour les miens, un terme à ce martyre aussi effroyable qu'immérité de tant d'êtres humains, la revision de mon procès.

J'ai fait appel également au Gouvernement, au Sénat, à la Chambre des Députés, à ceux qui m'ont fait condamner, à la Patrie en un mot, à qui il appartient de prendre cette cause en mains. Car c'est la cause de la justice, du bon droit, parce que, depuis le premier jour de ce lugubre drame, je ne demande ni grâces, ni faveurs, de la vérité simplement, parce qu'enfin, quand il s'agit de ces deux choses, qui se nomment « Justice, Honneur », toutes les questions de personnes doivent s'effacer, toutes les passions doivent se taire.

Tout cela dure depuis six mois, j'ignore toujours quelle est la suite définitive donnée à toutes les

demandes de revision, je ne sais toujours rien... si, je sais qu'une noble femme, épouse, mère, que deux familles pour qui l'honneur est tout, souffrent le martyre...

Si, je sais qu'un soldat qui a toujours loyalement et fidèlement servi sa patrie, qui lui a tout sacrifié, situation, fortune, pour lui consacrer toutes ses forces, toute son intelligence, je sais que ce soldat agonise dans un cachot, livré nuit et jour à tous les supplices de l'infamie, à toutes les suspicions imméritées, à tous les outrages.

Encore une fois, Monsieur le Président de la République, au nom de ma femme et de mes enfants, des miens, je fais appel à la Patrie, au premier magistrat du pays, pour demander de la justice pour tant de victimes innocentes, la revision de mon procès.

Confiant dans votre haute équité, je vous demande de vouloir bien agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

A. Dreyfus.

Iles du Salut, 7 juin 1898.

Monsieur le Président,

Depuis de longs mois, j'adresse appels sur appels au Chef de l'État, pour demander la revision de mon procès.

J'ai réitéré encore cet appel, le 26 mai dernier. De jour en jour, d'heure en heure, j'attends une réponse qui ne vient pas.

Mes forces physiques, morales, diminuent chaque jour... Je me demande plus qu'une chose à la vie, pouvoir descendre apaisé dans la tombe, sachant le nom de mes enfants lavé de cette horrible souillure.

S'il faut mourir victime innocente, je saurai mourir, Monsieur le Président, léguant mes pauvres malheureux enfants à ma chère Patrie, que j'ai toujours fidèlement et loyalement servie... Mais tout au moins, Monsieur le Président, je sollicite de votre bienveillance une réponse à mes demandes de revision, réponse que je vais attendre anxieusement, de jour en jour. Mettant toute ma confiance dans la haute équité du Chef de l'État, je vous demande de vouloir bien agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

A. Dreyfus.

DEUX LETTRES

A

M. LE GÉNÉRAL DE BOISDEFFRE

Iles du Salut, 5 juillet 1898.

Mon Général,

Le cœur perdu, le cerveau en lambeaux, c'est vers vous, mon général, que je viens encore jeter un nouveau cri de détresse, un cri d'appel plus poignant, plus déchirant que jamais. Je ne vous parlerai ni de mes souffrances, ni des coups qui pleuvent sans repos ni trêve sur moi sans jamais rien y comprendre, sans jamais les avoir provoqués ni par un acte, ni par une parole. Mais je vous parlerai, oh! mon général, de l'horrible douleur de ma famille, des miens, d'une situation tellement tragique, que tous finiraient par y succomber. Je vous parlerai toujours et encore de mes enfants, de mes chers petits qui grandissent déshonorés, qui sont des parias, pour vous supplier, de toutes les forces de mon âme, les mains jointes dans une prière

suprême, avec tout mon cœur de Français, de père, de faire tout ce qui est humainement faisable pour mettre le plus tôt possible un terme à cet effroyable martyre de tant d'êtres humains.

Oh! mon général, dites-vous bien que depuis deux ans et demi, bientôt trois ans, il n'est pas une minute de ma vie, pas une seconde de mon existence, qui ne soit une douleur et que, si j'ai vécu ces minutes, ces secondes épouvantables, oh! mon général, c'est que j'aurais voulu pouvoir mourir tranquille, apaisé, sachant le nom que portent mes enfants honoré et respecté. Aujourd'hui, mon général, ma situation est devenue trop atroce, les souffrances trop grandes, et... je chavire totalement. C'est pourquoi je viens encore jeter le cri de détresse poignante, le cri d'un père qui vous lègue ce qu'il a de plus précieux au monde, la vie de ses enfants, cette vie qui n'est pas possible tant que leur nom n'aura pas été lavé de cette horrible souillure.

C'est avec toute mon âme qui s'élance vers vous dans cette épouvantable agonie, c'est avec tout mon cœur saignant et pantelant que je vous écris ces quelques lignes, sûr que vous me comprendrez.

Et je vous en supplie aussi, mon général, une bonne parole à ma pauvre femme et l'assurance d'une aide puissante et honorable.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

ALFRED DREYFUS.

Iles du Salut, 8 septembre 1898.

Mon Général,

Je me permets de renouveler simplement la demande que je vous ai adressée, il y a deux mois, sollicitant votre bienveillance, votre intervention pour appuyer mes demandes à l'effet de mettre un terme à notre épouvantable martyre, sollicitant aussi toujours votre protection pour mes malheureux enfants, les plus terribles victimes dans ce drame.

Confiant dans votre équité, je vous demande de vouloir bien agréer l'expression de mes sentiments dévoués et respectueux.

ALFRED DREYFUS.

453. — Lib.-Imp. réunies, 7, rue Saint-Benoît, Paris.

Universitas

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

OCT 13 1971
22 MAR '84
11 MAR '84
OCT 09 2003
MAI 08 1980
UO OCT 14 2003
SEP 20 2006
MAR 22 '82
MAR 10 '82
AOU 2006
NOV 11 2006
FEB 23 '83
DEC 02 2006
FEB 17 '83

CE

a39003 001445161b

CE DC 0354
.D77 1901
COO DREYFUS, ALF CINQ ANNEES
ACC# 1070497